



# *Cahier Nivernais* *d' Histoire de l' Education*



23 octobre 1817

03 janvier 1875

Encyclopédiste  
né à Toucy (89),  
décédé à Paris (75).

## Sommaire du numéro 34

- 15 années de la vie de Pierre Larousse - Roger Clay ..... 3
- Le Musée Nivernais de l'Éducation a organisé une sortie « Sur les pas de Pierre Larousse en 2011 ... 64
- ANNEXE : 1848 à Nevers : Une évocation des instituteurs républicains de la Nièvre après la révolution de 1848 (texte attribué à Raoul Toscan)..... 65
- Une visite à l'Espace Larousse de Toucy, le 25 septembre 2021 ..... 66
- Quelle place pour les femmes dans les écrits de Pierre Malardier - Jean-Pierre Mordier ..... 69
- L'école des Baudins à Luzuy (1886 – 1960) - Jean Arnoux ..... 77
- Isenay, école laïque, école congréganiste, une longue cohabitation - Françoise Bonodot ..... 82



Couverture : Logo Larousse, « Je sème à tout vent ».

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la préfecture de la Nièvre, le 14 janvier 1988, sous le numéro 0583010231, publié au Journal Officiel le 3 février 1988. Nouveaux statuts déclarés à la préfecture de la Nièvre, le 7 décembre 2016, sous le numéro W0583001595 publié au Journal Officiel Associations n°53 du 31 décembre 2016, Annonce n° 918.  
N° de SIRET : 432 147 346 00022.

<https://museduc-nevers.pagesperso-orange.fr/>

Mise en pages et illustrations : Charles Gillet / Philippe Joly

### LES CAHIERS NIVERNAIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

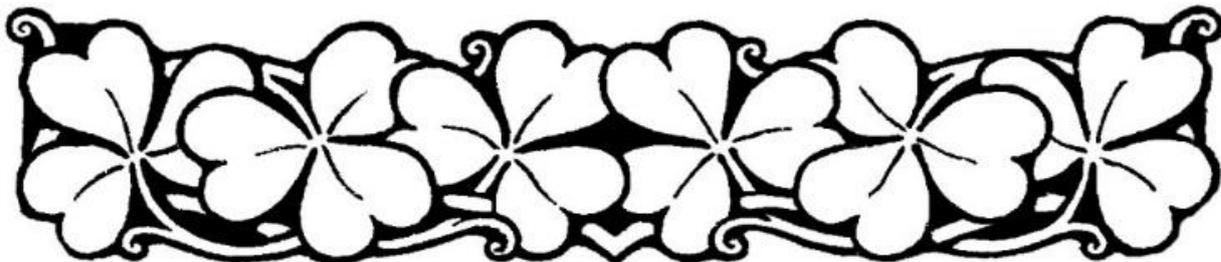
#### Une publication des Amis du Musée Nivernais de l'Éducation

12,00 € le numéro

\*\*\*Prix spéciaux pour la collection complète ou pour les adhérents\*\*\*

Sont également disponibles **les numéros hors-série** des Cahiers :

- Une famille d'instituteurs de la Nièvre : les GILHODES (1840-1905)	10,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1950 – 1971)	10,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1971 – 1986)	10,00 €
- Journal de guerre (Promo 1914 - 1917) École Normale de Varzy	10,00 €
- Histoire de l'instruction des Sourds-muets de la Nièvre (1826-1926)	10,00 €
- Lycée Saint Joseph – Nevers. Historique et documents divers	10,00 €
- La pédagogie Freinet dans la Nièvre (1936 à 2008)	25,00 €
- L'histoire et l'enseignement de l'histoire au Collège et Lycée de Nevers	10,00 €



# 15 années de la vie de Pierre Larousse

Roger Clay



## Avertissement

Dans son introduction de l'album consacré à Pierre Larousse, Daniel Mollier le qualifie de « Sphinx bourguignon ».

Le Grand Dictionnaire définit ce terme comme un homme impénétrable, habile à poser des questions en référence au mythe d'œdipe. Ses biographes, eux, tentent en vain de percer l'énigme de cet homme, discret, modeste, pudique, qui a laissé peu de traces et se présente en cinq lignes dans son Grand Dictionnaire. Peu de correspondance, quelques actes officiels et ses fiches, ses recherches ont disparu. On le débusque, ici et là, à travers ses manuels scolaires, son « Journal de L'École normale » ou sa revue « L'Émulation » et surtout, au hasard des articles de son Grand Dictionnaire. Son style truculent, bon enfant, plein d'humour, le trahissent. Lorsqu'on tente d'évoquer Larousse, depuis son entrée à l'École normale de Versailles jusqu'à l'édition de sa « Lexicologie des écoles », c'est à dire pendant une quinzaine d'années, les amateurs que nous sommes, sont bien en peine. Il a pourtant davantage écrit que Victor Hugo mais il parle très peu de lui-même.

André Rétif, son premier biographe, archiviste à la Maison Larousse, écrit « Hélas, pas de documents d'archives, tous les papiers de ce travailleur prodigieux ont disparu, toutes ses lettres à part quelques-unes ». A défaut de documents, nous avons tenté, à partir de quelques repères, d'imaginer son parcours. Aussi, le texte que nous proposons, est ponctué de doutes, de « peut-être », de « il semble », de « on pense que ». Quelques témoins de l'époque et quelques gravures cherchent à replacer Larousse dans son contexte historique.

Nous sommes conscients que le normalien, l'instituteur de Toucy, le jeune bohème du quartier latin, aurait beaucoup à redire. Mais peut-être que le seul fait d'avoir consacré notre travail à un homme d'une telle valeur et pourtant, encore trop méconnu, justifiera l'indulgence de nos éventuels lecteurs.



## 1823, Pierre Larousse entre à l'école communale de Toucy.

Pierre Larousse est né le 27 octobre 1817 à Toucy dans l'Yonne. Ses parents se sont installés dans ce gros bourg qui se développe rapidement après la chute de l'Empire. Dans un environnement campagnard, auprès de parents unis qui l'affectionnent, Pierre connaît une enfance heureuse. Il entre à 6 ans, en octobre 1823, à l'école communale de Toucy que dirige Edme Plaid. Il ne la quittera que 10 ans plus tard.

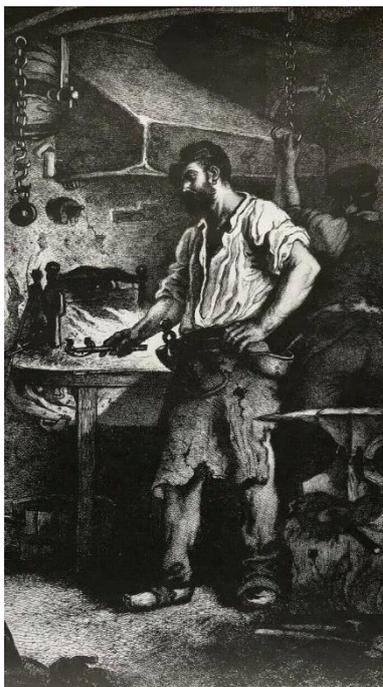
### Les parents

Athanase Larousse, charron et forgeron, épouse en 1816, à Toucy, Louise Guillemot. Il est né le 9 septembre 1793 à Courson-les-Carières, un village proche. Il est le fils de paysans propriétaires de Courson.

Elle est née le 27 mars 1795 à Toucy. Elle appartient à une très ancienne famille de tisserands-drapiers dont on trouve la trace à Toucy dès le début du XVIIe siècle. La famille Guillemot s'est enrichie dans le commerce du « poulangris », un mélange de laine et de chanvre très prisé en Bourgogne. Elle a une bonne réputation.

Athanase et Louise se marient le 27 novembre 1816. Le couple s'installe aussitôt à Toucy dans le faubourg du haut. La famille dispose donc d'une relative aisance (notamment du côté de Louise).

De cette union naît Pierre Larousse. Il est déclaré à l'État civil le 27 octobre 1817, le jour même de sa naissance, en présence notamment d'Edme Plaid, instituteur qui l'accueillera dans son école en 1823. Sophie, sa sœur, naîtra deux ans plus tard.



Intérieur de forge  
Gravure d'A Masson  
A. Cadar Editeur, Paris



Toucy - L'Auberge de la ville d'Auxerre aujourd'hui.

Il passe les 6 premières années dans une maison située, semble-t-il, sur la voie royale, là où les parents de Louise ont construit plusieurs maisons sur un grand terrain leur appartenant. En 1823, la famille s'installe un peu plus loin dans un bâtiment neuf, « l'Auberge de la ville d'Auxerre » où Pierre passera ses jeunes années au milieu des siens.

C'est là que « s'arrêtent les voitures venues d'Auxerre et que, le samedi, jour de marché, du lever au coucher du soleil, retentissent les cris des clients venus de dix lieues à la ronde ».

Sa petite enfance se déroule dans un milieu particulièrement animé. Son père travaille dans l'atelier de charronnage adjacent à l'auberge que tient sa mère. Larousse évoque avec précision le travail du charron dans son grand dictionnaire. Au début du siècle, « le plus petit groupe de maisons, situé au milieu de la campagne, présente presque toujours un atelier de charronnage à côté de la forge du maréchal-ferrant ».

Pierre est, dit-il, né chétif. Est-ce lui, l'enfant fragile, qu'il évoque dans un texte de « l'École Normale » alors qu'il rend cet hommage à une mère ? « Je t'ai élevé dans des langes moelleux, tu dormais le jour et, la nuit, tu secouais, autour de ta tête couronnée de pampres, les grelots de la folie. Combien

*de fois n'ai-je pas gémi sur ta conduite qui minait ta santé... ». Il observe le travail du forgeron mais ne sera jamais en mesure de lui succéder.*

L'enfant a dû s'attarder bien souvent dans l'atelier du père qu'il admire. L'auberge, « *une maison où, en payant, on trouve à boire, à manger et à coucher* », est bien située sur la route royale. C'est là que s'arrêtent les diligences qui, d'Auxerre, montent vers l'ouest de la France et vers Paris.

Auxerre, la ville la plus proche, est une commune de 1200 habitants en 1817. C'est une ville de garnison. Elle a vu naître Davout, maréchal d'Empire et elle a hébergé le célèbre capitaine Coignet. C'est une ville proche, occupée par les Prussiens à la chute de l'empire. Les habitants ont des sympathies bonapartistes et les communes voisines n'y sont pas insensibles.

A l'auberge, on se restaure, on y passe la nuit et à table, on évoque volontiers le petit caporal et les demi-soldes, nostalgiques, y racontent leurs exploits. Cela explique sans doute l'intérêt porté par Larousse à Bonaparte, le républicain qui s'efforça de répandre les grandes idées de la révolution, celui que Napoléon trahit par la suite. Son père qui a 23 ans à la chute de l'Empire, a-t-il échappé à la conscription ? A-t-il combattu lors de la bataille de France et Louise qui en a 21, a-t-elle attendu son retour avant de prendre époux ?



Toucy – La place centrale

furetant dans cette ambiance bon enfant, écoutant les uns, observant les autres, se donnant parfois en spectacle, écoutant en tremblant, les histoires d'horreur que lui raconte une nourrice se révélant un peu espiègle mais très sociable. Combien de passagers s'y sont arrêtés, bienheureux de s'y reposer et d'oublier les chaos de la route !

Dans un tel environnement, sa curiosité s'éveille précocement. Entouré de l'amour de ses parents, dans le cadre de cette auberge accueillante et vivante, son enfance est heureuse. Il parade avec bonheur parmi les habitués de « l'hôtel d'Auxerre » et il se souvient de l'atmosphère qui régnait dans la salle où il paradait. Il aime son père mais il est profondément attaché à sa mère. « *À douze mois je ne savais rien de plus que maman, à quatorze, je ne sais rien de mieux* » écrira-t-il plus tard. Lorsqu'elle meurt en 1871, il sera longtemps éprouvé par sa disparition.

## Toucy

En 1817, on sort à peine de la fin de l'Empire. Après la désastreuse bataille de France, après les cent jours, la défaite de Waterloo, l'occupation de la région par les armées étrangères, Toucy qui somnolait, retrouve bientôt son rôle de centre commercial du canton et ne cessera de se développer. En quelques années, la population passe de 1 800 à 2 600 habitants !

Il y a tout pour y vivre bien : un pharmacien, un aubergiste, un percepteur, un médecin, un notaire, un



Auxerre - Monument au maréchal Davout par Dumont, érigé en 1867.



En avion sur Toucy. (Pilote opérateur R. Henrard). Carte postale La Cigogne

vétérinaire, des cabarets, une école et des artisans (menuisier, sabotier, maréchal-ferrant, maçon). On y fabrique des tuiles, des clous, des cordes, des sabots. On scie le bois, la pierre, on tanne, on vanne. Et tout autour, il y a des champs, des prairies, des bois et de nombreuses fermes. Situé entre le Morvan et la Puisaye, le village est le point de rencontre entre tous les villageois du canton, voire de la région.

L'industrie drapière y est implantée depuis deux siècles. Les forêts occupent les bûcherons et une tannerie y a trouvé refuge. La « route royale » traverse la commune et la diligence s'y arrête. Ses comices agricoles et ses foires attirent beaucoup de monde. En outre, Toucy est connue pour son patrimoine : une église du XII<sup>ème</sup> siècle avec ses deux tours et son clocher, un château de la même époque dont il ne reste que les murailles et de sombres histoires de lieu maudit et de chausse-trappe .



Chose curieuse, Toucy doit aussi son renom par l'excellence de ses asperges dont Larousse, bon gourmet, rendra hommage dans un article du Grand Dictionnaire.

Dans l'Ouanne qui traverse la vallée, on pêche la truite, le brochet, le barbeau dans les étangs. On persécute les grenouilles. Dans les bois, on rencontre les chevreuils, les sangliers et même des loups. On imagine le chenapan qui gambade dans la vallée le long de la rivière.

Larousse évoque ici et là dans ses écrits, ce temps béni où il parcourt son terroir, comme le fera Colette plus tard, avec ses arbres, ses vergers, ses fleurs, ses bêtes.

Il aime la nature et il parcourt volontiers les prés et les bois de la Puisaye, saute par-dessus les ruisseaux, cueille les fruits sauvages, grimpe dans les bouleaux, chasse les hannetons. Cet attrait pour la nature apparaît à travers ses écrits. Dans les exemples qu'il choisit pour illustrer sa lexicologie, il emprunte beaucoup à ses souvenirs de campagnard et sa vie est, dans une certaine mesure, un hymne à la nature. Son œuvre est marquée par l'attrait qu'il porte à la nature.

Un de ses biographes, bucolique à vrai dire, écrira que « *C'était le chant matinal de l'alouette qui forçait le futur auteur du Grand Dictionnaire à éteindre sa lampe* », <sup>1</sup> car c'est à la campagne que son enfance s'est écoulée.

L'enfant de Toucy a, somme toute, une enfance heureuse, partagée entre l'école, la riche campagne de Puisaye et bientôt les livres.

### ***Souvenirs d'enfance***

Ici et là, à travers son grand dictionnaire, dans le journal de « L'école normale », sous le pseudonyme de Micromégas, dans la revue « L'émulation », voire parmi ses exercices de lexicologie, Larousse évoque ses souvenirs d'enfance. Ces témoignages laissent entrevoir un petit garçon rouquin, éveillé, joyeux, malicieux, coloré, frondeur et, somme toute, heureux.

Quelques extraits témoignent à la fois de son imagination, de sa curiosité, de son humour, de sa truculence. Le voici à l'auberge déclamant et mimant avec toute son énergie la chute d'un conte de Perrault bien connu et cela sous les applaudissements, du moins on peut le supposer, d'un public amusé et séduit par le petit homme.

---

<sup>1</sup> Rétif, André : *Pierre Larousse et son œuvre : 1817-1875*, Librairie Larousse, 1974

« J'avais 5 ans, monté sur une table, on me faisait déclamer le petit Chaperon rouge. Arrivé à la dernière péripétie du drame au moment où le loup dit : "C'est pour mieux te croquer mon enfant", j'ajoutais tellement le geste à la parole qu'il m'arriva de dégringoler ! »

Il est impressionnable. On l'imagine, fasciné, effrayé et en même temps ravi, lorsqu'il écoute la servante lui conter des histoires qui lui font dresser les cheveux sur la tête. Lui-même a connu des frayeurs lorsqu'il se rendait à l'école, tôt le matin, « dans la brume noire, sombre, obscure, ténébreuse, glacée ».

Dans le passage de l'école, au pied des ruines des fortifications de l'ancien château, l'enfant était paralysé de peur et imaginait des histoires de fantôme et de loup-garou.

« Dans mon enfance, je croyais aux loups-garous et je m'en effrayais : on m'avait fait lire les exploits de Croquemitaine dans un petit livre et ce nom seul me glaçait d'effroi. Chaque soir à la veillée, j'entendais raconter les plus effrayantes histoires de revenants ; je frémisais en passant, la nuit, sous les murs d'un cimetière : je n'eusse jamais osé pénétrer dans une église



aux premières ombres du soir. Je me souviens cependant que je goûtais un plaisir infini à entendre la vieille domestique de mon père me raconter ses histoires ; je l'écoutais haletant, frissonnant, je n'osais tourner la tête, je tremblais mais j'aimais à trembler. La vieille me faisait assister au départ des sorciers pour le sabbat, je les voyais, ils paraissaient me regarder d'un air de ricanement infernal ; elle faisait aussi défiler devant mes yeux des trépassés qui dansaient dans leur linceul, des diables noirs, cornus et fourchus, fixant sur moi leurs yeux d'escarboucle et me rendaient tout transi ; et toujours épouvanté, j'étais toujours content. J'étais alors un enfant craintif et crédule... les impressions que je reçus alors, furent longtemps à s'effacer de mon esprit ». (Livre des permutations).

Il écoute, il regarde, il cherche « le pourquoi » comme beaucoup d'enfants qui s'éveillent au monde.

Plus tard, il analysera cette faculté propre aux jeunes enfants d'observer et de chercher le pourquoi des choses. C'est cette soif de savoir et cette vive curiosité qui a, sans aucun doute, développé son intelligence. Ces qualités d'observation, de réflexion, Pierre, apparemment, n'en manquait pas.

L'enfant touche à tout, regarde tout, il veut palper, voir, deviner. Une série de comment, de pourquoi, s'impose à sa jeune intelligence. Il s'interroge à tout propos, sans cesse ni trêve. Il est curieux d'une curiosité terrible qui embarrasse souvent les mères.

La lecture, dès qu'il la maîtrise peu de temps après son entrée à l'école, lui ouvre de vastes horizons et enjolive sa vie.

A la maison des Larousse, il n'y avait pas de bibliothèque. Toutefois, il était facile de s'approvisionner auprès des colporteurs qui sillonnaient le pays, proposaient pour une somme modeste, les petits livres bleus imprimés à Troyes.

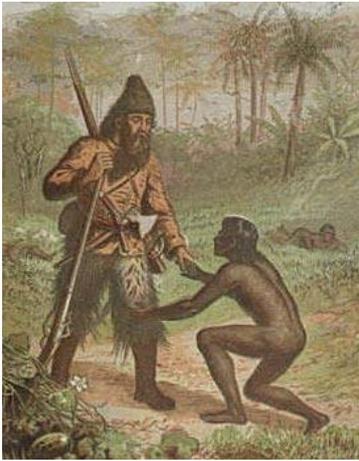
Ces colporteurs étaient surveillés par la police du roi méfiante à leur égard et par l'église qui redoutait les idées propagées par certains de ces ouvrages. Les colporteurs, plusieurs milliers à cette époque, sillonnaient la France. Ils s'arrêtaient volontiers à l'auberge de Madame Larousse. Et Pierre profitait de leur passage pour acquérir ces petits livres bleus.



Edouard de Mirbeck (1802-1900)  
Le petit chaperon rouge, pastel. 1850  
Détail - Coll. Part.



Le colporteur  
Anonyme, école française



*Robinson Crusoe sauve vendredi.  
Illustration de « Robinson Crusoe,  
in words of one syllable ».  
Par Marie Godolphin Routledge &  
Sons : Londres, 1868.*

C'est ainsi qu'insatiable, Pierre dévore tout ce qu'il trouve dans la littérature de colportage : des contes, des fables, des romans, des épopées, des œuvres de Voltaire ou de Rousseau, « Paul et Virginie », « les quatre fils Aymon », « Geneviève de Brabant » ou « Barbe Bleue » sans oublier « Robinson ». Et que ne ferait-il pas pour assouvir cette passion ?

Quand « Robinson », ce livre délicieux m'est tombé sous la main, pour la première fois, j'avais 9 ans et, pour le dévorer, j'ai commis des bassesses : j'ai volé quatre chandelles à ma mère et, circonstance aggravante, les chandelles étaient toutes neuves. Ma santé était chétive et la lecture faisait sur moi une vive impression. Bref, le médecin avait interdit tout travail d'imagination. Je devais me coucher avec les poules et, comme elles, dormir tout de suite. Je venais de découvrir Robinson au fond de la balle d'un colporteur. Pas moyen de le lire dans le jour, ma mère était toujours là, près de moi. Il fallait ruser, faire le petit Machiavel, je volais quatre chandelles et j'en eus pour quatre

nuits qui ont été les plus beaux jours de ma vie. »

### À l'École de Toucy

En 1823 lorsque Pierre fait son entrée à l'école primaire, beaucoup de villageois ne mesurent pas l'utilité de l'instruction. Ils rejoignent, par ignorance, les réticences qu'affichent un bon nombre de notables et de citoyens dits actifs, ceux qui paient assez d'impôts pour être



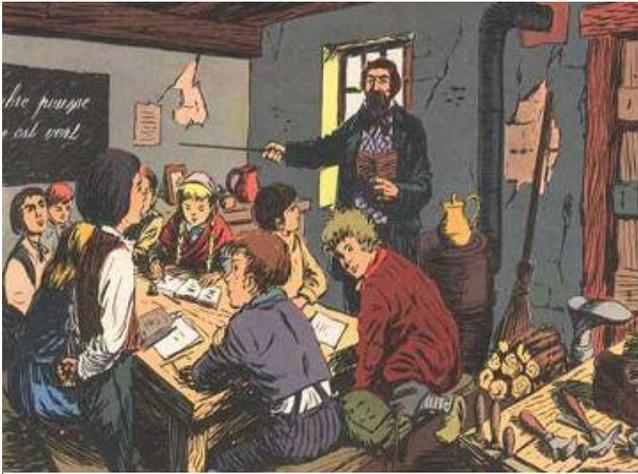
*Joseph-Marie Portalis en tenue de  
vice-président de la Cour de cassation.*

électeurs. Trop d'instruction mène à la révolte et aux horreurs de la Révolution. Sous l'ancien régime, les congrégations religieuses étaient les seules institutions sur qui reposait l'éducation des enfants, mais le réseau des petites écoles a été détruit par la politique violemment hostile à l'Église. Depuis, l'enseignement primaire végète. Portalis, s'alarme en 1802 de cette situation : « *Les enfants sont livrés à l'oisiveté la plus dangereuse, au vagabondage le plus alarmant. Ils sont sans idée de la divinité, sans notion du juste et de l'injuste. (...) Si l'on compare ce qu'est l'instruction à ce qu'elle devrait être, on ne peut s'empêcher de gémir sur le sort qui menace les générations présentes et futures* ».<sup>2</sup>

Il est un fait que le pouvoir royal n'intervenait guère en matière d'enseignement primaire. Une ordonnance, sous Louis XIV, qui ne sera jamais appliquée, décrétait que « *chaque communauté villageoise doit ouvrir une école dont le maître sera un prêtre catholique ou une personne choisie par le prêtre* ».

Sous l'empire, l'instruction du peuple était comptée pour peu de chose par rapport à la gloire militaire. Sous la Restauration, les monarchistes et les conservateurs redoutaient les gens du peuple trop instruits. Ils n'oubliaient pas les dérives révolutionnaires : Marat, Babeuf, Hébert ou le Nivernais Chaumette, porte-paroles des sans-culottes à la commune de Paris, tous ces révolutionnaires issus du peuple.

<sup>2</sup> Discours de M. Portalis prononcé le 4 avril 1802 au corps législatif sur le concordat et la loi organique cité dans *L'église et l'état*, documents publiés par Benoît Brunswik, Librairie Amyot, Paris, 1880, page 11



"Une école d'autrefois"  
 (Histoire de France, E. Pradel, M. Vincent et G. Marc Cours  
 élémentaire, SUDEL, 1969, p. 88)  
 Inventaire Bibliothèque du musée Nivernais de l'Éducation n° 831.  
 Cote 944.PRA

La Constituante, généreuse, avait décrété en 1791 que « *l'instruction serait gratuite à l'égard des parties indispensables pour tous les hommes* » : Paroles en l'air. Où aurait mené de telles idées démagogiques ! Sous l'empire comme sous la restauration, toute la France appelle la religion au secours de la morale et de la société. L'église reprend une grande partie des positions perdues pendant la période révolutionnaire. Toutefois, sous la monarchie de juillet, les « progressistes » prennent conscience que l'instruction est nécessaire. Peu à peu, ils imposeront leurs idées contre leurs adversaires conservateurs. Mais qu'ils soient plus ou moins libéraux ou plus ou moins cléricaux au nom des principes, tous

considèrent que l'enseignement primaire, jusqu'alors délaissé, doit se limiter à savoir tout au plus lire, écrire, compter. Les « régents des petites écoles » (le terme « instituteur » a été décrété en 1791 sur proposition de Talleyrand et de Condorcet) déclarent « *qu'on enseignera les connaissances rigoureusement nécessaires à tous les citoyens. Les personnes chargées de cet enseignement s'appelleront instituteurs* ».

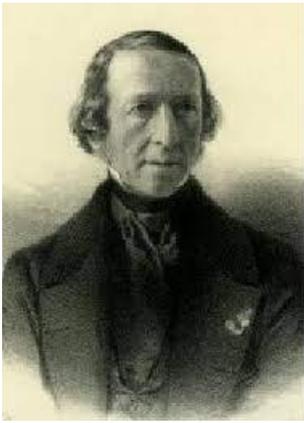
Les régents des écoles étaient choisis par la population et rétribués par les paroissiens. Le maître d'école n'avait le plus souvent qu'une formation sommaire. L'obtention du certificat de capacité exigé pour enseigner est un document douteux. Il dépend d'un rapport du comité de surveillance attestant la moralité du postulant, de son attachement sincère à la religion, ainsi que de son dévouement au roi et à son auguste famille. C'est avec cet aval que le candidat est autorisé à remplir les fonctions d'instituteur primaire.



Certificat de capacité - 1828

Le premier venu, faute d'un autre gagne-pain, pouvait embrasser cette profession : en général, le candidat à ces fonctions passait un examen très sommaire devant une commission nommée par l'évêque et recevait de lui l'approbation ou permission générale d'enseigner. « *Muni de cette pièce et de tous les certificats avantageux qu'il pouvait recueillir, il se présentait dans un village où une place était vacante, le jour où on devait choisir le titulaire. Là, il chantait, montrait son écriture et tous ses autres talents, exhibait ses recommandations et, s'il était agréé, signait le traité qui déterminait ses engagements et sa rétribution* ». Les régents étaient alors chargés de l'instruction et de l'éducation des enfants : la lecture, l'écriture, le calcul, les prières et le catéchisme ; l'éducation étant contenue dans le catéchisme.

Jusqu'aux années 1830, les instituteurs demeuraient soumis à la juridiction spéciale des archidiacres qui devaient s'informer avec soin de la bonne tenue de l'école, de l'observation du règlement et de l'exécution du contrat passé entre le maître et les habitants de la paroisse. Les maîtres d'école n'étaient pas formés et les rares écoles normales ne concernaient qu'une petite minorité. Seuls, les prêtres recevaient, dans les séminaires, la culture qui les prédisposait à l'enseignement. Mais la plupart se tournaient vers les collèges ou l'université.



Alexandre, César, Victor,  
Charles Destutt de Tracy  
1781 - 1864

Après la chute de Charles X, les autorités, ceux qui gouvernent le pays, songent timidement à développer l'instruction du peuple, en s'en tenant aux rudiments de base mais ils tiennent à ce que les instituteurs forment avant tout des citoyens dociles, soumis, respectueux de la religion. Les choses sont claires : le primaire est destiné à la classe paysanne et ouvrière, le secondaire à la classe supérieure, celle des notables, des religieux et de la nouvelle aristocratie bourgeoise. L'erreur serait de croire qu'il est possible de passer de l'une à l'autre de ces écoles, du moins c'est ce qu'affirme notre compatriote nivernais, le comte Destutt de Tracy, chef de file des idéologues et Pair de France.

Bien que les parents de Pierre Larousse soient relativement aisés, il n'est pas question d'envoyer leur fils dans un pensionnat d'Auxerre. Ne serait-ce pas déroger ? La majorité de la population vit encore des travaux agricoles ou de l'artisanat. Les communautés villageoises sont des univers clos, isolés, tant par les frontières linguistiques que par les difficultés de communication. On ne s'éloigne guère de son canton. Dans ce contexte, l'école du village n'a d'autre mission que de former des bons chrétiens. Les maîtres sont en quelque sorte appelés à seconder les curés.

Aussi doivent-ils être prudents car les comités de surveillance sont toujours prêts à les rappeler à l'ordre. D'ailleurs on leur conseille de ne jamais entrer dans une dispute de village et surtout de ne pas se mêler de politique. L'instituteur est pris entre le curé forcément « lettré », le maire et les conseillers municipaux qui ne le sont pas toujours. Du coup, l'enseignement religieux sera la matière essentielle et cette instruction sera en quelque sorte un rite de passage entre l'enfant et son entrée dans la vie active. Dès 12 ou 13 ans, les champs ou l'atelier du village les accaparent. La communion est parfois un moyen de pression pour le curé qui peut faire redoubler le candidat ou refuser la communion par un redoublement mal vécu par les parents et préjudiciable pour le maître.



A la rentrée de 1823, l'instituteur qui l'accueille est aussi celui qui fut témoin lors de son baptême, un patronage prometteur. Pierre a alors 6 ans.

Il est difficile de concevoir l'enseignement dispensé à cette époque. Larousse n'a pas écrit son autobiographie ou ses mémoires mais à travers son Grand Dictionnaire ou le journal de l'École normale, il confie parfois des souvenirs, des anecdotes, des faits qui nous permettent d'entrevoir l'état misérable dans lequel on instruisait alors les élèves.

La classe de Monsieur Plaid (ou Plait), se trouvait alors au premier étage de sa maison située au centre du bourg (Place de la République aujourd'hui). Le rez-de-chaussée servait de cabaret. La salle de classe était correcte. Est-ce sur la place que les élèves jouaient pendant la récréation ? Souvent les maisons d'école étaient de pauvres cabanes couvertes en chaume. Parfois, les écoles n'avaient même pas de local déterminé ou bien elles se tenaient dans une grange, dans l'atelier d'un sabotier, dans une cave, dans une écurie.

Dans le G D U, l'auteur constate « *qu'il est évident qu'un instituteur qui se voit obligé de faire sa classe dans une grange, dans une salle qui sert à la fois de poulailler et de boutique, doit être dans un état de misère qui ne peut que lui inspirer le dégoût de sa profession* ».

Si, en règle générale, les écoliers sont scolarisés jusqu'à la première communion, l'école n'est pas obligatoire et les enfants de familles pauvres n'y ont pas accès à moins d'être tirés au sort et de bénéficier d'une des places réservées aux nécessiteux. Ce sont les familles qui

rétribuent le maître et seuls quelques indigents, selon les contrats, bénéficient d'une bourse. C'est peu par rapport à la population.

L'instituteur dispense « le b-a-ba », le catéchisme et l'histoire sainte. Il doit instruire ni trop, ni trop peu, telle est la règle suggérée par la hiérarchie. La communion sera donc le terme de la quasi-totalité des enfants de Toucy et Larousse sera peut-être l'un des seuls à poursuivre ses études au-delà.

À l'école maternelle, il apprendra les premiers rudiments, puis la lecture qui lui ouvrira de nouveaux horizons et développera son imagination.

Dans la salle de classe, du haut de son estrade, Monsieur Plaid, détenteur d'un brevet de capacité et d'une modeste culture, enseigne la lecture, l'écriture mais aussi les prières, l'instruction religieuse et la morale, selon des méthodes qui ont peu évolué depuis le Moyen-Âge. Songez que l'enseignement religieux, selon les textes officiels, « *tiendra le premier rang, que des prières commenceront et termineront toutes les classes, que le catéchisme et les versets de l'Écriture seront appris tous les jours...* »

Monsieur Plaid (ou Plait) assure ses fonctions à Toucy depuis 1808. C'est un homme sérieux, d'une culture modeste mais sans grande envergure. Il est bien noté par l'Inspection. Il faut dire que, selon le rapport de l'Inspecteur Brodier (1830 ?), « *la plupart des maîtres, même parmi les plus jeunes, ne savent ni parler ni écrire leur langue* ».

Faut-il préciser qu'en 1833, près de 45% des 23 000 enfants du département de l'Yonne sont plus ou moins illettrés. Beaucoup ne sont pas scolarisés en raison de l'indifférence des parents à l'égard de l'instruction, de la pauvreté des familles, de l'éloignement de l'école ou d'un handicap physique. Il existe, à cette époque, trois modes d'enseignement : le mode individuel, le mode mutuel et le mode simultané auxquels les pédagogues ajouteront le mode mixte, un compromis entre les deux derniers. C'est cette méthode mixte que pratiquera Larousse entre 1838 et 1840.

En 1823, Edme Plaid pratique, comme la plupart de ses collègues, la méthode dite « individuelle ». L'instituteur, dans une classe souvent surchargée consacre quelques minutes de son temps à chaque écolier. Il les appelle un par un pour leur donner une leçon et leur apprendre à lire. Lorsqu'ils savent lire, les parents doivent payer un supplément au maître pour qu'ils apprennent à écrire et, s'ils le payent encore plus, à compter ! C'est très long et peu efficace.

On dispose de peu de livres pour étudier : l'Histoire Sainte, un missel, un almanach ou tout écrit apporté par l'élève.

Les collégiens en ville et les étudiants à l'université disposent de manuels scolaires mais à l'école primaire, si on excepte les textes religieux, il n'y en a guère et ceux qui existent sont inadaptés. Pendant que le maître interroge un élève, les autres enfants sont seuls et font souvent des bêtises ! On singe le maître par derrière, on se dispute, on introduit, des hannetons pendant la sieste par exemple. C'est l'anecdote dont Larousse est le héros et qu'il transcrit à l'article « 3 hannetons » de son Grand Dictionnaire : « *Que ne fait-on point en classe avec un simple hanneton ? De quel secours précieux n'est-il pas pour égayer la monotonie d'une leçon de grammaire et, à ce sujet, qu'on nous permette un souvenir personnel dont Philibert sera le héros...* ».

Et Larousse d'évoquer, avec l'humour qui le caractérise, l'invasion de hannetons dans la classe du brave instituteur et le tapage qui s'en suit.



*Triste sort des professeurs dans les années fertiles en hannetons !  
gravure de presse d'après dessin d'Honoré Daumier, 1846  
Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1979.07052*

On comprend mieux l'importance de la discipline et des punitions infligées aux mauvais sujets. Pierre Larousse ne s'est guère confié sur son adolescence mais apparemment cette période a été tranquille, riche et somme toute heureuse. Il a dû parfois s'ennuyer dans la classe de Monsieur Plaid. Peut-être l'a-t-il accompagné en tant que « moniteur » au-delà de sa communion ? Mais hors de la classe, sa passion pour la lecture, ses vagabondages sur les bords de Loire, l'effervescence de l'auberge, sa soif de savoir et les activités familiales remplissaient pleinement sa jeunesse. Et, au fond, n'est-ce pas auprès de son vieil instituteur que le futur normalien découvre sa vocation de pédagogue ?

Dix ans séparent son entrée dans la section des petits, celle où on apprend à lire en 1823 et son succès à l'examen d'entrée à l'École Normale en 1833.

1833, c'est l'année où le seul instituteur qu'il ait connu, Edmé Plaid, est limogé par la municipalité, peu reconnaissante à celui qui a permis à des centaines d'écoliers toucynois d'apprendre les rudiments. Son enseignement était, disait-on, trop obsolète. Il est remplacé par un jeune normalien formé à Versailles, deux ans avant que Larousse n'y entre.

1833, c'est aussi l'année où, ministre de l'instruction, Guizot fait adopter par la chambre des députés une loi qui va résolument prendre en compte l'enseignement élémentaire et former les instituteurs. Elle vise aussi à moraliser le peuple, dont on craint les révoltes, à favoriser l'essor économique et à consolider le nouvel ordre politique et social.

1833, c'est l'année où Pierre Larousse fait le choix de se former au métier d'instituteur avec le sentiment de servir plus tard les enfants de la campagne.

Il ne sait pas encore qu'il sera un jour, par le biais de son dictionnaire et sa méthode d'apprentissage de la langue française, l'instituteur de tous les Français.

L'un des premiers bénéficiaires de la Réforme mise en place par Guizot, Larousse sera ainsi un pionnier et l'un des premiers à mesurer les avancées capitales en matière de formation des maîtres et d'organisation de l'instruction. Il constatera aussi la faiblesse d'une pédagogie trop marquée par le passé, trop dépendante de l'église et qui vise avant tout, à rendre dociles les sujets de Louis- Philippe, roi des Français.

## 1834, Pierre Larousse entre à l'École Normale de Versailles.

### Une vocation ?



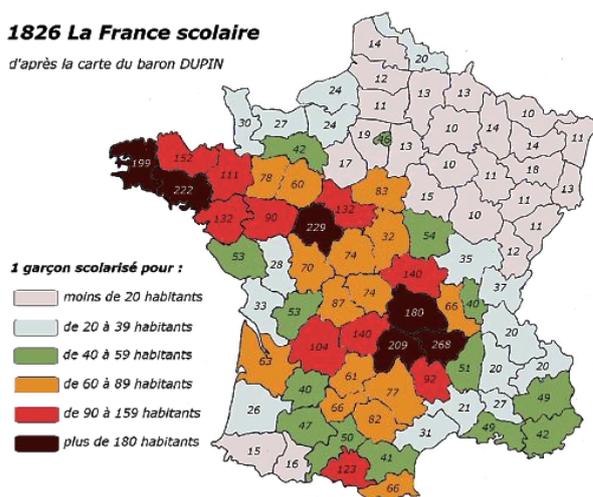
Edwin Henry Landseer, *Shoeing*, 1841.

On peut s'interroger sur les motivations qui ont poussé Pierre Larousse à se porter candidat à l'examen d'entrée à l'école normale. Il est vrai qu'en dépit de ses capacités, ce garçon d'origine rurale et de milieu modeste, ne pouvait envisager de poursuivre des études au collège d'Auxerre. En 1834, il n'y a guère de pont ou « d'ascenseur social » qui favorise l'accès aux classes supérieures pour les gens du peuple. Les enfants des bourgeois ou des aristocrates sont instruits dans les établissements secondaires. Les enfants de paysans ont droit à l'école élémentaire s'il y en a une dans leur village. La plupart exerceront le métier du père. Mais Pierre ne respectera pas la tradition : il ne sera pas forgeron ou charron comme son père. D'une faible constitution, il n'aurait pas la force de manier la masse ou de ferrer un cheval. Lui, fera partie de ces instituteurs chargés d'enseigner les rudiments aux écoliers de la campagne. Il a, sans aucun doute, conscience de l'importance de l'instruction notamment pour les enfants de la campagne. Les candidats qui postulent à la fonction publique souhaitent parfois échapper à la vie monotone et étriquée de leur village. Il se peut aussi qu'ils ne prêtent aucun d'intérêt au travail manuel qui les rebute ou qu'ils aient d'autres ambitions. C'est le cas de Pierre, adolescent rêveur et grand lecteur. Il souhaiterait sans aucun doute, connaître un horizon plus large que celui du canton de Toucy et un métier où l'intelligence prime sur les muscles. Il ne s'attarde plus guère dans la forge paternelle et préfère observer les gens de la campagne, s'adonner à la lecture et écouter les voyageurs de passage à l'auberge que gère sa mère. Voulait-il, comme d'autres, échapper au service national dont les instituteurs étaient exemptés lorsqu'ils avaient contracté l'engagement décennal ? Il n'y pense pas. Plus que toutes ces hypothèses sur son orientation professionnelle, il faut privilégier le rôle joué par son maître, Monsieur Plait. Il l'a formé et suivi depuis 10 ans. Il a mesuré ses aptitudes, son avidité d'apprendre et il s'est attaché à ce garçon. Sans doute a-t-il voulu transmettre à son élève, son goût pour l'instruction et pour le métier. N'est-ce pas lui qui le prépare à l'examen d'entrée à l'École normale en 1833 ? Et les parents ne font pas obstacle au projet de leur fils. Ils l'encouragent dans cette voie, conscients de l'importance de l'instruction et aussi de sa faible constitution. Ils débourseront, sans rechigner, les frais qu'a entraînés son admission à L'École normale.

### L'admission

#### 1826 La France scolaire

d'après la carte du baron DUPIN



L'entrée à l'école suppose la réussite à un examen. Celui-ci ouvre droit éventuellement à une bourse départementale indispensable à la plupart des candidats qui s'y présentent. Pour concourir, il faut obtenir un certificat de moralité signé par le maire de la commune. La famille Larousse est respectée dans le village et cela ne pose pas problème. C'est avec l'aide d'Edme Plait qu'il prépare son concours. Le père Larousse n'hésite pas à payer des cours particuliers à son fils. L'instituteur s'est pris au jeu avec cet élève agréable qu'il connaît bien et qui a de bonnes dispositions. Sans doute a-t-il pu vérifier ses



Photographie de François Guizot par Félix Nadar.

compétences lorsque Pierre a fait office de « moniteur », de « sous-maître », si l'on peut dire, du moins, faute de témoignages, peut-on l'imaginer ? L'examen d'admission comprend des épreuves écrites et des épreuves orales. Les épreuves écrites sont au nombre de quatre : une page d'écriture cursive en gros, en moyen et en fin, une dictée d'orthographe, une narration sur un sujet simple ou un récit tiré de l'Écriture sainte et un exercice pratique de calcul. Les épreuves orales portent sur la lecture, l'instruction religieuse, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, éventuellement le chant et le dessin. L'ouvrage de référence à l'époque où il se présente au concours, est l'abrégé d'histoire Sainte de Lhomond (prêtre et principal de collège, ses manuels scolaires, et en particulier sa grammaire, seront longtemps la seule référence dans les écoles élémentaires mais il est rédigé par un enseignant du secondaire pour les collégiens car il n'était pas adapté aux enfants des campagnes.)

En 1833, on exige peu des candidats et les connaissances restent superficielles en dépit de l'ambition des textes officiels. Cependant, sous l'effet de la loi Guizot, le niveau des examens va s'élever progressivement. Et l'École normale y contribuera fortement.

Les examinateurs recherchent la motivation, le niveau du postulant et s'attardent sur son certificat de moralité. Ils ont en tête que ces modestes fonctionnaires auront pour mission de répandre l'instruction dans les campagnes et dans les milieux populaires. Ils doivent en savoir un peu mais pas trop et être dociles et soumis si possible...

Le nombre de candidats et la sélection varient d'une région à l'autre et il y a une grande disparité. Par exemple, la Bretagne est une zone déshéritée mais l'Alsace a déjà, depuis plus de 20 ans, une école normale, des enseignants formés et beaucoup d'écoliers sachant lire, écrire, compter.

### Les Écoles normales

Après la révolution de 1830, les ouvertures d'Écoles normales se multiplient. Une première école normale a été créée en 1810 à Strasbourg mais en 1830 il n'y en a guère que 14 dans l'hexagone. Dans l'article 2 de la loi Guizot du 28 juin 1833 « *tout département sera tenu d'entretenir une École normale primaire, soit par lui-même, soit en se réunissant à un ou plusieurs départements voisins* ».



Affiche rappelant l'application de la loi de 1882 sur l'instruction primaire obligatoire – 1912. Archives de Paris

La réforme courageuse engagée par le ministre de l'instruction restera l'un des titres de gloire de Guizot, dernier ministre de l'Instruction qui a dû affronter l'opposition des conservateurs, des ultra-royalistes ou des idéologues comme notre concitoyen Destutt de Tracy. Ceux-ci mettaient en garde le gouvernement contre l'instruction du peuple qui engendrerait inévitablement le chaos, la révolution, la

tyrannie des sans-culottes. Les royalistes les plus farouches font preuve d'arrogance et de mépris à l'égard de la populace.

L'instruction du peuple est un sujet politique qui, sous le régime de Louis-Philippe, divise profondément les partisans de l'ordre et les libéraux. La déchristianisation brutale sous la révolution a déstabilisé la France. La réhabilitation de l'Église et le retour des congrégations ont ramené la paix. Il faut éviter de nouveaux soubresauts populaires et il n'est pas question de semer dans l'esprit des paysans des idées dangereuses. Guizot, visionnaire, constate « *qu'à notre degré et dans notre état de civilisation, l'instruction du peuple est une nécessité absolue, un fait à la fois indispensable et inévitable* ». On lui reprochera plus tard, les émeutes et les



barricades que dresseront les Républicains en 1848 et le rôle supposé des instituteurs dans l'émancipation des paysans et des prolétaires. On se souviendra surtout de la répression violente qui suit les journées de juillet dont il assume la responsabilité, en tant que chef du gouvernement. Il avait néanmoins écrit « *qu'une école doit être l'asile de l'égalité, c'est à dire de la justice* ». Cette loi de 1833 apporte, dans le système des écoles primaires, une véritable révolution avec de fécondes et

heureuses conséquences. Elle rend obligatoire la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures et de surcroît, l'instruction morale et religieuse. Surtout, elle met en place la formation des maîtres. Elle justifiera la création des Écoles normales supérieures de Saint Cloud et de Fontenay aux Rosés, un demi-siècle plus tard.

L'effet de cette loi est immédiat. Lorsque Larousse quitte Versailles en 1838, il y a 74 Écoles normales en France, près de 39 000 écoles, 3 800.000 filles et garçons sont scolarisés. L'état a pris en charge l'instruction primaire et les départements cèdent peu à peu leur rôle. Ils étaient parfois plus soucieux de leurs finances et de leurs électeurs que des enfants du peuple. Après bien des différends entre l'Inspection Académique et le département, la Nièvre ouvre son École normale à Varzy en 1868 et abandonne l'annexe de Bourges qui s'était implantée provisoirement à l'Abbaye de Corbigny en 1851.

### ***L'école normale de Versailles***

Pierre Larousse sera boursier à Versailles. L'école avait été inaugurée deux ans plus tôt avant la loi Guizot. Préparée par Ambroise Rendu, parue le 11 mars 1831, une ordonnance royale prescrivait la création d'une École normale destinée à former les instituteurs primaires pour l'Académie de Paris. Elle devait, en outre, éprouver ou vérifier les nouvelles méthodes d'enseignement applicables à l'instruction primaire. L'École normale de Versailles est installée dans les dépendances du château (à l'emplacement actuel de la Préfecture), un cadre prestigieux si on le compare à bon nombre d'Écoles normales établies, à cette époque, dans des locaux étriqués et sans caractère. Elle est inaugurée le 1er décembre 1831 par Montalivet, ministre de l'instruction publique. Cette École ajoute donc, à son rôle classique de formation des instituteurs, celui de laboratoire pédagogique.

Théodore Lebrun en devient le Directeur. Il assurera les cours de pédagogie pendant 13 ans avant d'être appelé à l'inspection de la Seine. Fils d'un Girondin ministre en 1793, Lebrun est féru d'histoire et n'a pas oublié les grandes idées de 1789. « *Il avait encore le sang révolutionnaire* » et évoquait volontiers, dit-on, les grandes figures de la Révolution. Peut-être a-t-il insufflé à Larousse, quelques-uns des idéaux républicains qui le guideront par la suite ?

## *Pierre Larousse, Normalien*

Il arrive à Versailles en 1834, à 17 ans. L'âge d'admission est de 16 ans. Comme il n'y a pas d'École normale dans l'Yonne, c'est Versailles qui l'accueille.

Au moment où il entre à Versailles, le gouvernement vient enfin de prendre en main la direction de l'enseignement primaire et intervient directement dans la formation et l'organisation des écoles normales. Le premier acte de Guizot, nommé ministre de l'instruction, fut effectivement la promulgation d'un règlement pour les Écoles normales primaires (arrêté du 14 décembre 1832).

En 1834, les effectifs des Écoles normales s'élèvent à 1695 élèves. La plupart sont des boursiers des départements ou de l'état. Seuls 331, soit 12 %, sont des normaliens devant payer et eux ne sont pas astreints à l'engagement décennal, (celui qui consiste à servir l'école durant 10 ans.) Progressivement, le niveau des Écoles normales s'améliore. L'élévation du milieu d'origine en témoigne. Il y a de plus en plus de candidats et le statut de fonctionnaire se valorise.

Larousse écrit dans le tome VI de « *L'École normale* » :

« *Depuis quelque temps, le niveau des études tend à s'élever et toute notre ambition serait que cette feuille contribuât à cette régénération* ». Les connaissances de Pierre sont restreintes. Il a beaucoup lu, il est curieux mais en fait, il a conscience de ne pas en savoir assez. Il y a chez lui un côté paysan qui tranche avec les collégiens instruits en ville par des professeurs de l'Université. Il est vrai que les collégiens de milieu aisé poursuivent leurs études pour devenir médecins, avocats, hommes de lettres. Lui, a dû opter, en raison de ses origines paysannes, pour une profession peu considérée mais qu'il a choisie. Il s'engage donc résolument dans cette voie et il ne saurait échouer. Ne s'est-il pas engagé, comme tous les boursiers, pour 10 ans au service de l'État ? Rompre l'engagement impliquerait, selon les textes, le remboursement de la bourse et la soumission aux obligations militaires.

Lors des premières années de la loi Guizot, on apprécie le côté « rustique » de ces futurs instituteurs venus de la campagne. Leur modestie est un garant de la pureté de leurs mœurs. « *À Dieu ne plaise que l'école en fasse jamais des messieurs, c'est à dire des esprits mécontents de tout ce qui les entoure, enivrés du sentiment de leur fausse supériorité !* »<sup>3</sup>



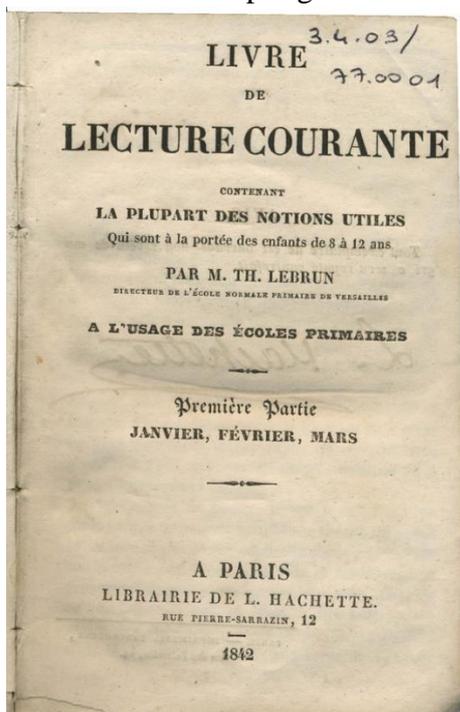
*Tenues de Normaliens.  
Couverture du livre Les Ecoles Normales dans l'Indre,  
1834-1934, par Jean Marot, Châteauroux 1934.*

Pierre y entre avec enthousiasme, à l'automne 1834. Il devient donc élève-maître selon la terminologie de l'époque. Il y arrive avec son trousseau, un uniforme : redingote en drap bleu, pantalon de drap noir, deux bonnets de coton, trois blouses aux palmes et aux boutons de l'école, un chapeau rond, une casquette d'uniforme et un ceinturon en cuir vernis. A noter que ce trousseau est imposé et à la charge de la famille. Le couple Larousse s'acquitte de cet achat. Il a d'emblée approuvé le choix de leur fils. A l'Internat, le règlement est strict : silence, atmosphère étouffante, monacale, peu de sorties, peu de vacances, des horaires rigoureux, une surveillance constante et des menaces d'exclusion ou de redoublement.

<sup>3</sup> Augustin François Théry : Lettres sur la profession d'instituteur, Dezobry, E. Magdeleine et Cie éditeur, seconde édition 1855 page 35

Il évoque dans un article du Grand Dictionnaire, le régime de l'internat. « Le soir, après le souper, on monte en rang et l'on se couche sous la surveillance du maître d'étude, du pion si vous aimez mieux. Qui de nous ne se souvient du dortoir, du lit de fer, du modeste mobilier, de la simple paille car le sommier est un objet de luxe qui n'a pénétré que dans les pensions aristocratiques » ? Villemain, futur ministre de l'instruction, résume ainsi ce qu'on attend de ces maîtres en formation : « *Les élèves des écoles normales sont des jeunes gens dont l'aptitude à une profession respectable doit se marquer par la régularité de la conduite, l'amour du travail, la patience, la docilité et l'exactitude. Si quelques actes dénotent en eux l'absence de ces qualités, ce ne sont pas des punitions qu'il faut leur infliger ; il vaut mieux fermer la carrière de l'enseignement à des hommes qui n'y apporteraient pas les dispositions nécessaires, et qui ne seraient pas dignes de leur profession.* »<sup>4</sup> Combien sont-ils dans l'institution : une quarantaine entre les années 1834 et 1838, 13 ou 14 par année en moyenne ? On imagine que dans ces conditions, les enseignants et les pensionnaires sont proches. Ils vivent sur un mode familial, avec une surveillance étroite et une vigilance en ce qui concerne la morale et les pratiques religieuses. L'École n'emploie que fort peu de personnel domestique car les futurs maîtres mettent la main à la pâte pour le ménage : « Il ne s'agit pas d'habituer ces fils de paysans à un luxe qu'ils ne sauraient trouver dans leur école de campagne ! »

Cela ne doit pas gêner le fils d'aubergiste, habitué aux travaux ménagers.



*Théodore Lebrun,  
Livres de lecture courante : contenant la  
plupart des notions utiles qui sont à la portée  
des enfants de 8 à 12 ans  
Hachette (Paris) 1842*



*En 1865, une École normale de garçons sous Napoléon III. Assis, les membres du corps enseignant avec le directeur au centre ayant à sa droite l'aumônier lisant son livre de prières. Debout, une promotion d'élèves-maîtres en uniformes noirs à redingotes et gilets.  
Source Wikipédia Cont. : André Payan-Passeron.*

Le directeur, Monsieur Théodore Lebrun (qui collaborera plus tard à la revue « L'École Normale ») enseigne l'essentiel de l'enseignement avec la collaboration de deux maîtres et d'un pion pour la surveillance. Il est l'économe de l'établissement qu'il gère avec le montant des bourses fixé par le ministère et le prix de pension des élèves qui paient. Les finances s'avèrent le plus souvent insuffisantes et l'équipement du coup est sacrifié. On peut supposer que Versailles, par son statut privilégié, était mieux loti que d'autres ; c'est le Directeur qui est chargé de faire régner l'ordre et, de lui, dépend en grande partie, le succès de l'école. Lebrun décède en 1862 et Larousse publie, dans le « Journal de l'École normale », une notice nécrologique élogieuse pour celui qui avait formé treize générations d'instituteurs. Les enseignants étaient nommés par le ministre après avis de la commission de surveillance et après un examen. Larousse conservera de bonnes relations avec ses anciens maîtres et notamment avec Monsieur Gallien, ancien professeur de grammaire « le père de la Dictée » qui collaborera au journal « Si la Dictée n'avait pas existé, M. Gallien l'aurait inventée ». On sait la place qu'occupent les dictées « orthographiques », « orthologiques »,

<sup>4</sup> Abel François Villemain : Rapport au Roi par le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique sur la situation de l'instruction primaire en 1840, p. 37

« homonymiques » et autres dans ses ouvrages de lexicologie. Sans doute est-ce un héritage des liens qui l'unissaient à son ancien maître ?

L'aumônier de l'école joue un rôle important au côté du directeur. Il est chargé de la direction morale et religieuse des élèves et même de les confesser. Certains sont des inquisiteurs mais souvent ils font preuve d'indulgence avec les jeunes gens. Larousse ne semble pas avoir été perturbé par leur présence. Guizot, fervent catholique mais soucieux de l'ordre social, écrit : « C'est avant tout dans les Écoles normales qu'il est essentiel de répandre une instruction morale et religieuse pure, élevée et efficace ».

La commission de surveillance était redoutée, tant par les normaliens que par les enseignants. Établie, par ordonnance dès 1831, elle avait pour mission de prendre toutes les mesures utiles pour l'établissement. Elle intervient dans les classes, interroge les élèves, juge de leur progression et peut décider d'une exclusion ou d'un redoublement. C'est cette commission qui décernera à Pierre Larousse, son brevet d'enseignement, le 17 avril 1837. Les treize élèves-maîtres de sa promotion obtiendront ce certificat. Selon Larousse, l'enseignement qu'il a reçu pendant trois ans, est de qualité médiocre et sa soif de savoir n'est pas assouvie. Cela explique que, après deux années passées à l'école de Toucy, il reparte pour la capitale, là où excellent les arts, les sciences et les lettres.

Le programme comprenait, en première année, la lecture, l'écriture (y compris les éléments de style), l'arithmétique, le dessin, la géographie et l'histoire ancienne, le chant, la rédaction des actes de l'état civil, les premières notions d'horticulture et quelques leçons de gymnastique.

La géométrie, les sciences naturelles (physique et chimie, ainsi que la pédagogie, étaient réservées aux deux dernières années). S'y ajoutait l'anglais. Au cours des trois ou quatre années, on insistait avant tout sur l'éducation religieuse. Bien que Pierre fût érudit d'histoire Sainte, il privilégiait les autres connaissances dispensées par les professeurs. Il présente sa candidature à la municipalité de Toucy. Il se trouve que l'instituteur en place vient de présenter sa démission. Monsieur Barthélémy, dit Thibaut, avait succédé à Edme Plaid, le 28 mars 1833 ». Il était, semble-t-il, plus qualifié que son prédécesseur et plus « solide », selon les élus municipaux.

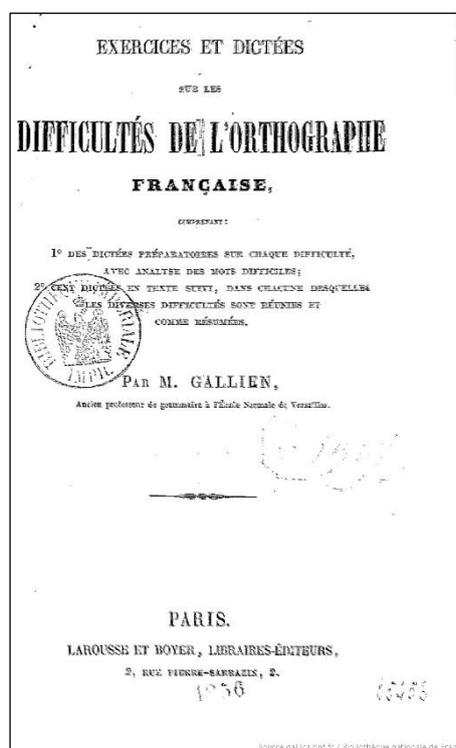
Il est un fait que sous la restauration, la plupart des écoles primaires étaient dans un état déplorable. On est confondu par l'ignorance d'un grand nombre d'instituteurs, beaucoup sont sans brevet et font du gardiennage.

Les enfants y végètent pendant un certain nombre d'années (5 à 6 ans en général et 10 ans en ce qui concerne Pierre Larousse) et en sortent en n'ayant qu'une instruction très insuffisante. L'université, créée par Napoléon, privilégie les études secondaires et supérieures. Les collèges (le mot « lycée » a disparu) et les facultés accueillent les enfants de milieux aisés.

Thibaut Barthélémy est un Normalien. Il avait fait ses études, comme Larousse, à Versailles et faisait sans doute partie de la première promotion qui en était sortie en 1833.

Cette année 1833 est marquée par la loi Guizot, « cette admirable loi sur l'instruction publique qui contenait en principe tous les progrès » affirmera, plus tard, l'auteur du Grand Dictionnaire.

L'année 1833 est aussi celle qui précède de peu son examen d'entrée à Versailles. En 1823, Edme Plait l'avait accueilli à l'école de Toucy, dès l'âge de 6 ans. Il l'avait suivi jusqu'à son remplacement, 10 ans plus tard.



*M. Gallien Exercices et dictées sur les difficultés de l'orthographe française, Larousse et Boyer (Paris) 1856*

Il s'était pris d'affection pour Pierre et lui avait donné les bases pour accéder à l'École normale. Ce n'était pas un grand pédagogue, ses méthodes étaient celles de l'ancien régime, routinières, répétitives, faisant surtout appel à la mémoire mais il était consciencieux et dévoué. N'est-ce pas grâce à lui qu'en 1830, près de la moitié des conscrits du canton savaient lire et écrire alors qu'il n'y en avait guère plus d'un sur dix, 20 ans plus tôt ?

Barthélémy, comme c'était apparemment l'usage, propose au conseil municipal son successeur, en l'occurrence, notre jeune Normalien issu de la première promotion, après la loi Guizot. Dans son compte rendu du comité d'instruction de la municipalité, il est dit : « que le Président donne lecture d'une lettre du premier avril à lui, adressée, ainsi qu'au Conseil municipal, contenant la démission de M. Barthélémy de ses fonctions d'instituteur communal, en faveur du fils Larousse de Toucy, élève de l'École normale de Versailles, le présentant pour son successeur ». Dans ce courrier, il est précisé que le candidat est porteur des certificats de capacité et de moralité exigés par la loi.

Le brevet de capacité clôt la préparation des instituteurs et institutrices. Lors de l'examen, les candidats se présentent devant une commission composée de sept personnes dont plusieurs représentants de l'enseignement secondaire. Ceux-ci, en ces années trente, méconnaissent souvent l'enseignement primaire qui a été délaissé après la révolution. Les épreuves sont relativement simples.

### ***Installation de Larousse à l'école de Toucy.***

Il fait souvent usage de ses connaissances bibliques dans les exercices de ses manuels scolaires et dans ses écrits.

Ce qu'il savait, suffisait amplement pour lui permettre d'instruire les enfants des familles rurales souvent illettrées. Mais sans doute étaient-elles insuffisantes pour le jeune Larousse. Plus tard, il consolidera dans les bibliothèques et les grandes écoles parisiennes, ce qu'il a commencé à découvrir à Versailles.

En dernière année, les étudiants, en guise d'apprentissage, prenaient en charge les écoliers d'une école primaire annexée à l'établissement, une « école d'application ».

Ainsi témoigne un Normalien de cette époque :

« C'est en troisième année seulement qu'on avait la chance de se collecter aux difficultés pratiques de l'enseignement. On nous envoyait à l'école mutuelle publique de la ville. Le Directeur, avant ou après la classe, nous expliquait avec une grande patience, le mécanisme, fort compliqué pour nous, de sa direction, nous donnait de bienveillants conseils et nous préparait à réfléchir sur ce que nous aurions à faire le premier jour de notre entrée en fonction dans une école dont nous serions les maîtres ».

Monsieur Lebrun a dû, lui aussi, en procédant du concret à l'abstrait, évoquer le matériel scolaire, le choix du local, les registres à tenir, les récompenses, les punitions autorisées, la manière de diviser la classe et de se mettre à la portée des enfants selon leur niveau.

Larousse a donc été formé, mais dans l'optique du gouvernement, il a été formé pour instruire les enfants du peuple et répandre les bonnes habitudes qui constituent « l'éducation populaire ». Il veut aller plus loin, faire appel à leur esprit, stimuler leur intelligence et les sortir de leur fatalisme. N'est-ce pas la mission d'un instituteur ?

Un brevet d'enseignement du second degré lui est attribué, le 7 avril 1837. Ses aptitudes sont telles qu'il pourra prétendre au brevet supérieur qu'obtiennent les meilleurs élèves. Dix mois plus tard, le 8 Février 1838, il franchit cette épreuve avec succès. Toutefois il n'obtiendra pas une bourse qui lui aurait permis d'entrer à l'Université, d'obtenir son baccalauréat et de poursuivre des études supérieures. Pour beaucoup d'universitaires, il ne sera jamais qu'un autodidacte.

Pierre Larousse a alors 21 ans et il est impatient d'exercer le métier qu'il a choisi.

Trois mois après l'obtention de son brevet supérieur, le 8 mai 1838, Pierre Larousse accueille pour la première fois, les écoliers inscrits à l'école publique de Toucy.

## 4 Avril 1838 : Pierre Larousse, est nommé instituteur à l'école communale de Toucy.

*Pierre Larousse entre à l'école Normale à l'automne 1834.*



*École normale de Versailles*

Il a été brillamment reçu au concours d'entrée et a bénéficié d'une bourse que le conseil Général de l'Yonne attribuait chaque année à 4 élèves du département.

C'est l'École normale de Versailles, inaugurée trois ans plus tôt et implantée dans les dépendances du château qui l'accueille. L'Yonne fait partie, comme la Nièvre, des départements dépourvus d'Écoles normales, voire d'écoles primaires car près de la moitié des communes n'en n'ont pas avant la révolution de juillet de 1830 !

Le 17 avril 1837, après avoir donné satisfaction aux membres d'une commission de surveillance et subi quelques épreuves, il obtient le brevet élémentaire ou brevet d'enseignement du second degré, qui est le seul titre requis à cette époque pour enseigner dans un établissement primaire.

Le 9 février 1838, il obtient le brevet d'enseignement du premier degré ou degré supérieur. Ce diplôme confère aux maîtres, qui en sont pourvus certains privilèges, l'accès aux fonctions d'adjoint, ou de maître dans les écoles d'application annexées aux Écoles normales par exemple. Seuls 194 élèves l'ont obtenu cette année-là sur les 900 qui pouvaient y prétendre.

Pierre a 21 ans lorsqu'il quitte Versailles et rejoint sa famille à l'auberge de Toucy où il retrouve le bourg auquel il sera toujours attaché. Il lui reste à postuler, ce qui à cette époque est relativement aisé pour un normalien. Encore faut-il qu'il obtienne l'accord du conseil de surveillance local, puis celui du comité d'arrondissement avant d'être définitivement admis comme instituteur public par le Recteur d'académie.

En effet, selon la loi « *Le conseil municipal présente au comité d'arrondissement les candidats pour les écoles publiques, après avis du comité communal* ».

Dès l'obtention de son brevet supérieur, il présente sa candidature à la municipalité de Toucy.

La démarche pour obtenir un poste de maître a bien changé depuis l'ancien régime. Imaginez une foire de Bourgogne autrefois : là, quelques hommes vêtus de gros drap, portant une, deux ou trois plumes d'aigle ou de corbeau à leur chapeau. Ceux-là ne sont pas des colporteurs... Ils ne proposent pas de marchandises. Ils viennent de loin, ils viennent offrir leur savoir pour les enfants de mandement. Selon le nombre de plumes qu'ils portent, ils savent enseigner à lire, à écrire ou à compter.



*Brevet de capacité pour l'enseignement primaire*

Bien souvent, le premier venu, faute d'un autre gagne-pain, pouvait embrasser cette profession. Il avait subi un examen sommaire devant une commission nommée par l'Évêque et avait reçu d'elle « l'approbation », une permission d'enseigner. Suivant les régions, il devenait régent, maître d'école, recteur, précepteur. Voilà pourquoi, muni de son approbation, il parcourait les foires pour vendre ses services. Souvent les communes pauvres faisaient appel au curé, au vicaire, voire à un concitoyen plus ou moins lettré.



Scène de classe - Léopold Chibourg 1842  
Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1994.00597

Les choses ont certes évolué depuis l'article 1 de la loi Guizot précise que : « tout individu âgé de 18 ans peut exercer librement la profession d'instituteur primaire, à condition d'obtenir un brevet de capacité, délivré par l'Administration de l'enseignement primaire à l'issue d'un examen, et de présenter un certificat de moralité ».

C'est indéniablement un progrès. Les maîtres de l'enseignement primaire seront désormais mieux formés et les exigences au niveau des connaissances plus élevés.

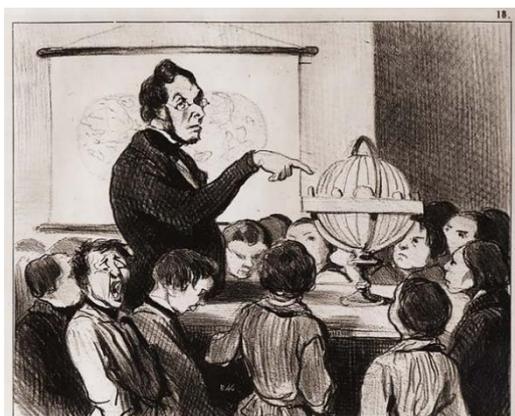
Toutefois dans les années 1830 la plupart des écoles primaires sont toujours dans un état déplorable et les conditions de vie des enseignants misérables. On est confondu par l'ignorance d'un grand nombre d'instituteurs, beaucoup font plutôt du gardiennage que l'instruction. Les enfants végètent à l'école pendant plusieurs d'années (10 ans en ce qui concerne Pierre Larousse mais c'est une exception) et en sortent en n'ayant qu'une instruction très insuffisante. L'université, créée par Napoléon, privilégie les études secondaires et supérieures. Les collèges, le mot « lycée » a disparu, et les facultés accueillent les enfants de milieux aisés.



La leçon de chant, lithographie de C. Barry  
peint par Schloesser publié par Goupil et Cie

Lorsque Larousse offre ses services à la municipalité de Toucy, il se trouve que l'instituteur communal en place vient de présenter sa démission. Monsieur Barthélemy, dit Thibaut, avait succédé à Edme Plait le 28 mars 1833. Il était, semble-t-il plus qualifié que son prédécesseur et plus « solide » selon les élus municipaux. Plait, l'ancien conseiller municipal et maître d'école n'était-il plus en odeur de sainteté ? On lui reprochait d'être trop routinier, peu efficace et de profiter de son statut pour gagner beaucoup d'argent.

Barthelemy est un Normalien. Il avait fait ses études, comme Larousse, à Versailles et faisait sans doute partie de la première promotion qui en était sortie en 1833, l'année où Guizot



- Demain nous nous occuperons de Saturne... et je vous engage d'autant plus à apporter la plus grande attention à cette planète que très probablement vous n'aurez jamais de votre vie l'occasion de l'apercevoir !..

Honoré Daumier - Lithographie 1846  
Album Professeurs et Moutards, planche n° 18  
Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Estampes

impose sa loi ; « cette admirable loi sur l'instruction publique, qui contenait en principe tous les progrès » affirmera plus tard l'auteur du grand dictionnaire.

L'année 1833 est aussi celle qui précède de peu son examen d'entrée à Versailles. En 1823, Edme Plait, l'avait accueilli à l'école de Toucy dès l'âge de 6 ans. Il l'avait suivi jusqu'à l'arrivée de Barthélémy 10 ans plus tard. Il lui avait donné les bases pour accéder à l'École normale. Ce n'était pas un grand pédagogue, ses méthodes étaient celle de l'ancien régime, routinières, répétitives, faisant surtout appel à la mémoire, mais il était consciencieux et dévoué. N'est-ce pas grâce à lui qu'en 1830 près de la moitié

des conscrits du canton savaient lire et écrire alors qu'il n'y en avait guère plus d'un sur dix 20 ans plus tôt ?

Lorsqu'il décide de démissionner, Barthelemy, comme c'était apparemment l'usage, propose au conseil municipal son successeur, en l'occurrence notre jeune normalien issu de la première promotion après la loi Guizot. Ils se connaissent, se sont croisés à Versailles, et, ce qui était fréquent alors il le choisit, le conseille, l'invite dans sa classe et l'initie à sa prochaine fonction.

Dans son compte rendu du comité d'instruction primaire du 4 avril 1838, il est dit : « que le Président donne lecture d'une lettre du premier avril à lui adressée, ainsi qu'au Conseil municipal, contenant la démission de M. Barthelemy de ses fonctions d'instituteur communal, en faveur du fils Larousse de Toucy, élève de l'École normale de Versailles, le présentant pour son successeur ».

Dans ce courrier, il est précisé que le candidat est porteur des certificats de capacité et de moralité exigés par la loi.

Le brevet de capacité clôt la préparation des instituteurs et institutrices. Lors de l'examen, les candidats se présentent devant une commission composée de sept personnes, dont plusieurs représentants de l'enseignement secondaire. Ceux-ci, en ces années trente, méconnaissent souvent l'enseignement primaire délaissé après la révolution. Les épreuves sont relativement simples, quelques notions élémentaires, d'arithmétique, quelques connaissances littéraires et historiques, de médiocres notions d'art, de l'écriture, de l'orthographe. Pour beaucoup de candidats libres, le niveau n'est pas suffisant, mais pour les normaliens, les études vont bien au-delà de ces rudiments et ils ont la certitude d'obtenir l'examen. Pierre a peut-être subi l'examen à la session du mois d'août 1837, mais il n'y a pas de traces de cette obtention. Était-ce une formalité ?

En ce qui concerne le certificat de moralité, Pierre n'a guère de mal pour se le procurer.

C'est un enfant de Toucy, le fils de l'aubergiste et dans un bourg de 2 500 habitants, où on vit en autarcie, tout le monde se connaît. Ce certificat pour les fonctions d'instituteur au sieur Larousse sera signé par trois conseillers municipaux dont Monsieur Arraut le maire et par l'adjoint au maire de Versailles (Monsieur Ladjoint !) conformément à la réglementation. La proposition sera avalisée par le rectorat avant la fin du mois d'avril et l'entrée en fonction est fixée au 7 mai 1838.



Une petite école vers 1830  
Joseph Beaume  
Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1993.01335

D'ici là, Larousse a la charge « de se conformer aux obligations imposées à Monsieur Barthélémy par les délibérations précédemment prises par le conseil ». Il s'agit des conditions financières et matérielles négociées avec l'ancien maître.

Le local où sont accueillis les écoliers reste à la charge du maître. Or la maison d'école, selon la terminologie de l'époque, et c'est une obligation de la loi Guizot, doit être entretenue par la commune.



École - Commencement des misères et des tribulations de la vie  
Gravure de Nicolas Toussaint Charlet – 1835, Planche 5 de  
« L'Alphabet moral et philosophique à l'usage des petits et des  
grands enfans » Coll. du Musée national de l'Éducation  
Numéro d'inventaire : 1979.06329.6. Inscription sur le panneau à  
l'entrée de l'école : "Pomard, Instituteur, enseigne l'ortographe, la  
lecture, l'écriture, les Calleculles, la religions et la maurale, dans  
principes et le champ religieux."

A Toucy, la commune ne s'est pas dotée d'une maison d'école, c'est à dire d'un local qui comporte à la fois le logement du maître et les salles organisées et outillées pour recevoir les élèves aux heures des leçons (loi de 1833). Les textes prévoient même le jardin, la cour de récréation, les préaux ... Dans l'esprit du législateur, située au cœur du village, voisine de l'église et de la mairie, la maison d'école doit être le « symbole physique de l'accession de la France rurale à l'écrit ». La municipalité doit fournir à l'instituteur « un local, convenablement disposé, tant pour lui servir d'habitation que pour recevoir les élèves » Il n'en n'est rien à Toucy et Pierre Larousse devra louer le local occupé par son prédécesseur. Edme Plaid était propriétaire de sa classe, celle qui surplombait la place Saint Louis au premier étage d'un cabaret. Après avoir été plus ou moins congédié en 1833, Plaid avait récupéré son bien et Barthélemy avait trouvé refuge dans une maison, louée au nommé Prot, et située au bout de la rue du Pont-Capureau à côté de l'Ouagne.

L'école primaire a été longtemps négligée. Elle progresse sous la monarchie de juillet, notamment grâce à Guizot. A Toucy, il faut tenir compte des obstacles financiers ou sociaux qu'implique le coût des nouvelles dispositions. L'application de la loi est bien en deçà des volontés du ministre de l'Instruction.

Il est vrai qu'en 1838, un tiers seulement des communes possède une maison d'école. Et la municipalité de Toucy, pour des raisons budgétaires et peut être par manque de conviction se montre pingre. N'avait-elle pas supprimé à Edme Plaid l'allocation de 300 francs à laquelle elle était tenue sous prétexte « que vu le grand nombre d'élèves et les leçons extraordinaires que celui-ci donnait le soir, ses moyens d'existence étaient assez considérables » ?

Lorsqu'on délibère sur le budget communal, sans doute évoque-t-on davantage le foin, les pommes, les vaches, les cochons, la grange, l'étable... et les progrès agricoles, avant d'en arriver à l'école. C'est alors qu'on se plaint du gouvernement qui veut mettre les municipalités « sur la paille ». Est-ce à Toucy que ce conseiller municipal s'indigne et s'écrie pendant la séance : « Autrefois, ça ne coûtait rien. Aujourd'hui il faut se saigner pour éduquer son gars ! Trente sous, trente sous par mois ! Moi, je n'ai jamais su ni lire, ni écrire : est-ce -que je m'en porte plus mal ? Au contraire, j'engraisse tous les jours. Pourquoi mes enfants en sauraient-ils plus long que moi ? »

Encore faut-il reconnaître que les fonds de l'état consacrés à l'enseignement primaire sont très inférieurs à ceux dégagés par les départements ou les communes et que celles-ci rechignent à augmenter les impôts. Outre le loyer de la rue du Pont Capureau qui s'élevait à 300 francs, le nouvel instituteur devait racheter le fond et le matériel scolaire, tables, tableau, et petit matériel d'un montant de 200 francs. Il n'est pas question de manuels scolaires alors que le marché est porteur et que les publications se multiplient. Mais ils sont achetés soit par la commune soit par les parents et il est peu probable qu'il y en ait en quantité suffisante.

Parmi les obligations de l'instituteur, il fabriquera son encre, corrigera, préparera, taillera les plumes des élèves, rédigera régulièrement des rapports au comité local. La municipalité lui versera une subvention de 400 francs sous réserve qu'il accueille gratuitement 20 indigents.

Ses appointements dépendront en grande partie de l'écolage que versent les familles, du niveau et du nombre d'élèves. Par mois, les parents paient 1 franc pour la lecture, 1,5 francs pour la lecture et l'écriture, 2 francs pour l'écriture, la lecture et les mathématiques et 3 francs lorsqu'on y ajoute la grammaire, la géographie et la géométrie. Pour augmenter son traitement, il pourra prendre en charge quelques pensionnaires confiés par des parents éloignés de Toucy et capables de le rétribuer. Ils trouveront, je le suppose, un gîte à l'auberge de Madame Larousse, où lui-même, célibataire, loge.

## *La tâche est lourde et le traitement modeste.*



*Ein prügelnder Lehrer, Lithographie de Theodor Hosemann, 1842*

*peine affective c'est la mise à genoux pendant une partie de la classe ou pendant la récréation, au début et à la fin des classes ».*

Sera-t-il patient et calme, notre jeune normalien, pour surmonter les plus grandes difficultés en matière de discipline, comme l'encourage l'inspecteur ? « L'élève le plus emporté et qui paraît le plus intraitable est toujours démonté et vaincu par le calme du maître » affirme ce dernier.

Sous la monarchie de Juillet, l'Église, est non seulement restaurée, mais elle est triomphante. Dans sa lettre aux instituteurs qu'adresse Guizot en juin 1833, il écrit : « *la foi en la Providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle le respect dû à*



*Illustration de Théophile Schuler dans les Contes et romans alsaciens : les papiers de Madame Jeannette d'Erckmann-Chatrion, J. Hetzel.*

*la loi, au prince, tels sont les sentiments que l'instituteur s'attachera à développer ».*

En plus de l'enseignement scolaire, son contrat prévoit l'enseignement religieux et morale, les prières, l'enseignement du catéchisme et de l'histoire sainte, de l'évangile, Pierre Larousse est féru sur ce chapitre. Il devra également conduire les écoliers le dimanche et les jours de fêtes aux offices divins et procéder à la mise à jour de l'état civil qui relève toujours de l'église après l'épisode révolutionnaire.

Mais, il en est ainsi en 1838, l'instituteur est en quelque sorte un auxiliaire du curé, son chantre, son secrétaire. Peut-être assure-t-il aussi quelques services à la municipalité, mais rien ne permet de l'affirmer. Comme tous ceux qui postulent à la fonction d'instituteur, Larousse devra se plier, à ces règles, quoi qu'il lui en coûte. Et il faudra attendre les lois Ferry en 1882 pour que l'enseignement moral et civique remplace l'enseignement religieux et la prééminence de l'église.

Sa classe comportera donc quatre divisions. Quelques-uns savent lire et écrire et calculer, d'autres syllabent, ou ignorent encore l'alphabet et il ne sera pas aisé de faire progresser les quatre groupes. Les élèves qui fréquentent l'école du village ont entre 5 et 17 ans. Ils sont entre 60 et 100 à la fréquenter, quand les travaux des champs ne les occupent pas.

L'école élémentaire souffre souvent d'une surpopulation en dépit de l'absentéisme et Larousse ne pourra pas compter sur l'aide d'un adjoint pris en charge par la commune. Il faut imaginer la discipline qu'il lui faudra imposer dans une classe où vont s'engouffrer parfois jusqu'à une centaine d'élèves. À noter que depuis la loi Guizot et l'arrêté d'avril 1834, les écoliers ne peuvent pas être frappés.

Finies la baguette, la règle sur les doigts, la fessée publique... « *La seule punition qui ait le caractère d'une*



*Le dormeur surpris. Lithographie colorisée aquarellée d'après une gravure sur bois Alexander Hohenlohe Burr (vers 1880) Coll. du Musée national de l'Éducation Numéro d'inventaire : 1982.01264*

Le 7 mai 1838, lorsqu'il accueille ses premiers élèves, Pierre Larousse connaît les contraintes de ses nouvelles fonctions et il ne craint pas de les affronter. Enthousiaste, il a hâte de mettre en pratique ses idées pédagogiques et d'apporter sa contribution au renouveau de l'enseignement primaire.

Deux ans plus tard, désabusé, il démissionnera. Mais il restera jusqu'à sa mort un pédagogue averti et visionnaire.



## 7 mai 1838 : Larousse, instituteur fait sa première rentrée.

### *L'entrée en fonction*



*Entrée en classe*  
Gravure d'après un croquis de Charlet, 1839  
Coll. du Musée national de l'Éducation  
Numéro d'inventaire : 1979.02765

De retour à Toucy, le jeune maître n'a qu'une hâte : mettre en œuvre, non seulement ce qu'il a appris à Versailles, mais aussi ses propres idées pédagogiques. Elles ont mûri au cours des années passées et il aimerait les appliquer aux écoliers de son village.

Le 7 mai 1838 est un jour que Larousse attend avec impatience et un peu d'inquiétude. Ce jour-là, il accueille les élèves de l'école communale de Toucy. Officiellement installé depuis peu, il va désormais prendre en charge, les enfants de son village natal. Il connaît la plupart des familles qui les lui confient. Il a rencontré les écoliers que Monsieur Barthélemy lui a présentés avant sa prise en charge de la classe. Le fils de l'aubergiste a bonne réputation auprès du conseil municipal et de la population locale. Un bon avenir s'offre à lui. Sans

doute aurait-il pu prétendre à mieux car le métier d'instituteur est bien peu attractif.

En 1837, Paul Lorain, Directeur du Manuel Général, chargé de l'inspection des écoles du département d'Indre et Loire en 1933 s'indigne de la situation des écoles : « *la misère des instituteurs égale à leur ignorance, le mépris public mérité souvent par leur ignominie, c'est un spectacle immonde !...* »<sup>5</sup>, et ce futur recteur, d'évoquer dans son rapport, des instituteurs manchots, boiteux épileptiques, ivrognes, tous ces inaptes à d'autres activités qui trouvent refuge dans les écoles de village et savent à peine lire et écrire.

C'est peut-être exagéré mais il est indéniable qu'au moment où Pierre Larousse embrasse cette fonction, les conditions matérielles des maîtres sont misérables.

Les édiles municipaux et les contribuables rechignent à dépenser pour l'instruction car « *c'est du pain que nos enfants ont besoin et non des livres* ». Dans certaines régions, on retrouve encore des écoles semblables à celles des curés de village à la veille de la révolution de 1789.

Pierre a accepté les conditions qui lui ont été proposées par la municipalité de Toucy : une rétribution de 400 Francs l'an, le droit d'écolage pas toujours facile à recouvrer, des cours privés, quelques pensionnaires et on lui a imposé des indigents. Il a, à sa charge, la location d'un local et l'achat du matériel scolaire. Les travaux des champs qui enlèvent les enfants de la classe une partie de l'année, diminuent les rétributions.

La loi Guizot, incontestablement, a des effets positifs. Elle rompt avec l'inertie passée. Cependant, le monde rural reste encore indifférent à l'école et peu convaincu de son utilité. Les communes, plutôt conservatrices sous Louis-Philippe, prennent en compte ce manque d'intérêt de leurs concitoyens et se concentrent sur d'autres priorités. Il en est de même pour les départements qui jusqu'alors se substituaient à l'état. Au moment où Pierre se présente à l'examen d'entrée à l'École normale, l'état vient juste de prendre en charge l'instruction et, en 1838, il n'a pas encore les moyens coercitifs et financiers pour imposer sa loi.

A Toucy, un village important pour l'époque, on prend en considération l'instruction dans une certaine mesure, mais on lésine sur les moyens à lui accorder. On est quand même exigeant sur les compétences de l'enseignant au point de congédier Edme Plait dont on juge les méthodes

<sup>5</sup> Paul Lorain, *Tableau de l'instruction primaire en France, d'après des documents authentiques, et notamment d'après les rapports adressés au ministre de l'instruction publique par les 490 inspecteurs chargés de visiter toutes les écoles de France, à la fin de 1833*, Hachette 1837 page 59.

vieillottes. Son successeur a, lui aussi, été formé par l'École normale de Versailles. La loi de 1833 qui impose que chaque commune doit entretenir une école et que l'instituteur doit disposer d'un local convenable tant pour lui servir d'habitation personnelle que pour ses élèves, n'est toujours pas respectée à Toucy. Une école, telle que la conçoit le législateur, devrait héberger le maître et les écoliers, et prévoir également une cour de récréation, un jardin et même des latrines.

Le jeune maître n'y songe pas. Il est célibataire et a, sans doute, le privilège de travailler dans son village où il est hébergé par ses parents qui habitent à deux pas.

La subvention de 400 francs accordée au maître est un minimum pour le directeur d'une école qui accueille près de 100 élèves. Ce n'est certes pas l'appât du gain qui détermine Larousse mais une vocation. IL trouve dans la « Charte de l'Instruction Publique » de Guizot de bonnes raisons de croire aux progrès de l'instruction. Il a lu, à l'École normale, la lettre de Guizot du 18 juillet 1833, adressée à tous les instituteurs où il écrit ! « *Ne vous y trompez pas, Monsieur (l'instituteur) bien que la carrière d'instituteur primaire soit sans éclat... , ses travaux intéressent la société tout entière...* » Notre jeune instituteur ne fera pas fortune mais il apportera sa pierre à l'élévation du peuple et surtout, il pourra pratiquer toutes les idées pédagogiques qu'il a en tête après son passage à Versailles.

Du moins c'est ce qu'il croit.



*L'École du village*  
Lithographie de Jules David, vers 1850  
Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1979.28912

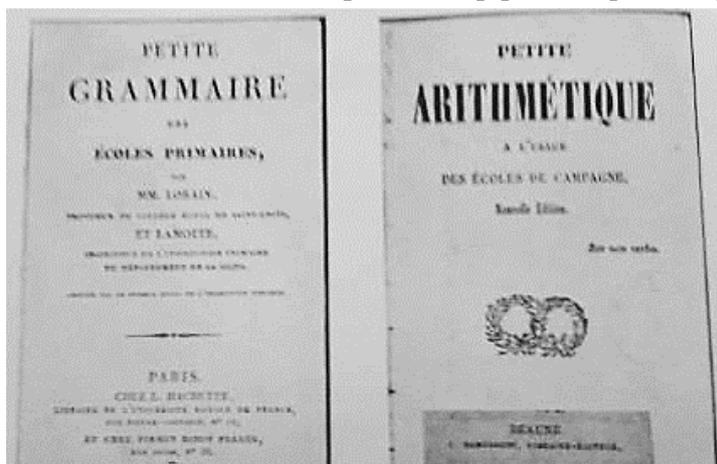
## La classe de l'instituteur



Toucy – Rue du Pont-Capureau

À travers plusieurs témoignages d'époque, on peut tenter d'imaginer la classe dans laquelle Larousse va exercer ses fonctions. Le local qu'il loue, est situé au bout de la rue du Pont-Capureau. L'Ouanne serpente à côté. La place de Toucy où se trouvait l'école de Monsieur Plait, est à 300 mètres. L'auberge de ses parents est à proximité sur cette route principale qui va d'Auxerre à Saint Fargeau et au-delà. La salle, de taille modeste, au rez-de-chaussée cette fois, devait accueillir jusqu'à une centaine d'élèves de 6 à 17 ans. Les élèves devaient être entassés, assis sur les bancs sans dossier, fabriqués par le menuisier du village ou assis par terre lorsque les bancs étaient occupés. Il est vrai qu'une bonne partie des écoliers s'absentaient souvent pour aider leurs parents à la ferme, ce qui, dans une certaine mesure, compliquait la tâche de l'instituteur. Vraisemblablement, il n'y avait pas de tables « *les écoliers écrivent sur une planche de chêne, percée en haut par un petit trou où passe une ficelle et qu'on suspend au mur lorsque l'école est finie* ». En 1838, dans une ville de Savoie, une municipalité inaugure une école publique selon les critères officiels.

Le maître domine la classe depuis son estrade, un crucifix au-dessus de la tête, le buste de Louis-Philippe sur le côté, un fauteuil, un bureau, une étagère avec quelques livres, une armoire, peut-être un tableau noir (Il ne deviendra obligatoire qu'en 1851), pas encore de tableaux muraux qui commencent seulement à faire leur apparition dans les établissements les plus riches et notamment dans les collèges. Dans la majorité des cas, ce sont les instituteurs qui fournissent aux élèves (à charge pour les parents de les rembourser), crayons, plumes, livres, ardoise. Les familles sont parfois trop pauvres pour ce genre de dépense.



Les livres scolaires posent problème. On ne peut les imposer car les parents rechignent à les acheter. Guizot tente d'uniformiser les manuels scolaires et les méthodes d'enseignement. Une Commission est chargée de les choisir. Le ministère distribue dans les écoles, à compter de 1834, « l'Alphabet ou premier livre de Lecture », « Le petit catéchisme » et la « Petite arithmétique raisonnée » mais en

nombre limité et insuffisant. Il les recommande aux familles et le conseil général de l'Yonne insiste pour que ces trois ouvrages « soient adoptés dans toutes les écoles afin que l'instruction de l'enfance soit homogène dans tout le département ».

Mais il n'y a aucune obligation de la part des institutions de fournir les manuels et le matériel d'enseignement aux écoles publiques. Pour cela, il faudra attendre 50 ans et les lois Jules Ferry. Le plus souvent, c'est donc à l'instituteur d'acquiescer ce matériel ou de faire appel aux familles qui souvent s'y opposent. Parfois, ils apportent un almanach ou un écrit quelconque, une bible ou un missel. Larousse a dû racheter à son prédécesseur, le peu de matériel dont il dispose et on peut imaginer qu'il a fait appel à ses parents pour le payer.



Une école primaire dans le haut Jura, Gravure du journal l'Illustration de  
Frédéric Moeller / Auguste André Lançon, 1872  
Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1979.06509

Y a-t-il un grand fourneau de fonte comme dans beaucoup de classes à cette époque, un poêle qui exhale une chaleur brûlante et qui est alimenté avec les bûches qu'apportent les enfants lorsque vient l'hiver ? L'hygiène ne semble pas une grande préoccupation. Un instituteur doit être de ces gens « que l'odeur des enfants ne dégoûte pas et qui n'ont pas besoin d'ouvrir les portes pour respirer »<sup>6</sup>.

On peut se demander s'il y a un évier. Un instituteur raconte : « Dès qu'on était entré et qu'on s'était rangé sur une double file au milieu de la salle, je passais rapidement mais non pas

légèrement, une revue de propreté »<sup>7</sup>. Il s'agit d'une initiative personnelle et non d'un usage courant.

Si l'école de Toucy n'est pas, de loin la plus misérable, si elle ne se réfugie pas dans une étable, un coin de cabaret, un atelier de sabotier, ce qui est encore fréquent à la fin de ces années 30 dans certaines régions, il faut admettre que les conditions matérielles ne sont pas reluisantes.

### ***L'organisation de la classe***

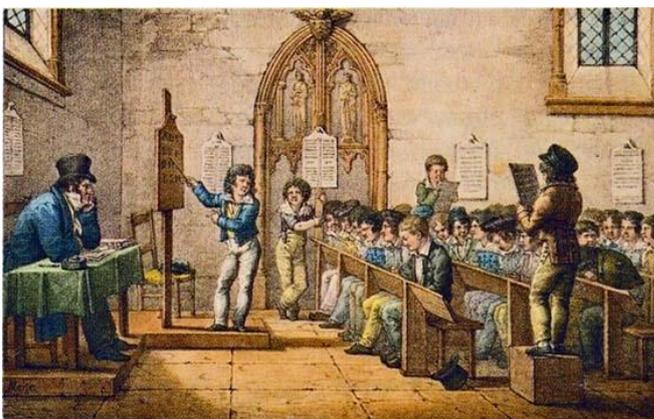
Le jour de la rentrée, Larousse doit répartir les élèves en fonction de leurs niveaux. Selon les recherches d'André Retif, ancien archiviste de la Maison Larousse et son biographe, il les répartit en quatre divisions : la première réunit les débutants, ceux qui ne connaissent pas l'alphabet, les plus nombreux, puis, il regroupe ceux qui syllabent et commencent à écrire, dans la seconde division. Les plus grands qui lisent correctement et apprennent à calculer constituent la troisième division. Enfin, au-delà, reste une infime minorité d'élèves qui prolongent les études après la communion. Ils découvrent la géographie, l'histoire, les sciences naturelles, l'arpentage et d'autres connaissances dans la mesure où le maître est à la hauteur. Mais quelle méthode utiliser dans cette classe unique avec tant d'élèves de niveaux et d'âges différents ?

La méthode individuelle est révolue. Il n'est plus question, comme le faisait Monsieur Plaid, de prendre les écoliers un par un, de corriger leurs devoirs, de leur faire une leçon, puis de les renvoyer avec du travail avant d'en appeler un autre. Avec le nombre d'élèves, le temps qui leur était consacré se réduisait à peu de chose. De toute manière, depuis la loi Guizot, il est interdit de pratiquer cette méthode.

<sup>6</sup> Jules Vallès, *Le Bachelier*

<sup>7</sup> Augustin François Théry : *Lettres sur la profession d'instituteur*, Dezobry, E. Magdeleine et Cie éditeur, seconde édition 1855 page 68

Le préfet de l'Yonne met en garde les élus : « *Les maires, les conseillers municipaux et comités locaux doivent être avertis que la méthode individuelle est proscrite et que les instituteurs qui ne se hâteraient pas d'y substituer la méthode simultanée ou la méthode mutuelle, seront révoqués de leurs fonctions* ». La loi préconise, en effet, la méthode simultanée et la méthode mutualiste.



« Gravure vue d'une salle d'école mutuelle », Paris, 1815. Les tableaux de Paris, lithographie de Jean Henri Marlet.

La méthode mutualiste avait été mise en place, dès le début de la restauration, par Carnot. Il était urgent de pallier les ravages de la révolution en matière d'enseignement primaire. L'Église qui avait jusqu'alors cette mission, avait été rejetée. L'Empereur de son côté, privilégiait l'enseignement supérieur. L'enseignement mutuel, venu d'Angleterre, avait pour principe de former quelques élèves parmi les plus doués. Ils devenaient en quelque sorte, sous la tutelle d'un maître, des moniteurs capables d'enseigner à leurs camarades, ce

qu'ils avaient appris. Ils communiquaient avec le maître, par un système de signes. C'était une façon de relever, à bon marché, le niveau d'instruction trop longtemps délaissé

Plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'élèves pouvaient en bénéficier, groupés par quinze ou vingt devant de longues tables. Les moniteurs à peine plus âgés que leurs camarades, sous le commandement du maître, assis sur une grande chaire à l'extrémité d'une salle immense, les instruisaient selon un système de gestes, de formules, de coups de sonnette ou de claquements de mains. On utilisait l'ardoise pour l'écriture, exceptionnellement des planches murales pour l'enseignement de l'alphabet. Cette méthode connut un regain de faveur avant sa désaffection à l'époque où Larousse s'apprête à enseigner. Toutefois, la notion de moniteur, d'auto-apprentissage et progressivement, l'introduction du tableau noir, de l'ardoise, de planches murales, de manuels communs à tous les écoliers, en découlent. Mais une telle méthode était



L'E. MONITEUR.

Le moniteur  
Lithographie de Charles de Saille, 1841  
Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1992.00406



Les Frères conduisant les enfants, à St-Nicolas-des-Champs.  
Litho. aquarellée de Jean-Henri Marlet (vers 1822).

impraticable à l'échelle d'un village en raison des infrastructures qu'elle exigeait : une grande salle, un mobilier adapté et un coût financier trop onéreux pour un nombre limité d'élèves. La méthode a, en revanche, rendu de grands services dans les villes où elle a été mise en place. À Nevers, une école mutualiste a fonctionné plusieurs années, près du palais Ducal, à l'emplacement de la Gloriette. Une plaque rappelle cette institution.

La méthode simultanée, celle qui est toujours en vigueur de nos jours, a été mise au point dès le début du XVIIIème siècle par Jean-Baptiste de



*La petite école, gravure de Philippe Nicolas Milcent, vers 1730, Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1979.03005*

La Salle. Elle implique qu'un maître prenne en charge un groupe d'élèves et dispense son enseignement à une classe de même niveau. La notion de cours préparatoire, de cours élémentaire et de cours moyen apparaît dès cette époque chez les frères des Écoles chrétiennes et va s'imposer dans les collèges. En 1838, cette répartition s'appliquera bientôt à l'instruction primaire et elle reste toujours en vigueur. L'enseignement mutuel disparaît vers la fin des années 30. Pour gérer différentes classes de niveau homogène, comme le faisaient les frères des écoles chrétiennes, encore fallait-il qu'il y ait plusieurs maîtres. Les congréganistes se regroupaient pour y parvenir mais notre instituteur de Toucy était seul face à une horde d'élèves.

Sans doute, s'adapta-t-il, comme beaucoup d'autres maîtres de village et conçut-il un enseignement mixte qui empruntait à l'une et l'autre méthode ? Il divisa la classe en quatre groupes qui

correspondaient au niveau des élèves, du moins peut-on l'imaginer, comme on l'a vu, à la façon des Frères. Sans doute s'appuya-t-il sur les meilleurs éléments pour l'épauler selon la méthode mutualiste, à laquelle il emprunta aussi l'usage des ardoises et peut-être le tableau noir. Ainsi les élèves s'instruisaient les uns les autres et les textes étaient respectés. Des témoignages de maîtres qui exerçaient à la même époque, donnent une idée de ce qu'aurait pu être l'emploi du temps d'une journée à l'école de Toucy.

Après la longue prière du matin avec tous les actes, le maître faisait lire une phrase, jamais deux, à chacun des élèves les plus avancés en lecture. Les autres qui avaient jusque-là, observé le plus grand silence, étaient groupés en cercle autour de la classe ; ceux qui avaient lu, servaient de moniteurs. Le maître surveillait et redressait les fautes des moniteurs. A la seconde heure, les jeunes regagnaient leur banc, bras croisés et les autres faisaient de l'écriture appliquée d'après des modèles. À dix heures, on passait au calcul. Les plus jeunes étaient dans le cercle, comme pour la lecture et apprenaient à répéter la série des nombres ou récitaient des prières. Le maître corrigait puis on se mettait à genoux pour dire la prière.

L'après-midi, après une nouvelle prière, les élèves refaisaient de la lecture puis les grands, les écrivains, faisaient une dictée. Pendant ce temps, les jeunes bâillaient ou dormaient. On relevait les dictées et on faisait une interminable analyse grammaticale pour tuer le temps. À la troisième heure, tout le monde étudiait le catéchisme et, à quatre heures, on se remettait à genoux pour faire la longue prière du soir ; encore qu'il s'agisse ici, dans ce témoignage, d'une classe plus réduite.

En fait, les maîtres s'adaptent aux situations locales et il n'y a pas de règles officielles qui fixent l'organisation de la journée scolaire. C'est en 1871 que Jules Simon, dans une circulaire, impose une organisation commune à toutes les régions.

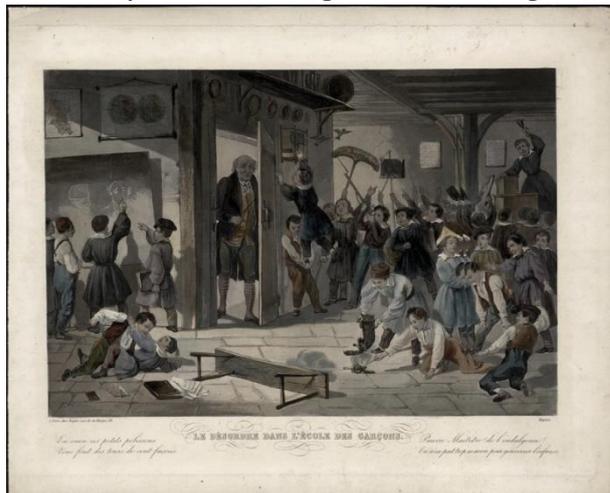
Un règlement, en 1835, prévoit la préparation de la classe par les moniteurs. Il s'applique aux écoles mutuelles. Ce texte dit que les heures seront distribuées entre les différents enseignements par le comité de chaque arrondissement municipal, d'après les instructions du Comité central. On devine le rôle important que jouent les différents comités de Surveillance. A Toucy, l'heure d'arrivée et celle de la sortie le soir, sont fixées avec le repos du midi. Un texte ministériel précisait les jours de congés : le dimanche et le jeudi, les fêtes nationales, la fête du roi, ainsi que les fêtes religieuses. Pour les vacances d'été, leur répartition était laissée aux initiatives locales car, dans les campagnes, la main d'œuvre enfantine reste un appoint important pour les travaux agricoles. En été, à Toucy, l'effectif diminue de plus d'un tiers.

Enseigner, seul, dans un village en 1838, impliquait de sérieuses compétences pédagogiques, de l'autorité et du courage.

Comment notre jeune instituteur s'y prenait-il, avec ses quatre divisions et sa centaine d'élèves ? Comment parvenait-il à maintenir la discipline dans une classe où l'intérêt des enfants était si peu sollicité ?

La discipline était l'un des grands problèmes auxquels était confrontés les maîtres à cette époque. Les châtiments corporels étaient jusqu'alors la règle, tant chez les congréganistes que chez les laïques et ils subsisteront encore après un décret de 1834. Celui-ci décrétait impérativement que « *Les élèves ne pourront jamais être frappés* ». Les

seules punitions autorisées étaient par gradation les mauvais points, la réprimande, la privation de récréation quand il y en avait, la mise à genoux pendant une partie de la classe ou l'obligation de porter un écriteau désignant la nature de la faute. Lavisse évoque ses souvenirs d'écolier : l'agenouillement avec une main levée portant une brique ou des coups de baguette. Lors de la peine la plus grave, se souvient-il, « *le supplicé, tendait une main et cachait l'autre derrière son dos afin d'être tranquille au moins pour celle-là* ».



*Le désordre dans l'école des garçons, Chromolithographie, Dopter, Paris, vers 1850, Coll. musée national de l'éducation Numéro d'inventaire : 1979.06339.1,*



*Attends ! polisson je vais t'en donner du maître d'école  
Scène de chahut dans la classe.*

*Lithographie en camaïeux de Linder Régnier J. Bettannier (vers 1850).  
Coll. musée national de l'éducation, Numéro d'inventaire : 1979.07110.*

On imagine mal Larousse excédé au point d'en arriver à cette extrémité. Si on en juge par les articles du Grand Dictionnaire où il analyse les méfaits de la fêrule, du fouet ou de la verge, il usait de méthodes plus efficaces : « *La bonne éducation, écrit-il, réside tout entière dans la douceur et le raisonnement* » et d'ailleurs « *plus on rudoie un enfant dont le caractère est mauvais, plus on le rend incorrigible* ».

Larousse a des principes et des idées pédagogiques. Elles ont mûri au cours des années passées à Toucy et à Versailles. Il aimerait les appliquer aux écoliers de son village. L'école est son champ d'expérience et c'est là qu'il démontrera le bien-fondé de ses pratiques. Frais émoulu de l'École normale, il a hâte de dépoussiérer un

enseignement primaire devenu obsolète. Ce jour de rentrée 1838, un jeune instituteur plein d'enthousiasme, se lance dans le métier avec la foi du charbonnier.

Il a 21 ans. Il est convaincu que les instituteurs ont pour noble mission de répandre l'instruction dans les campagnes et dans les classes laborieuses. Cette conviction, cet idéal qu'il poursuivra jusqu'à la mort, donnent un sens à sa vie et nourrissent son œuvre. Il y puisera toute son énergie.

Élever le peuple a un sens pour cet homme qui veut servir la société ; élever le peuple c'est comme il l'écrira plus tard, « *faire des citoyens, préparer l'homme à jouer dignement son rôle dans le concert social,...* C'est l'objectif que l'éducation doit avoir sans cesse devant les yeux ».

## Mai 1838, Larousse démissionne de ses fonctions d'instituteur.

Entre la croix du Christ et le buste de Louis Philippe, le roi des français, toujours sous le regard du comité local toujours menacé par une tournée d'inspecteurs, le jeune Larousse, frais émoulu de Versailles, face à une centaine d'écopiers de 6 à 17 ans, perd peu à peu son enthousiasme. Sa foi pédagogique est entière mais le programme scolaire qui lui est imposé ne lui permet pas de mettre en pratique les méthodes actives auxquelles il songe. La prière, l'instruction religieuse, la morale, la tenue des registres paroissiaux prennent le pas sur ce qui lui paraît l'essentiel. Les méthodes privilégient le par-cœur, les manuels sont archaïques et rares, les règlements tatillons, les châtiments corporels abusifs. Il enrage de ne pouvoir enseigner à sa guise.



*Le maître d'école, Albert 1855*

Comme il aimerait rompre avec la routine d'un enseignement purement mnémotechnique ! À des méthodes routinières, reposant sur de purs mécanismes de mémoire, il voudrait substituer un mode d'enseignement où la mémoire serait reléguée au second plan et remplacée par l'intelligence et le raisonnement. Non, l'enfant n'est pas un automate. Oui, il faut faire travailler l'esprit des élèves, faire en sorte qu'ils pensent par eux-mêmes. Mais pour l'instant, le jeune maître ne saurait déroger à la règle que lui imposent ses tuteurs. En secret, il imagine un nouveau système pédagogique visant à tenir en éveil l'esprit de l'élève, à développer sa créativité et son esprit critique. « *Le cœur et l'esprit de l'enfant ne sont pas des vases qu'il faut remplir mais des sources qu'il faut faire jaillir* » dit-il.

Nous sommes en 1840. Depuis deux ans, il peste contre la surveillance et les prétentions du curé. Il s'insurge contre la place que l'église catholique a récupérée dans l'instruction publique depuis la restauration. Il n'est pas loin de penser – ce qu'il exprimera plus tard – « *qu'en s'emparant de l'éducation, les prêtres ont mis le peuple sous le joug pour écarter de lui, jusqu'au désir de le secouer et de lui faire considérer comme sacrées, les chaînes dont le premier anneau remonte au ciel* ».

Le 1<sup>er</sup> mai 1840, Pierre Larousse, désabusé, cède sa place à Louis Joseph Zenner.

### ***D'autres démissions :***



*Claude Tillier  
Portrait extrait et découpé des Œuvres  
de C. Tillier, tome premier, Sionest,  
Nevers, 1846*

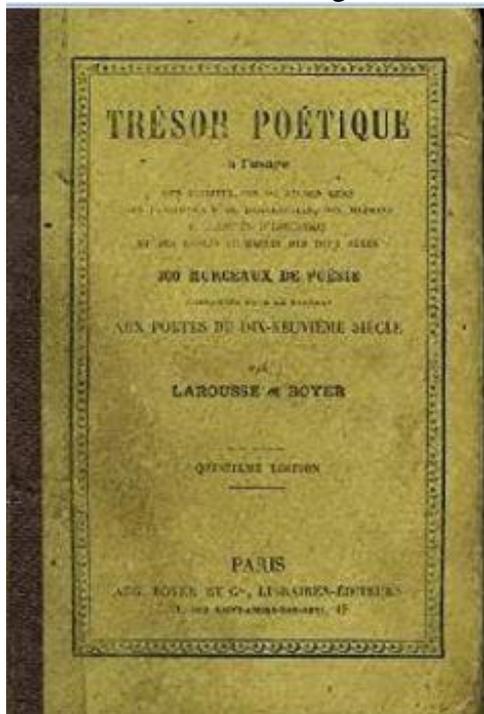
Parmi les proches de Pierre Larousse, il est intéressant de rappeler les démissions de Claude Tillier, l'auteur de « Mon oncle Benjamin » et d'Augustin Boyer qui deviendra son associé.

Claude Tillier est natif de Clamecy, une ville voisine de Toucy. En 1828, il y est nommé instituteur, puis directeur d'une école publique. Les méthodes d'enseignement pratiquées alors, ne lui conviennent pas. Aussi ouvre-t-il une école privée. En 1832, en conflit avec le comité cantonal de l'instruction publique et en butte à Pierre Charles Dupin, le député départemental, il démissionne de la direction de l'école mutuelle qu'il dirigeait. Il poursuit quelques années ses activités d'instituteur privé mais face à ses détracteurs, il finit par se lasser et quitter l'enseignement en 1841 pour s'installer à Nevers où il devient le rédacteur de « l'Association », journal

démocratique paraissant deux fois par semaine. Il meurt un an plus tard.

Comme Larousse, il conseillait de ne pas subordonner l'intelligence à la mémoire et écrivait : « *Je laisse à mes élèves toute liberté de pensée. Je leur dis : regardez avec vos yeux, écoutez avec vos oreilles, jugez avec votre esprit* », c'est ainsi qu'on fait des hommes. Il avait foi aux bienfaits de l'éducation « *l'éducateur doit entretenir dans les cœurs, cette flamme sacrée qui fait l'âme du citoyen* ».

Augustin Boyer est né à Villiers-Saint-Benoît, le village le plus proche de Toucy. Il entre à l'École normale de Versailles en 1837-1838, l'année où Larousse la quitte. Sans doute s'y sont-ils croisés. Il enseigne d'abord à la colonie agricole de Mettray qu'il quitte en 1840. En



1842-1843, il devient instituteur de Saint Fargeau avant d'être nommé à Villiers, son lieu de naissance. Déçu par les conditions de travail, il démissionne de ses fonctions en 1850. C'est en 1851 qu'il retrouve, à Paris, Larousse avec lequel il se lie d'amitié. Ensemble, ils créeront la célèbre librairie et publieront d'abord des manuels à l'usage de l'enseignement primaire. Dès 1843, Augustin Boyer rédigeait des ouvrages destinés aux écoliers.

Hachette, élève de l'École Normale Supérieure et futur concurrent de la maison Larousse, enseigne quelque temps mais déçu, décide de démissionner pour fonder une maison d'édition. « *Ainsi j'enseignerai encore* » écrit-il. Effectivement, il s'intéressera à l'éducation des enfants des classes populaires et publie en 1835 un périodique « Amis de l'enfance » puis en 1842, la « Revue de l'instruction publique ». Son parcours rappelle celui de Pierre Larousse et d'Augustin Boyer.

### ***Les raisons de la démission de Larousse :***

Après avoir exercé sa fonction d'instituteur selon les règles qui lui sont imposées par le ministère, Larousse est déçu par l'exercice de ce métier bien différent de ce dont il rêvait en quittant Versailles. On peut s'interroger sur les raisons qui l'ont amené, après deux ans d'exercice, à quitter son poste.

Avec la loi de 1833, beaucoup d'instituteurs se sentaient appelés à une grande mission et beaucoup de jeunes gens s'élançaient, comme Larousse, avec zèle dans la carrière. Quelques-uns ne tardèrent pas à éprouver des mécomptes et se tournèrent vers des professions plus lucratives, plus motivantes ou plus indépendantes

Ce ne sont pas les conditions financières qui expliquent la démission de Pierre, bien qu'il ait besoin de l'aide de ses parents pour monter à Paris quelques mois plus tard. Il connaîtra la vie de bohème et beaucoup de restrictions, sans se plaindre, avant d'être rétribué comme répétiteur et pion, à l'institution Jauffret.

À Toucy, lorsqu'il enseigne, il n'aura pas besoin d'une activité complémentaire, arpenteur, apiculteur, écrivain public comme certains collègues qui ont charge de famille et qui ne peuvent se contenter de leur maigre traitement d'instituteur. L'une des principales revendications de la profession lors des journées de juillet 1848 sera l'augmentation des traitements ainsi que la définition d'un statut qui les rendent indépendants notamment des curés.

Comme l'écrira plus tard Larousse, avec son salaire de misère, « *un Instituteur n'est-il pas alors forcé de chercher dans un travail supplémentaire quelconque, le moyen de nourrir sa famille, de se faire secrétaire de mairie, chantre au lutrin, bedeau, balayeur d'église, sonneur de cloches, ce qui ne l'élève guère dans l'estime des familles* ».

Lui, est célibataire, de famille relativement aisée et sans doute consacre-t-il ses loisirs, non pour arrondir ses fins de mois mais pour s'intéresser aux nouveautés pédagogiques.

En effet, la presse scolaire professionnelle se développe dans les années 30. On publie « le Petit manuel général de l'instruction primaire » fondé par Guizot en 1832, « L'instituteur » fondé par Barante en 1833, « l'Echo des écoles primaires » fondé par Cousin en 1836, sans parler des ouvrages consacrés aux familles comme le « Magasin pittoresque » créé dès 1833 ou « l'Ami de l'Enfance » en 1835.

Peut-être suit-il les conférences d'instituteurs créées en 1837 et placées sous l'égide d'un inspecteur primaire du canton ? A noter que ce corps d'inspection a été mis en place en 1835 et jouera un rôle de plus en plus important. Lors de ces conférences, il est question de matière de pédagogie, théorique et pratique. On peut supposer que la présence des instituteurs publics était obligatoire mais rien dans les archives n'atteste la présence de Pierre Larousse.

Ce ne sont donc pas des soucis d'argent ni une désaffection pour la pédagogie qui le poussent à abandonner les enfants de l'école publique de Toucy. Peut-être peut-on avancer quelques hypothèses pour expliquer sa décision. En voici quelques-unes :

Pierre Larousse peste contre une pédagogie inadaptée, basée sur le par-cœur.- Il déplore la médiocrité des manuels mis à sa disposition et plus adaptés aux élèves de collège qu'aux enfants du village.

Il ne supporte plus le climat de suspicion et de contrôle continu de la commission de surveillance.

Il répugne à servir d'auxiliaire au curé. Il ne peut enseigner selon ses propres idées et il doit se soumettre aux exigences de sa hiérarchie.

Il rêve de renouveler les méthodes pédagogiques et d'apporter sa contribution à l'instruction des enfants du peuple par d'autres moyens.

Il a soif de connaissance et prend conscience qu'il lui faut entreprendre des études ailleurs qu'à Toucy. Paris exerce un attrait sur les provinciaux et il n'y échappe pas.

### ***Une pédagogie inadaptée, basée sur le par cœur :***

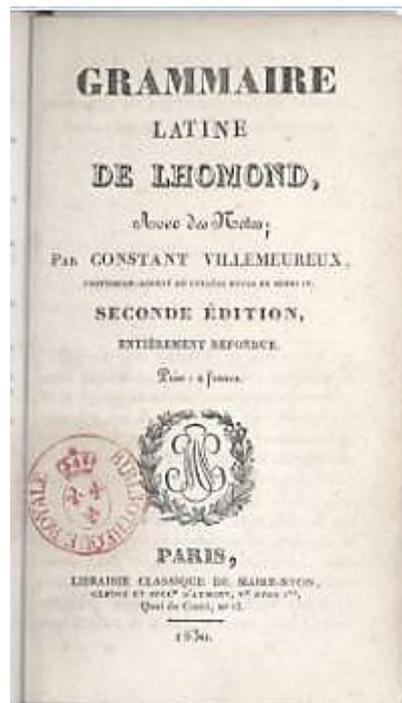
Lorsque Tolstoï visite des écoles communales en France à cette époque, il constate la médiocrité de l'enseignement. « *À la vérité, les écoliers écrivent, apprennent l'histoire de France et les mathématiques mais tout par-cœur. Pas un élève ne sait résoudre le problème le plus simple d'addition ou de soustraction* ».

Il conclut que les connaissances dispensées dans les écoles visent à préparer les élèves de collège aux études classiques or ce n'est pas ce qu'ont besoin les écoliers de la campagne. La pédagogie pratiquée jusqu'alors est routinière, ennuyeuse, inefficace, bien éloignée de celle qu'il souhaite. Larousse a cette belle formule : « *Le cœur et l'esprit de l'enfant ne sont pas des vases qu'il faut remplir mais des sources qu'il faut faire jaillir* ».



### ***Des manuels médiocres et insuffisants :***

En classe, il n'y a pas le matériel scolaire tel que nous le connaissons aujourd'hui et rien ne ressemble aux fournitures scolaires qui font le petit trésor de nos écoliers. Aucune image aux murs pour nourrir le rêve, aucune carte pour voyager en esprit. Larousse déplore la médiocrité des manuels et l'insuffisance des moyens mis à sa disposition. Il aurait souhaité un enseignement plus adapté aux enfants du village qu'à ceux des collèges. Il ne saurait se satisfaire de copier beaucoup, de répéter inlassablement l'alphabet, les commandements de Dieu et la litanie des Saints, la suite des nombres, ce qui s'appelle « chiffrer », d'apprendre à écrire la bâtarde, la ronde, la cursive. Les ouvrages scolaires sont généralement rédigés par des enseignants du secondaire, peu avertis des difficultés que rencontre le maître responsable d'une classe de 80 élèves ou plus et qui doit satisfaire aux attentes d'une population rurale. La grammaire de Lhomond très influente et qui sert de modèle depuis plusieurs décennies (760 éditions) est en fait, destinée aux jeunes latinistes, ce que ne seront qu'exceptionnellement les petits écoliers du primaire. Le latin reste la langue privilégiée de l'enseignement supérieur. La première condition à remplir pour un ouvrage élémentaire, c'est d'être rédigé dans un style à la portée de ceux à qui il s'adresse.



### ***Pas de liberté pédagogique :***

Il fallait exercer constamment l'intelligence des élèves non comme une faculté simplement passive mais comme une faculté active et capable par elle-même, d'exprimer des idées, d'en créer même au besoin. En un mot, Larousse veut substituer une grammaire d'idées à une grammaire de mots. À en croire ce commentaire « *Son caractère s'accommodait peu aux patients labours d'un enseignement nouveau* ».

Bref, en cette année 1840, Larousse est conscient de la médiocrité de l'enseignement qu'il dispense selon les règles imposées, conscient de la lourdeur de sa tâche et de l'inanité de ses efforts. Il rêve à un avenir plus riche, plus efficace, plus utile à la société et il est conscient que ce n'est pas en végétant à Toucy qu'il réalisera son rêve. C'est aussi l'une des raisons qui explique sa décision d'abandonner sa classe, son village et sa famille.

### ***Une surveillance insupportable :***

Il ne peut enseigner selon ses propres idées, il doit se soumettre aux exigences du comité local de surveillance. Il ne supporte pas le climat de suspicion et de contrôle continu. Un rapport du comité de surveillance souligne « *sa bonne moralité, ses bonnes compétences, son zèle mais aussi ses très mauvaises relations avec le curé* ». Larousse est estimé par les conseillers municipaux qui siègent à la commission mais ceux-ci ne peuvent guère s'opposer à l'ecclésiastique.

L'anticléricalisme de Larousse et sa laïcité (encore que ces mots ne soient guère usités à cette époque) naissent sans aucun doute de cette expérience d'instituteur frustré et idéaliste. Le comité local, créé avant la loi Guizot, devait inspecter les écoles publiques ou privées de la commune. Il devait veiller à



*Illustration de Théophile Schuler dans les Contes et romans alsaciens : les papiers de Madame Jeannette d'Erckmann-Chatrion, J. Hetzel. 1876*

la salubrité des écoles et au maintien de la discipline, s'assurer qu'il était pourvu à l'enseignement gratuit pour des enfants pauvres. Il devait faire connaître au comité d'arrondissement, les divers besoins de la commune sous le rapport de l'instruction. Il donnait son avis sur les candidats présentés par le conseil municipal pour la fonction d'instituteur

En 1838, la sujétion de l'instituteur aux pouvoirs locaux n'a pas beaucoup changé dans les zones rurales. Mais comme l'écrit le législateur, « *les instituteurs ne sont soumis qu'à des autorités éclairées et désintéressées* ».

### **Un curé omniprésent :**

L'église exerce une tutelle tant sur la vie professionnelle que privée.

L'instituteur n'est pas libre d'organiser son travail selon ses idées. L'Église revendique à nouveau le droit (comme sous l'ancien régime) de gérer les écoles. Elle a joué un rôle essentiel pour faire progresser l'instruction. Les oratoriens, les jésuites, les frères des écoles chrétiennes et les curés de villages étaient formés dans les grands séminaires pour suppléer aux carences de l'état. En 1824, sous la pression de l'Église, une loi impose aux candidats à la fonction d'instituteur, un certificat d'instruction religieuse et une autorisation d'exercer, validée par un comité dominé par les ecclésiastiques.

Larousse, ne supporte pas de servir d'auxiliaire au curé (il est le chantre, il tient peut-être l'état civil, il doit mener les enfants aux offices, le dimanche...).

Il lui est impossible d'épargner aux élèves, ces méticuleux préceptes de l'église, ces litanies, ces prières, qui les éloignent de l'essentiel, à savoir : lire, écrire, compter.

« *Les cérémonies religieuses bousculent les horaires, le catéchisme est la vraie finalité de l'enseignement, apprendre plutôt que comprendre les multiples péchés, la grâce, la contrition* ».

L'école est une dépendance de l'église : « *Maîtres d'école, vous ne soignez pas assez l'instruction religieuse. J'ai beaucoup à me plaindre de vous* » clame un curé mécontent. Un autre trouve mauvais que l'instituteur enseigne la grammaire, l'histoire, la géographie.

« *Les habitants de la campagne ont bien besoin de ces choses-là !* »

A. Meunier, instituteur sous la Restauration, note :

« *Entré en fonction, que l'instituteur prenne garde à lui : qu'il s'attache à gagner les bonnes grâces de Monsieur le Maire et celles de Monsieur le curé surtout ! N'est-il pas placé sous leur surveillance et ne se croient-ils pas le droit et le devoir d'épier ses moindres actions hors de la classe et dans sa classe ?* »

La dépendance de l'instituteur à l'égard du prêtre devient terrible : il ne peut s'absenter, même pendant ses congés, sans lui en demander la permission qu'il se voit parfois refusée. Le curé est le dispensateur de catéchisme et d'histoire sainte, marchand de principes religieux. Souvent, dans les villages, il est l'un des seuls membres réellement lettrés et il peut le dénoncer comme incompetent ou négligent ou s'il a quelques relations dans le département, user de son influence pour le déplacer.



Eugène Delacroix  
Caricature d'un ecclésiastique tenant  
une croix – 1822, Musée du Louvre  
© Photo RMN-Grand Palais - M. Bellot



Chantre sacristain, Illustration  
<http://www.le-temps-des-instituteurs.fr/hist-restauration.html>

Les autorités académiques lui recommandent fermement la soumission :

« *Le curé ou le pasteur ont droit au respect, car leur mission répond à ce qu'il y a de plus élevé dans la nature humaine. S'il arrivait par quelque fatalité que le ministre de la religion refusât à l'instituteur sa juste bienveillance, celui-ci ne devrait pas sans doute s'humilier pour la reconquérir mais il s'appliquera de plus en plus à la mériter par sa conduite, et il saura l'attendre* ».

### ***Une mission compromise :***

Guizot cherche, à travers sa loi, à se libérer de la tutelle villageoise et de mieux contrôler la morale par l'entremise de l'église. Il veut que l'école soit contrôlée par l'État. Il veut diminuer le rôle des départements en matière d'enseignement. L'instruction pour lui, est tout à la fois émancipation intellectuelle et affranchissement partiel de la tutelle de l'église. Mais il veut réduire l'instruction aux connaissances les plus simples par crainte des réactions d'un peuple trop éclairé et susceptible de se révolter au nom de l'injustice et des idées révolutionnaires.

C'est un homme politique courageux car il doit affronter les royalistes revanchards et les bourgeois conservateurs dont l'influence est toujours importante après la restauration. Il faut se replacer dans le contexte historique.

Larousse pensait être en mesure de renouveler les méthodes pédagogiques et d'apporter ainsi sa contribution à l'instruction des enfants du peuple. Il ne se satisfait pas d'un enseignement rudimentaire qui, insidieusement, cherche à soumettre le futur citoyen.

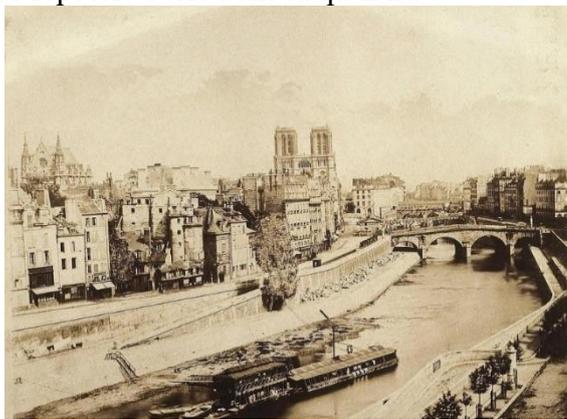
Pour lui, l'objectif que l'éducation doit avoir sans cesse devant les yeux, c'est de « *faire des citoyens, préparer l'homme à jouer dignement son rôle dans le concert social* ».

### ***Une soif de connaissance :***

A-t-il conscience de son manque de connaissance ? Larousse a une soif inextinguible d'apprendre. Il semble bien qu'il éprouve, après les deux ans passés à l'école communale de Toucy le besoin d'approfondir ses connaissances.

A l'école de Toucy, sous la tutelle de Monsieur Plaid, il a appris les rudiments selon des méthodes dépassées et routinières. A l'école normale, le programme était limité et loin de satisfaire la curiosité dont ne s'est jamais départi notre instituteur. Dès qu'il avait appris à lire, il dévorait les livres, les romans, appréciait la poésie romantique, les ouvrages didactiques. Les petits livres bleus de Troyes l'avaient initié à la lecture. La philosophie, les sciences, l'histoire, la géographie, tout l'intéresse et il a encore tant à découvrir avant d'entreprendre son grand dictionnaire universel !

Paris est le centre culturel de la France, voire du monde. C'est là qu'on cultive au mieux les lettres, les arts et les sciences. C'est là qu'on rencontre les savants, les artistes, les universitaires les plus réputés. C'est donc là qu'il ira !



*Vue de Paris, la Seine, les quais et Notre-Dame,  
photographie de Louis Adolphe Humbert de Molard – 1852  
Photo (C) Musée d'Orsay, Dist. RMN-Grand Palais / Jean-  
Jacques Sauciat*

Partir pour conquérir le savoir : quelle aventure ! Sans doute a-t-il mûrement réfléchi avant de prendre sa décision. Paris, qu'il a peut-être visité lors de sa formation à Versailles, ne cesse de le fasciner comme bon nombre de ses concitoyens. Ce besoin de savoir, voilà plus que tout, ce qui le pousse à Paris au moment où il prend la diligence à la porte de l'auberge familiale « de la ville d'Auxerre ».



*Diligence Laffitte et Caillard, vers 1830, Musée de la Poste, Paris*

C'est Louis Joseph Zenner, originaire de Troyes, marié à une toucynoise, Mélanie Duguyot, nièce du vétérinaire du village, qui le remplacera. Pendant quelques jours, Larousse lui fait découvrir sa future classe. Ce collègue est titulaire du brevet supérieur. Il a été maître d'internat à Auxerre et sur les recommandations de Larousse, avec l'aval du comité local, il va occuper son premier poste d'instituteur à compter du 1er mai 1840. Ses compétences seront reconnues car il deviendra, huit ans plus tard, inspecteur-adjoint de l'enseignement primaire.

Désillusions, manque de liberté, ambition, expliquent donc la démission de Larousse.

En mai, il quitte la blouse du maître, ses sauvages d'élèves et sa ville natale pour se consacrer entièrement à ce qui est sa vocation : enseigner. Car Larousse est bien convaincu que les instituteurs ont pour noble mission de répandre l'instruction dans les campagnes et dans les classes laborieuses. Il continuera à enseigner mais à sa manière. Cette conviction, cet idéal qu'il poursuivra jusqu'à la mort, donnent un sens à sa vie et nourrissent son œuvre. Il y puisera toute son énergie. Après l'expérience menée à l'école communale de Toucy, Larousse continuera effectivement à enseigner mais avec sa plume et pour tous les hommes.

« *Nul ne contribua davantage, par son enseignement et son exemple, à l'éducation du peuple, à la diffusion du savoir et à l'émancipation des esprits* »<sup>8</sup> dira plus tard de lui Georges Leygues, Ministre de l'Éducation.



## **Septembre 1840, Pierre Larousse « monte » à Paris.**

En cette année 1840, Larousse, conscient de la médiocrité de l'enseignement qu'il dispense selon les règles imposées, conscient de la lourdeur de sa tâche, de l'inanité de ses efforts, et toujours soucieux de consolider ses connaissances, rêve à un avenir plus riche, plus efficace, plus utile à la société. Et il est conscient que ce n'est pas en végétant à Toucy qu'il le réalisera.

Aussi prend-t-il la décision d'abandonner sa classe, son village, sa famille à laquelle il est pourtant si attaché.

Lorsqu'il étudiait à Versailles, deux ans plus tôt, sans doute a-t-il fréquenté un peu la capitale. Paris exerce une irrésistible fascination sur tous les esprits avides de s'instruire. Comment pourrait-il échapper à son attrait, lui qui veut tout savoir. Peut-être songe-t-il

<sup>8</sup> Georges Leygues discours à l'inauguration du monument Larousse à Toucy en octobre 1894.

vaguement à ce que sera plus tard sa grande œuvre, ce dictionnaire universel qu'il construira 25 ans après ? Certains le prétendent et lui-même ne le dément pas puisqu'il laissera dire à un journaliste de son village qu'il envisageait, dès cette époque, dès 1840, de rassembler les matériaux destinés à former, plus tard, les colonnes du Grand Dictionnaire. Pense-t-il plus modestement à parfaire ses connaissances et à composer une nouvelle grammaire plus attrayante, plus efficace, moins routinière que celles qui existent alors ? Cela paraît plus vraisemblable.

### *Le Paris de 1840*

La diligence qui va d'Auxerre à Paris, emmène l'instituteur démissionnaire dans le quartier latin qui l'hébergera pendant de nombreuses années.

Pierre Larousse va en effet s'attarder 8 ans dans ce Paris bruyant, sale, mal éclairé, aux rues étroites et encombrées, dans ce Paris qu'il considère néanmoins comme la plus belle ville du monde, comme le cœur et le cerveau de la France, comme le centre de l'univers. C'est surtout, pour le provincial, la ville où l'on peut, sans bourse déliée, et dieu sait qu'il n'est pas riche, découvrir, apprendre, satisfaire sa soif de connaissance. Qu'il s'agisse de la littérature, de l'histoire, des sciences, de la linguistique, de la géographie, de la philosophie, du chinois, du sanskrit ou autres, il y a toujours la possibilité de s'enrichir auprès des grands maîtres, des savants, des artistes, des génies.

Un article extrait du G D U présente le Paris des années 1840 sur ce ton dithyrambique qui caractérise notre bourguignon :

*« Paris, grande, belle, riche et l'une des plus florissantes villes du monde, la première ville de l'Europe pour le nombre et la variété de ses monuments publics, la seconde pour la population et la troisième pour l'étendue... Paris est la ville capitale par excellence, le lieu de rendez-vous, le salon de la France. À Paris, les étrangers rencontrent la France entière, c'est à dire le peuple le plus social, le plus généreux, le plus spirituel, celui qui regarde les autres peuples comme des frères. On l'a nommée le cœur et le cerveau de la France, capitale de l'Europe, centre du monde entier, la métropole moderne de la civilisation... Toutes ces appellations n'ont jamais paru exagérées ».*

Larousse a parcouru les rues mal pavées et dépourvues de trottoirs de Paris. Peut-être



Anonyme, "Scènes et mœurs de Paris" ; Paris qui s'éveille - Musée Carnavalet, Photo (C) RMN-Grand Palais / Agence Bulloz



Rue Fresnel, vue prise de l'impasse de Versailles, 5ème arrondissement, Paris  
Photographie de Charles Marville circa 1866  
Musée Carnavalet, Histoire de Paris

s'est-t-il attardé sur la place de la Bastille autour de l'éléphant rendu célèbre par Victor Hugo et de la colonne de Juillet ? Sous la monarchie de Louis Philippe, les moutons paissaient encore rue de Clichy et les moissons couvraient la plaine Monceau !

*« Ce Paris était sale, plus bruyant, plus haut en couleur avec ses cris incessants des marchandes de fruits et légumes, d'habits, de parapluies, de petits balais, cris des vitriers, des ramoneurs, des porteurs d'eau, des chanteurs ambulants, orgues de barbarie et sonnerie des fontainiers. On n'avait guère*

à craindre que les éclaboussures des ruisseaux coulant au milieu de la rue où les eaux ménagères croupissaient jusqu'aux pluies d'orage ».

### **Le quartier latin :**

Lorsqu'il arrive à Paris, Larousse loge en plein quartier latin, dans un hôtel bon marché pour étudiants. Il vivote dans une mansarde au cinquième étage, porte 45, mais que les biographes n'ont pu identifier. Autour de lui, vivent d'autres étudiants plus jeunes qui fréquentent peut-être la Sorbonne voisine. Aux alentours, un quartier survolté, dissipé, riche en couleur, un quartier plein de vie, de générosité et de bruit, où les étudiants « *sous la main redoutable de la science, gardent et sentent brûler en eux un vif amour de l'art et de la liberté* ».

Larousse observe cet environnement, la curiosité en éveil. Il est badaud par tempérament et il aime flâner, fouiner, se rendre compte par lui-même. C'est un vrai piéton de ce Paris auquel il voue aussitôt un amour viscéral et ardent. Il note, enregistre méticuleusement ce qui l'étonne, l'interpelle, l'intrigue.

Il remplit des fiches, ces fiches dont il nourrira plus tard son Grand Dictionnaire Universel et dont, malheureusement, il ne reste aucune trace.

Est-ce lui qui se confie dans un article qui évoque la séduction du quartier sur un jeune provincial ?

« *Ce quartier qui, d'abord, vous paraît bien correct et bien triste, à vous, honnêtes jeunes gens, encore tout luisants de la grasse existence dans laquelle vous confinait votre bonne mère de Besançon ou de Toucy que vous pleurerez, peut-être, et que vous aimerez, que vous regretterez quand vous n'y serez plus ! Car c'est là, une étrange agglomération, une bizarre république à la vie hautement libre et franche d'allure* ».

Là, loin de son village, il ne se sent pas dépaycé.

« *À l'emplacement du Boulevard Saint Germain et Saint Michel, il y avait des jardins, des rues silencieuses, parfumées par les lilas, fleuries par les marronniers roses et blancs. On mangeait, le soir, dans la rue : bref, c'était la province* ».

Ce quartier extraordinaire est le plus ancien, après la cité. Et il est vrai qu'il a tout pour fasciner un jeune homme soucieux de tout savoir. Il a pour limite, au nord, le boulevard Montparnasse, à l'ouest, la rue Bonaparte et à l'est, il renferme, imaginez ! L'École des Beaux-Arts, le collège de France, la Sorbonne, l'École Normale, l'observatoire, l'École polytechnique, le Luxembourg, Saint Germain des Prés, le Panthéon... sans parler de la bibliothèque Sainte Geneviève, de la Mazarine entre autres... Peut-on imaginer mieux, pour apaiser la faim de ce chercheur impénitent ?

« *Un quartier toujours vivant, toujours remuant, toujours jeune, qui ferait à lui seul, Paris capitale, car c'est là que la pensée en fusion s'échappe de par le monde, c'est là que se pressent mes maîtres actuels des sciences, des lettres et des arts, quartier plein de labours profonds où se parle le patois de toutes les provinces, la langue de toutes les nations, quartier qui centralise l'effort juvénile de la France entière, altéré de savoir* ».



*Les étudiants de Paris - Dessin de Gavarni, gravé par Lavieille. 1839-1840.*



*L'étudiant de Paris - Lithographie originale, dessinée par Gavarni et gravée par Lavieille. Années 1830-1840.*

## *La vie de Bohème*

Il a 22 ans et quelques billets de 1.000 francs récupérés en partie par le rachat de sa charge d'instituteur. Dieu merci, il n'a pas à rembourser la bourse qu'il a obtenue du Département de l'Yonne, bien qu'il n'ait pas respecté son engagement décennal. En effet, le contrat stipulait qu'il devait rester au service de l'enseignement durant au moins dix ans. Entre mai et septembre 1840, il règle ses problèmes et prépare son exil vers la capitale. Ses parents ne l'en dissuadent pas et l'aideront financièrement à mener cette aventure.

Le voilà donc dans le Quartier Latin, au milieu de la multitude, dans les mille rues de la capitale où il se trouve « *plus isolé dans sa mansarde du cinquième étage que Robinson dans son île* ».

Il y arrive donc au mois de septembre 1840 avec le peu d'argent qu'il a, épargné dans le but de monter à Paris. Ses économies devaient, pensait-t-il, suffire aux dix années d'études et de travail intellectuel qu'il envisageait. En fait, elles s'avéreront bien vite insuffisantes. Très tôt, il sera contraint de gagner sa vie et de trouver des petits boulots. Il corrigera des copies, donnera des cours particuliers, assurera des fonctions de répétiteur et, comme beaucoup d'autres étudiants, il va connaître bien vite la vie de bohème avec ses misères, ses fantaisies, ses effervescences et sa solidarité.

Il s'adapte néanmoins et évoquera plus tard cette période à la fois heureuse et famélique. Pour s'en donner une idée, il faut lire l'épisode qu'il rapporte avec humour et auto-dérision dans la préface de son grand dictionnaire, une de ses rares confidences. Ce récit témoigne à coup sûr de son esprit, de son humour, de sa culture classique et son style ampoulé.

*« On ne se figure pas tous les prodiges d'économie que peut opérer, même à Paris, en plein Quartier Latin, un estomac jeune et vigoureux, avec un pot de beurre fondu, un quarteron d'oignons superbes et force pains de quatre livres (c'étaient les victuailles que sa mère expédiait chaque mois depuis Toucy) surtout quand ce menu spartiate est assaisonné de courage, de patience et d'une forte dose de ce piment qui s'appelle la volonté. Chacun pouvait plus être affecté par un parfum révélateur car l'oignon - surtout quand il est frit - , a des élans communicatifs auxquels il est impossible de dire :*

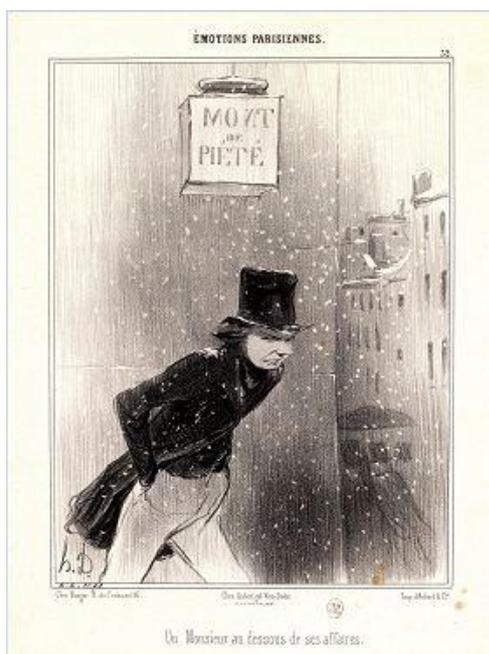
*Vous n'irez pas plus loin ! À minuit, l'indiscret ou le somnambule qui aurait plongé ses regards à travers la serrure de la porte 45 du 5<sup>ème</sup> étage, dans la mansarde qu'il loue, aurait assisté à un singulier spectacle : le Bourguignon, transformé en alchimiste culinaire, ouvrait silencieusement une malle aux vastes flancs d'où il tirait, en lançant autour de lui des regards inquiets, fourneau, charbon, soufflet et le pot de beurre qui servait alors d'utile auxiliaire à une de ces soupes copieuse qui auraient figuré avec honneur sur la table patriarcale de Jacob et de ses douze fils. Un pain de quatre livres, discrètement acheté chez un boulanger éloigné, était monté, tous les deux jours, habilement dissimulé sous un ample manteau. Un soir, tout cet échafaudage de discrétion faillit s'écrouler en un instant. Notre jeune bourguignon escaladait furtivement ses cinq étages ; la loge du concierge était bruyante ; toutes les têtes folles de la maison semblaient y tenir conseil. Le pain de quatre livres avait déjà franchi sans encombre les deux premiers étages quand tout à coup, il se déroba au coude qui le pressait fiévreusement et roula avec un fracas épouvantable, menaçant d'aller heurter la porte du cerbère. Le propriétaire du fuyard se précipita pour arrêter cette course vagabonde ; mais la fatalité s'en mêlait ; la traîtresse miche faisait des bonds et notre Bourguignon se hâta de regagner sa*



Octave Tassaert - Intérieur d'atelier,  
1845, huile sur toile  
RF 2442 département des peintures du musée du Louvre

*mansarde. Ce soir-là, le fourneau fut bien étonné de cette inactivité de service car il n'y eut pas de soupe à l'oignon et l'alchimiste se coucha sans souper, deux heures plus tôt qu'à l'ordinaire. Le lendemain matin, il aperçut le coupable s'étalant fièrement à la fenêtre du concierge, flanqué d'un écriteau sur lequel un étudiant facétieux avait tracé trois mots : « pain sans maître ».*

## **L'étudiant**



*Un Monsieur au-dessous de ses affaires  
Lithographie d'Honoré Daumier, Détail de la  
planche n° 34 de la série Émotions  
parisiennes.1841. BnF, Estampes et Photographie.*

Il se mêle donc aux étudiants « *ces jeunes gens débraillés sans rien perdre de la distinction native, coquettement vêtus de velours et de toutes sortes de costumes de fantaisie, coiffés de bérêts basques ou de chapeaux à la Rubens, qui s'en allaient par les rues, chantant, flânant, bayant aux corneilles* »

Mais lui n'est pas un étudiant comme les autres.

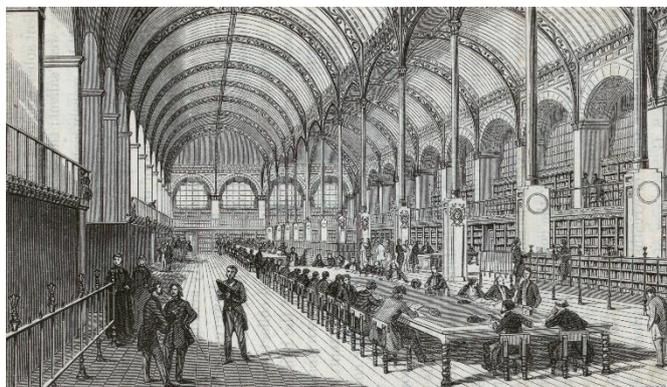
À l'exception de son brevet supérieur, Larousse n'a pas de diplôme universitaire. Pour accéder à l'enseignement supérieur, pour entrer à la Sorbonne à la fin de l'enseignement secondaire, il fallait, comme de nos jours, avoir obtenu le baccalauréat pour entrer à l'Université. Alors qu'il avait 23 ans et qu'il n'avait pas suivi le cursus traditionnel, ce fut sans doute un obstacle. Ses connaissances étaient encore trop fragiles pour tenter cette épreuve. Et puis, il visait encore plus haut et il n'accordait pas une grande valeur aux diplômes. Il ne passera donc aucun examen et du coup, aux yeux des universitaires, il sera longtemps considéré comme un autodidacte, terme bien inadapté car dans le G D U, il définit l'autodidacte comme « *un homme qui, sans les secours étrangers, a appris seul, tout ce qu'il*

*sait* ». En fait, il aura pour maîtres, les plus grands professeurs qui enseignent à Paris et pour condisciples, de brillants étudiants « *avec des cheveux trop longs, des habits trop courts, des chapeaux larges et les cœurs aussi, avec des têtes ardentes et des appétits incommensurables, une jeunesse qui déteste cordialement les sergents de ville mais qui aime la liberté par-dessus tout* ».

## **Le bibliothécaire**

Larousse fréquente avec assiduité tous les lieux où l'on enseigne, et sous la monarchie de Juillet, on a gratuitement accès à tout. Il sera donc un étudiant libre, susceptible de grappiller la connaissance partout où elle se niche. Le droit, les sciences, la littérature, les arts... lui, goûtera à tout.

Larousse n'est pas un noceur, ne fréquente pas les grisettes et les bals du quartier. Il ne se mêle pas de politique bien qu'il ait des sympathies républicaines. Non, avant tout lui, veut apprendre. Il fréquente de 6 heures à 22 heures, la seule bibliothèque ouverte le soir et dans la journée, les autres bibliothèques : l'Arsenal, Sainte Geneviève, l'Institut, la Sorbonne, la Mazarine, la bibliothèque de France où



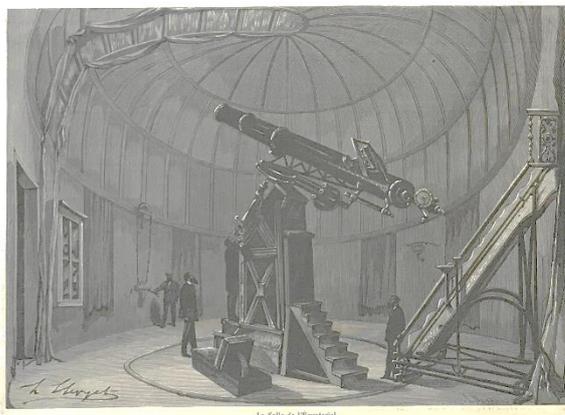
*La Bibliothèque Sainte Geneviève en 1859. Illustration de Thomas in Edward Edwards, Memoirs of libraries: including a handbook of library economy, Londres : Trübner & Co., 1859, p. 674*

il rencontre nombre d'originaux. Il regrette que les bibliothèques ne soient pas ouvertes jours et nuits. Ce n'est pas par hasard que ses compagnons d'hôtel le surnomment le « Bibliothécaire » !

Et comme cela ne suffit pas, il suit les cours publics du Collège de France, de la Sorbonne, partout où, dit-il, là où l'on se bat, là où l'on s'étouffe, à la porte des amphithéâtres pour écouter Jules Michelet, Edgard Quinet, Victor Cousin, Jules Simon, Philarète Chasles et bien d'autres. Il devient vite l'auditeur assidu de ces temples du savoir, le fervent adepte des grands maîtres.

### *À l'Observatoire de Paris*

Il s'émerveille devant la puissance de vulgarisation d'Arago, directeur des observations et chargé de superviser les travaux réguliers de l'établissement, Il y présente ses travaux en public. C'est le plus grand observatoire du monde à cette époque. Il conserve d'importantes collections documentaires et patrimoniales (archives et manuscrits, instruments, peintures, sculptures, photographies, documents iconographiques). Larousse s'attarde dans sa bibliothèque.



La Salle de l'Equatorial.  
*L'Observatoire de Paris. La salle de l'Equatorial  
Gravure sur Bois, 1870.*

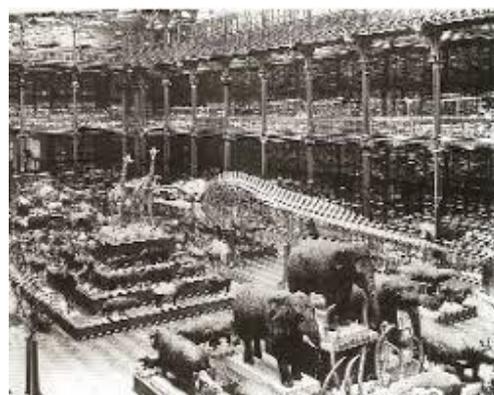
### *Au Conservatoire des Arts et métiers*

Il mesure les progrès des sciences appliquées. Ce grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche a été fondé par l'abbé Grégoire en 1794 pour « perfectionner l'industrie nationale ». Il est avec l'École polytechnique et l'École Normale supérieure, l'une des trois créations de la Révolution française ayant pour but de promouvoir les sciences et les techniques. Héritier de l'esprit des Lumières et des encyclopédistes, le Conservatoire a, dès son origine, une vocation multidisciplinaire. Il a pour mission d'assurer un enseignement scientifique et technique de qualité, mais toujours dans une optique bien spécifique : la théorie doit être appliquée aux « arts », ce dernier mot désignant alors, non pas les beaux-arts, mais bien les arts dits « mécaniques », c'est à dire, dans une acception élargie, toutes les techniques qui relèvent du secteur industriel et manufacturier, alors en pleine croissance. C'est ce musée qu'eût aimé Diderot, celui qui, un siècle avant Larousse, avait publié un premier dictionnaire Universel.

Cet enseignement gratuit, s'adressant à des auditeurs, n'est pas encore diplômant. Il est destiné surtout aux ouvriers, artisans, curieux, « artistes » de tous horizons, souhaitant acquérir un savoir-faire recherché et bénéficier d'une promotion sociale. Larousse y trouve tout naturellement sa place.

### *Le Musée d'histoire naturelle*

C'est « ce jardin unique où les cinq continents se sont donné rendez-vous ». Larousse est subjugué par toutes les espèces animales, végétales et minérales. Il bénéficiera, dans cet établissement, des cours que donne Flourens ou Saint Hilaire fils. C'est un lieu d'enseignement, de recherche et de diffusion de la culture scientifique naturaliste (sciences de la vie, science de la terre, anthropologie et disciplines dérivées). Fondé en 1793 en continuité du jardin royal de plantes médicinales, c'est l'un des plus anciens établissements mondiaux de ce type. Vers 1840,



*La galerie de Zoologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, photographie vers 1890.*

Charles de Fleury vient d'édifier une nouvelle galerie de minéralogie, premier bâtiment spécifiquement destiné à être un musée ouvert au public. Nul doute que Larousse l'a souvent visité et son dictionnaire ouvre une large place à la botanique.

### **La bibliothèque Sainte Geneviève**

Larousse est un lecteur assidu de cette bibliothèque

Le nombre des lecteurs qui la fréquentent est de 1 000 à 1 100 par jour ; il se compose, en grande partie, des élèves des diverses facultés qui peuvent non seulement y venir travailler tout au long du jour, mais encore le soir, ce qui, malheureusement, ne peut se faire qu'à la bibliothèque Sainte-Geneviève. C'est là que Larousse se réfugie le soir pour mettre ses fiches à jour. L'institution de ces lectures du soir est due à une ordonnance de M. de Salvandy, ministre de



*Bibliothèque Sainte-Geneviève – Gravure de Jean François Auguste Trichon, 1866*



*Bibliothèque Mazarine, Illustration du livre de Fritz Milkau : Handbuch der Bibliothekswissenschaft, Leipzig, Otto Harrassowitz, 1931*

l'instruction publique ; elle date de janvier 1838 et l'affluence des lecteurs nocturnes est si grande que l'administration s'est vue obligée de faire délivrer des numéros d'ordre et d'organiser une queue, à l'instar de celles qui se pressent à la porte des théâtres.

« Où aller, le soir ? Heureusement, à six heures, l'autre bibliothèque Sainte-Geneviève est ouverte. Il faut arriver en avance pour être sûr d'une place. Les calorifères sont allumés, on fait cercle autour, les mains sur la faïence. J'ai voulu causer avec mes voisins de poêle ! Pauvres sires ! [...] Je vais en bas quelquefois, dans une salle qui a des odeurs de sacristie. La fraîcheur, le silence !... C'est là que sont les livres illustrés ». Extrait de Jules Vallès qui arrive à Paris en 1850 et travaille le soir à Sainte-Geneviève. « A la bibliothèque Sainte-Geneviève, où Lucien comptait aller, il avait toujours aperçu dans le même coin, un jeune homme d'environ vingt-cinq ans qui travaillait avec cette application soutenue que rien ne distrairait ni déranger et à laquelle se reconnaissent les véritables ouvriers littéraires. Ce jeune homme y

venait sans doute depuis longtemps, les employés et le bibliothécaire lui-même avaient pour lui des complaisances ; le bibliothécaire lui laissait emporter des livres que Lucien voyait rapporter le lendemain par le studieux inconnu,... » Extrait des « Illusions perdues » de Balzac.

### **La bibliothèque Mazarine**

Communément appelée la Mazarine est la plus ancienne bibliothèque publique de France. Elle est ouverte au public chaque jour de la semaine et possède une salle de lecture. Les visiteurs y sont infiniment plus rares qu'à Sainte Geneviève. Larousse la fréquente. Est-il l'un des privilégiés qui ose s'y introduire ? « Quelques érudits seulement qui savent combien de trésors littéraires sont



*Vue et Perspective du Collège des 4 Nations Estampe d'Adam Pérelle, Vers 1660 Musée Carnavalet, Histoire de Paris*

*enfouis là, y viennent assidûment travailler au milieu d'une tranquillité et d'un silence qui manquent absolument rue Richelieu* ». Située quai de Conti dans le quartier de la Monnaie, c'est un établissement dédié à la fois aux sciences et aux lettres. Ses fonds, complétés au fil du temps, sont à l'origine, issus de la Bibliothèque de Mazarin.

Bibliothèque de l'Institut de France Souhaitant imiter son prédécesseur Richelieu et éviter que sa bibliothèque ne soit une nouvelle fois dispersée après sa mort, Mazarin décide de la léguer au collège des quatre nations. Par testament en 1661, il destine cette bibliothèque à l'éducation de soixante jeunes gens originaires des quatre provinces réunies au royaume sous son gouvernement (Alsace, Flandres, Roussillon et Pignerol) La bibliothèque, rouverte en 1689 dans l'aile orientale du bâtiment construit pour abriter le collège, accueille durant tout le XVIIIème siècle, collégiens, visiteurs étrangers et public érudit, tout en continuant d'enrichir ses collections jusqu'à compter, à la fin du XXVIIIème siècle, plus de 60.000 volumes. Napoléon déplace les bâtiments sur le quai Conti là, où il se situe à l'époque de Pierre Larousse et devient l'Institut de France.

Ce grand établissement de recherche d'enseignement est situé au cœur du Quartier latin. Il se donne pour ambition d'enseigner « *le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts* ». Il dispense des cours de haut niveau qui sont gratuits, non diplômants et ouverts à tous sans condition ni inscription. Les cours et séminaires sont toujours gratuits, en accès libre, sans inscription préalable. Larousse fréquentera souvent ce lieu à part dans le paysage intellectuel français. Être élu professeur au Collège de France, c'est-à-dire être titulaire d'une chaire, est l'une des plus hautes distinctions de l'enseignement supérieur français. Le Collège compte à l'époque une cinquantaine de chaires.

### ***Bibliothèque de la Sorbonne.***

La bibliothèque de la Sorbonne a été créée en 1770 sous le nom de « bibliothèque de l'université de Paris ». À la création des lycées en 1802, la bibliothèque prend le nom de « bibliothèque des lycées de Paris ». En 1808, elle devient, pour la première fois, la « bibliothèque de l'université de France ». En 1823, la bibliothèque déménage de l'autre côté de la rue Saint Jacques pour s'installer dans la Sorbonne, dans les bâtiments du XVIIème siècle. En 1844, Philippe Le Bas est nommé à la tête de la bibliothèque. Il ne ménagera pas ses efforts pour améliorer la situation avec d'importantes acquisitions et une réorganisation des collections. Larousse, dès son arrivée à Paris, la fréquentera. Cette liste des lieux fréquentés à compter de 1840 par notre étudiant n'est pas exhaustive. Ce boulimique du savoir dévore tout, le grec, le latin, le chinois, l'histoire, les sciences, la géographie, la philosophie. Dans la journée, il suit les cours d'illustres maîtres et le soir, les bibliothèques ouvertes dont les salles sont chauffées. Dans sa mansarde ou à Sainte Geneviève, on le suppose en train de classer, de mettre en ordre le butin de la journée, de rédiger des fiches et selon son expression de « *digérer laborieusement cette forte nourriture hâtivement amassée durant le jour* ». Et sa mémoire enregistre, et ses fiches se complètent... Travailleur acharné, il est convaincu que la nuit de Noël comme le jour de Pâques : « *qui travaille, prie* ».

Peut-être, durant ses années de recherche, Larousse prépare-t-il sa lexicographie, une grammaire française adaptée aux écoliers qui paraîtra en 1849. Ne songe-t-il pas déjà à ce Grand Dictionnaire Universel auquel il s'attellera à partir de 1864, lorsqu'il aura pignon sur rue, et une maison d'édition, déjà bien implantée ?



*La Sorbonne - L'intérieur de la cours gravure d'Adolphe et Emile Rouargue, Histoire de Paris et de ses monuments. Paris. Furne et Cie, 1846.*

## 1848-1851, Larousse maître répétiteur à l'institut Jauffret

### *L'institution Jauffret*

De 1848 à 1851, Pierre Larousse est répétiteur à l'Institut Jauffret, un internat privé. Le répétiteur est celui dont la profession est de répéter les leçons d'un professeur. Il est plus qu'un surveillant, qu'un maître d'études mais il n'est pas professeur comme il le prétend, plutôt « maître répétiteur », terme qu'il s'attribue également. Toutefois ses compétences ont été reconnues car l'institution Jauffret qui l'accueille, sélectionne les membres de son personnel avec soin. Elle tient à conserver son prestige et à attirer les meilleurs élèves. Il reconnaît « être entouré de collègues aux lumières desquels je pouvais recourir avec confiance ». Certains d'entre eux exerçaient au lycée Charlemagne, situé à quelques encablures de l'Institut.

Il vivait jusqu'alors de petits boulots. Il avait 31 ans et, après plusieurs années de précarité, il ne pouvait continuer à faire appel à la générosité de ses parents qui l'avaient aidé ces dernières années et il ne pouvait vivre à leurs crochets plus longtemps. Il était donc temps de trouver des revenus et de vivre de ses propres ailes. Il quitte alors le quartier latin pour le Marais et s'installe, semble-t-il, au pensionnat (Son courrier parvient à cette adresse). L'Institut prenait en charge des élèves qui fréquentaient le lycée Charlemagne et d'autres qui recevaient sur place, l'enseignement secondaire. Tout autour du grand lycée, il y avait d'autres établissements privés qui jouaient le même rôle. On peut citer ainsi les établissements Massin, Verdot, Favart, Sainte Barbe. L'institut Jauffret se flattait d'être le meilleur.



Anatole Jauffret  
Source : <https://fr-academic.com>



Hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau  
n°29 rue de Sévigné - Paris III  
Photo Wikipédia.

L'institution Jauffret était installée dans l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau au 29 de la rue de la Culture Sainte-Catherine (rue de Sévigné, aujourd'hui). A quelques mètres, l'hôtel Carnavalet, ancienne demeure de Madame de Sévigné, était occupé par la pension Verdot (à noter que ce système de pension qui prenait en charge l'internat des lycées, a perduré. Jules Renard, lorsqu'il fait ses études au lycée de Nevers, est hébergé dans une pension près de la cathédrale).

Anatole Jauffret, fondateur de l'institution, était né à Paris en 1811. Entré en 1822, en sixième, au lycée Charlemagne, il y fit des études brillantes, remporta le premier prix de composition française au concours général, acheva sa philosophie en 1829 et obtint son diplôme d'avocat. De 1829 à 1836, il poursuivit ses études et s'exerçait à « répéter les élèves de philosophie » à l'institution Bourdon. Il décida finalement de se consacrer à l'enseignement.



*Le lycée Charlemagne : la cour du lycée (photomontage) © Lycée Charlemagne, <http://www.lycee-charlemagne.fr/galeries>*

En 1837, il acquiert l'institution de M. Saint-Amand-Cimtière à laquelle il donne son nom. L'institution Jauffret prend vite de l'importance et devient l'un des meilleurs établissements privés de Paris. Elle se chargeait de faire « répéter » leurs leçons aux élèves pensionnaires qui fréquentaient le Lycée Charlemagne près du Marais voisin et cherchait donc à attirer les meilleurs professeurs répétiteurs. Les salles d'études étaient installées au rez-de-chaussée de l'hôtel et les dortoirs dans les bâtiments implantés dans le jardin, tandis que le premier étage de l'hôtel était réservé à la famille Jauffret. En 1845, il avait

fondé une école préparatoire aux grandes écoles et obtenu des résultats tels que la renommée de l'établissement attirait les meilleurs élèves. Parmi eux, se trouvent à cette époque, les enfants de Victor Hugo inscrits en 1837. Parmi les répétiteurs de l'institution, se trouve Hippolyte Taine (avant son passage au lycée de Nevers)

### ***Les Maîtres d'études***

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est considéré en matière d'éducation comme celui des maîtres d'études et des répétiteurs. Ils sont à la fois la pierre angulaire et la pierre d'achoppement du système éducatif universitaire. Depuis la réforme napoléonienne de 1802, la fonction professorale est séparée de la fonction de surveillance et d'encadrement des élèves en dehors de la classe. Ce sont les maîtres d'études qui sont chargés de surveiller les élèves de jour comme de nuit. Ce sont eux qui ont la responsabilité de l'étude et des tâches éducatives et pédagogiques qui en découlent, de faire répéter les leçons, de réexpliquer ce qu'ils n'ont pas compris lors des cours dispensés par les professeurs agrégés.

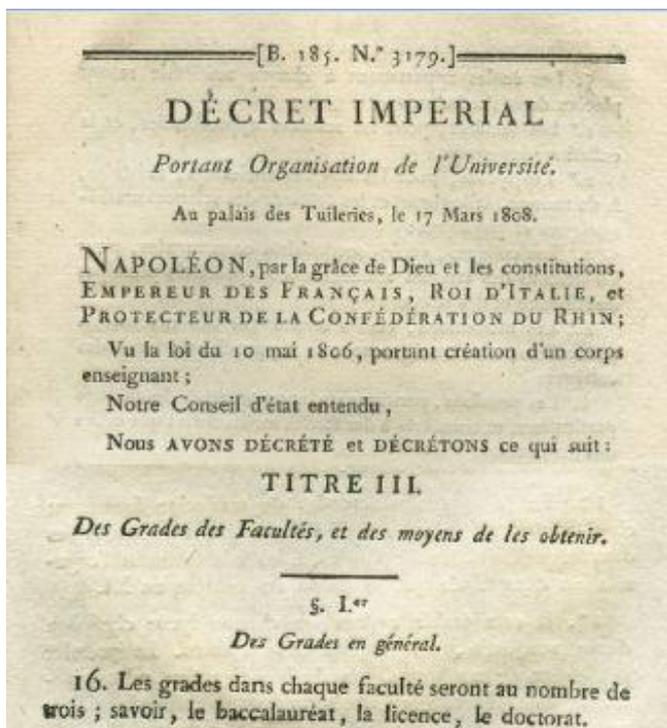


Les maîtres d'études que les collégiens appelaient vulgairement « pions » voire « chiens de cour » étaient chargés essentiellement de la surveillance des élèves.



*Dessins de Léonce Petit, tirés du livre de Louis Durieu : "Le Pion", Librairie de l'Alliance des arts et des lettres, 1880 page 25 et 27 (BMN 3.N.2119).*

C'était, en quelque sorte, les surveillants d'externat et en même temps d'internat de nos lycées actuels. Certains exerçaient dans les lycées et étaient mieux rétribués. Ils avaient obtenu le baccalauréat et faisaient partie de la fonction publique. Leurs relations avec de grands élèves posaient moins de problèmes qu'avec les collégiens et ils entretenaient de bons rapports avec leurs supérieurs.



*Décret organisant l'université et créant le baccalauréat du 17 mars 1808*  
 Source : Wikipédia article Baccalauréat en France  
 Réseau Canopé - Musée national de l'Éducation

Les lycées avaient un encadrement de type militaire et les élèves portaient un uniforme. Peu nombreux (il était prévu en théorie un seul lycée par département et il n'y en a que 36 en France en 1830), les lycées étaient pris en charge par l'État depuis la réforme napoléonienne. L'enseignement est assuré par des professeurs agrégés dont la fonction a été fixée selon « l'institution des agrégés » créée par le roi Louis XV, dès 1766 ; L'accès au lycée se fait après un passage d'un examen de contrôle des connaissances acquises. La scolarité est payante. Il est prévu néanmoins d'accorder des bourses aux élèves brillants qui en auraient besoin, vu les revenus de leurs parents. Ce système a été en grande partie maintenu jusqu'aux années 1960 en ce qui concerne l'enseignement secondaire. Lycéens (qui dépendent de l'État) et collégiens (qui dépendent des communes) portent

l'uniforme. Des bourses sont attribuées aux meilleurs élèves du primaire après un examen à l'entrée en sixième. Le personnel comporte : proviseur, censeur, professeurs agrégés, répétiteurs, « pions » mais le taux de réussite au baccalauréat n'atteint que 6% en 1950 et aujourd'hui, il plafonne à 93% (avec l'enseignant technique). L'enseignement primaire favorisé par Guizot, Victor Duruy, Paul Bert, Jules Ferry et bien d'autres, élève le niveau des écoliers mais ne permet qu'à une minorité d'accéder aux études supérieures. Les Collèges d'Enseignement Général qui tentent de faciliter le passage du primaire au secondaire, ne datent que de 1960.

Vers 1830, Les collégiens rendaient la vie difficile aux maîtres qui les surveillaient et la tâche de ceux-ci était plus ingrate. Ils les surveillaient en études, à table, en récréation, en promenade, au dortoir, à l'infirmerie. Ils étaient astreints à des tâches subalternes et à une sujétion permanente. Contraints d'exercer une discipline sévère, ils étaient souvent détestés par les collégiens.

Il faut dire que le recrutement était alors difficile en raison des lourdes obligations du service : peu de liberté, corvéables tous les jours de l'année, dimanches et jours fériés compris, ils étaient quasiment cloîtrés dans

l'établissement qui les employait avec de faibles rétributions et un mépris affiché. Autant dire qu'avec de telles conditions, ceux qui acceptaient le poste étaient des « crève la faim », d'anciens militaires, des étudiants déclassés, tous célibataires de surcroît car, depuis Napoléon, c'était la règle. Ils étaient peu sensibles aux plaintes des adolescents qu'ils tyrannisaient pour avoir la paix. On comprend mieux la haine des collégiens à l'égard de leur garde-chiourme. On comprend la mauvaise réputation que souligne Larousse dans un article de son Grand



*Diplôme de bachelier ès-lettres 1815*  
 Source : Wikipédia article Baccalauréat en France  
 Réseau Canopé - Musée national de l'Éducation



Portrait d'Edmond About par Félix-Henri Giacomotti (Musée des beaux-arts de Strasbourg) (1858).

Dictionnaire. « *Un maître d'étude du lycée d'Alençon évoque en 1848, des maîtres séquestrés par leurs fonctions de la vie ordinaire, bafoués partout, détestés des élèves qu'ils sont forcés de traiter en tyrans subalternes* ».

Certes, l'administration universitaire est consciente de ce fait et elle s'efforce peu à peu, sous la monarchie de juillet, notamment à l'époque où Larousse postule pour un emploi à l'institution Jauffret, d'élever le niveau de recrutement et de mener une politique de promotion. Elle crée en 1837, une agrégation de grammaire pour enseigner dans les classes jusqu'à la troisième. Larousse, en dépit de ses compétences en la matière, ne pourra pas s'y présenter car il n'a pas les diplômes universitaires exigés. Ceux qui exerçaient dans les pensions étaient encore plus mal lotis. Mal considérés, sans avenir, sans espoir de s'en sortir, ils croupissaient « *cancres, vieux, sales, titubant, l'œil hagard* », selon la description qu'en

fait Larousse. Cela ne devait pas être le cas à la pension Jauffret, soucieuse de la bonne tenue de son personnel. Il est vrai que Larousse, préoccupé par la pédagogie et l'enrichissement intellectuel, peu attiré par les tavernes et les grisettes, ne portait pas atteinte à l'honneur de l'Institution.

### **Larousse à l'institution Jauffret**

L'écrivain Edmond About qui a fréquenté la pension à cette époque, le décrit ainsi : « *C'était un petit homme trapu, à barbe fauve, aux yeux pétillants, un piocheur renfermé, ténébreux, fortement soupçonné de couvrir des idées subversives. Ce pion rêvait de publier un dictionnaire comme on n'en avait jamais vu, une encyclopédie populaire* ».

Pendant trois années, de 1848 à 1851, il loge à l'Institution, surveille les élèves, joue le rôle de répétiteur, donne des leçons de français dont l'enseignement est encore totalement négligé au profit du latin et du grec. Larousse n'a pas connu, semble-t-il, les humiliations du « Petit Chose » et n'a rien à voir avec les surveillants qu'il décrit dans un article du G D U. Comme il loge à la pension, on peut supposer qu'il surveille, nuit et jour, les élèves dont il a la charge. Cependant, il trouve le temps de donner des répétitions aux élèves qui suivent les cours au lycée voisin, des leçons moyennant rétribution, et, poursuit-il, en travailleur infatigable dans ses recherches en toute matière

Il n'est pas riche mais c'est un intellectuel pour qui la nourriture, les vêtements et les loisirs sont secondaires. Il bénéficie, il est vrai, du gîte et du couvert et n'a guère l'occasion de quitter la pension si ce n'est pour se rendre dans un appartement de la rue des Francs-Bourgeois où l'attend une jeune femme, Suzanne Caubel. L'a-t-il rencontrée alors qu'il vivait au quartier Latin, peut-être en 1846 ? Aucun indice ne permet de l'affirmer. A-t-il cherché à s'approcher d'elle ? Ses biographes n'ont pu résoudre ce problème. A-t-il postulé pour une institution prestigieuse et fait reconnaître ses compétences ? Il était jusqu'alors un étudiant sans le sou. Désormais, fort de ses connaissances, il peut prétendre à mieux. Sans doute ne supporte-t-il pas de n'être qu'un maître d'études. Aussi se présente-t-il parfois comme professeur mais en fait, il est plutôt « maître répétiteur », ce qui peut être considéré comme le premier échelon du professorat sous réserve de posséder le baccalauréat.



Maitre de pension, Les français peints par eux-mêmes, XIXème siècle. Gravure réhaussée en couleurs à l'aquarelle par Paul Gavarni



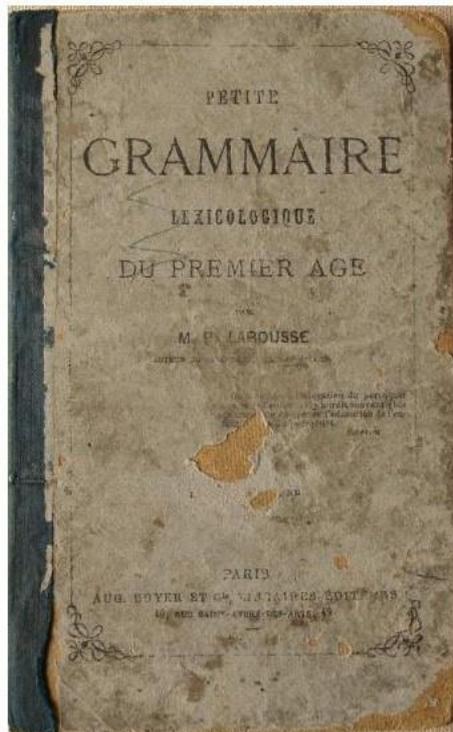
Suzanne Pauline Caubel

Bien que l'agrégation de grammaire soit largement à sa portée, il ne peut être candidat. Y songe-t-il, d'ailleurs ? Il a un autre projet en tête : réaliser un manuel scolaire destiné à apprendre aux enfants, non seulement l'orthographe mais aussi l'art de parler et d'écrire correctement. Avec ses pensionnaires, ceux de huitième ou de septième, il expérimente les exercices qu'il préconise. Et Suzanne Pauline Caubel, sa compagne, collaboratrice énergique et dévouée relit, corrige, complète les exercices. Il évoquera avec tendresse, celle qui fut plus que son intendante et sa ménagère. « *Je te laissais, chaque jour, les devoirs lexicologiques que j'avais composés et que ton jugement droit m'aidait à corriger et à compléter* ». Il lui sera fidèle mais il l'épousera bien plus tard, en 1872, trois ans avant sa mort. Il considérait alors le mariage comme une institution conformiste. Les huit années passées au quartier latin, l'avaient émancipé et peu lui importaient les coutumes

religieuses qui imposaient la fidélité à l'épouse, la vie durant.

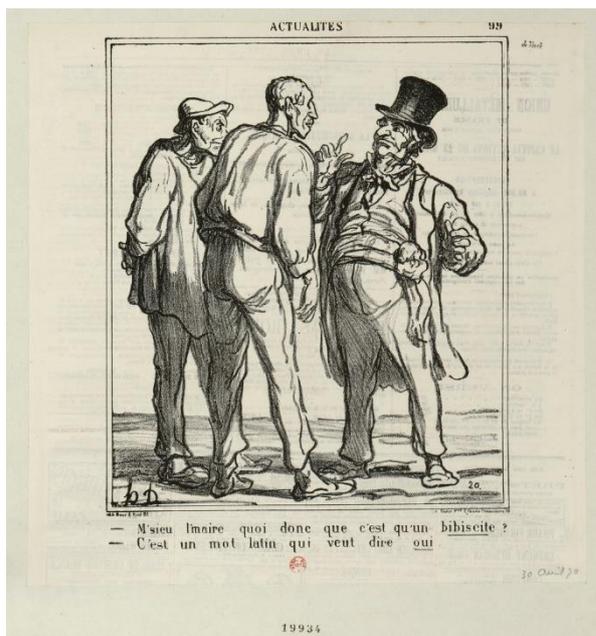
Il était résolument progressiste, persuadé que la science libérerait l'homme de toute entrave et de traditions ancestrales. De même, il était convaincu que seul, un régime démocratique serait capable de mettre un terme aux injustices et à la misère. Pendant ces huit années, sa pensée évolua en particulier au contact d'un Michelet, d'un Miskiewicz, d'un Proudhon notamment ou de Lamennais. Il affirmera de plus en plus ses sentiments républicains et il n'est pas étonnant qu'Edmond About, un élève qu'il a peut-être croisé à l'institut Jauffret, parle de lui comme d'un homme « *fortement soupçonné de couvrir des idées subversives* » ;

Toutefois, il n'a rien d'un révolutionnaire et, contrairement aux instituteurs engagés lors des journées de février 48, tel un Malardier, originaire de la Nièvre, Larousse se contente d'observer l'insurrection.



## 1848, Pierre Larousse affiche ses sympathies républicaines et démocrates.

### *Une prise de conscience des problèmes politiques*



Estampe d'Honoré Daumier

*M'sieu l'maire quoi donc que c'est qu'un bibiscite ?*

Recueil. Collection de Vinck. Un siècle d'histoire de France par l'estampe 1770-1870. Vol. 166 (pièces 19858-19967)

pouvoir et à résister aux exigences de l'État. À Toucy, les gens du peuple restent souvent fidèles à Napoléon, à sa légende et se pressent à l'église, le dimanche. Lorsque Larousse quitte sa province en 1834 pour entrer à l'École normale de Versailles, sans doute ne prête-t-il pas une attention particulière à la politique.

Est-ce Versailles qui éveille en lui les idées républicaines et démocratiques qu'il ne cessera de développer par la suite ? On les trouvera plus tard en filigrane, dans son Grand Dictionnaire Universel. Est-ce sous l'influence de Lebrun, à la fois son professeur et le directeur de l'École de Versailles, qu'il prend conscience du message hérité de la Révolution de 1789 ? Lebrun est le fils d'un ministre girondin qui a exercé ses fonctions en 1792-93 et qui sera guillotiné sous la terreur. Il est resté fidèle aux idéaux de la Révolution mais ses convictions doivent transparaître dans son enseignement. Versailles est aussi aux portes de Paris où les grands événements politiques ont toujours eu lieu, un environnement où l'on parle des problèmes sociaux et économiques et où on se plaît à refaire le monde. A l'École normale, l'histoire est enseignée. C'est une matière nouvelle pour l'élève de Monsieur Plait car elle ne figure pas dans les programmes de l'école publique. Lorsqu'il devient instituteur à Toucy, il est bien conscient de l'importance de sa fonction. Il a pour mission de lutter contre l'ignorance, les superstitions,

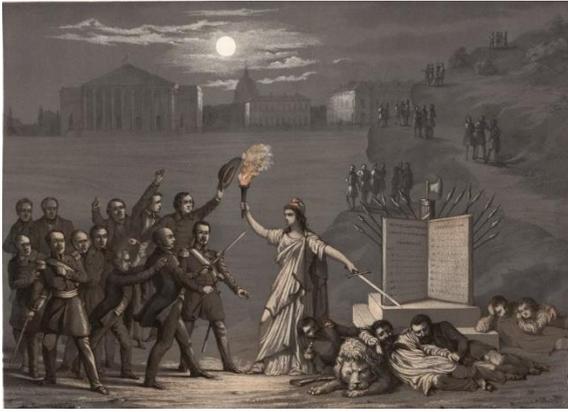
Les villageois de Toucy ne s'intéressent guère à la politique. C'est l'affaire des notables, de ceux qui jouissent du régime censitaire et qui ont le droit de vote. Une minorité ! Ceux qui gouvernent la France sont loin. Dans les campagnes, ils sont relayés par les conseillers municipaux et départementaux qui veillent avant tout, à ce que l'ordre règne. La révolution de 1789 n'est plus d'actualité. La monarchie a ramené, en dépit de quelques soubresauts populaires dans les centres urbains, une certaine stabilité. La chute de Charles X est plutôt le fait de la bourgeoisie, parisienne en particulier, que d'une insurrection de la classe ouvrière ou paysanne. Larousse a treize ans lors des journées de 1830 et de la chute des Bourbon. Ce nouveau régime politique n'a pas dû le troubler et, dans son entourage, les ruraux ne voient guère de changement dans leur vie quotidienne. Les élus gèrent comme auparavant leur commune et les départements continuent à exercer leur



Sources : <https://tracesdefrance.fr/2017/12/23/les-trois-glorieuses-du-27-au-29-juliet-1830/> Article du 23/12/2017 par Julien Ebersold



*Le Million de la Liste civile, J. Trayer.  
Imp. Domnec, lithographie à deux teintes,  
1848. Coll. Raimund Rütten.*



1850 - *Le sommeil du Peuple : Ne le réveillez pas*  
 Estampe de Marie-Cécile Goldsmid  
 Recueil Collection de Vinck. *Un siècle d'histoire de France*  
 par l'estampe, 1770-1870. Vol. 129 (pièces 15790-15884),  
 République de 1848  
 Bibliothèque nationale de France, département Estampes et  
 photographie, RESERVE QB-370 (129)-FT4

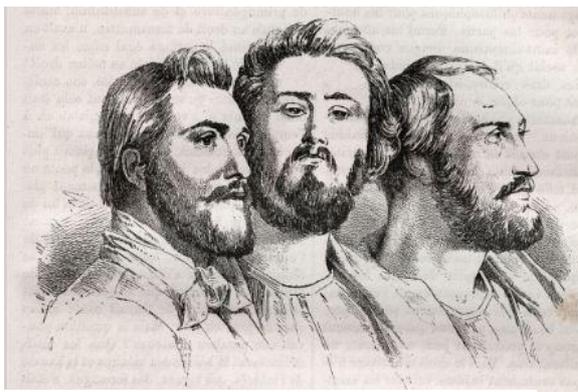
influence. Larousse affirmera de plus en plus ses sympathies républicaines. Il adhérera de plus en plus aux idées libérales, à ne pas confondre avec celles que véhicule le libéralisme de Guizot. Le « laissez faire » stimule l'économie nationale mais au détriment des gens du peuple qui n'en tirent aucun bénéfice et dont on exige davantage d'efforts. C'est dans ces années-là que se fonde un libéralisme qui permet à la haute bourgeoisie de s'imposer sur l'échiquier politique et de participer à leur profit, à l'industrialisation du pays. Ceux qui ont fait chuter Charles X avec la complaisance du peuple, s'accaparent du pouvoir. Les « trois glorieuses » aboutissent à une révolution qui n'a rien à voir avec celle de Condorcet, de Danton, de Mirabeau. Cette révolution-là, Larousse la revendique. Il s'en fera l'apôtre et la défendra jusqu'à sa mort, envers et contre tout. Il y trouve les valeurs qui justifient son combat : liberté, égalité, justice, démocratie, fraternité, ces mots que véhiculent avec succès les sociétés républicaines. Il s'en inspire pour construire la conception de ce que devait être l'avenir. Larousse n'a pas publié à proprement parler de texte pour fixer sa pensée mais il est indéniable qu'elle se révèle à travers les articles du Grand Dictionnaire. Il est convaincu que la république qu'il appelle de tous ses vœux, apportera le bonheur, cette idée nouvelle qu'invoque Saint Just en 1792. Il est persuadé que l'aboutissement suprême de la nation sera la démocratie. 1789, 1830, 1848 sont en quelque sorte « *trois étapes inabouties vers le progrès, vers la fin des servitudes, des injustices, des mépris* » peut-on lire dans son Grand Dictionnaire. Cette philosophie de l'histoire, Larousse l'ébauche au gré de ses lectures, de ses rencontres, de ses études et de l'observation de la société parisienne. C'est pendant les huit années qui précèdent la révolte de 1848 que Larousse acquiert ses convictions républicaines. Il y sera fidèle jusqu'à sa mort.

le fatalisme et d'élever les enfants afin qu'ils puissent se prendre en main. Il se rend compte après deux années d'exercice que, dans les conditions qui lui sont imposées, ce combat est voué à l'échec. Il n'est pas libre et doit se plier aux exigences des comités de surveillance. Obstiné, Larousse, fort de son expérience d'instituteur, va poursuivre son idéal pendant ses convictions. Pendant ces années de labeur intellectuel et de misère, sa pensée évoluera en particulier au contact de Michelet, de Quinet, de Miskiewicz, de Lamennais et d'autres penseurs. Il butine les idées sociales, économiques et philosophiques qui, sous le règne de Louis-Philippe, se multiplient et il en fait son miel. Proudhon, à qui il consacre une large place dans son Grand Dictionnaire, exerce sur lui une forte



*Manifestation pacifique et fraternelle, estampe, Collette, A., Éd. Domnec, 1848. Coll. Musée de l'Histoire Vivante.*

## Larousse et la révolution de 1848



Charles Duveyrier (1803-1866) - Emile Barrault (1799-1869)  
- Michel Chevalier (1806-1879) - Gravure de 1882  
in "Histoire de dix ans : 1830-1840" Louis-Blanc (1811-1882) © AFP / © Bianchetti/Leemage

En février 1848, Larousse a trente ans. Il vit toujours dans sa mansarde. Il poursuit des études encyclopédiques mais ne cesse d'observer la société qui l'entoure. Il a acquis de l'expérience. Il a connu une certaine misère, côtoyé des riches, des pauvres, des ambitieux, des rêveurs, des donneurs de leçons, des illuminés, tout ce monde qui gravite autour de la Sorbonne. Il fréquente des étudiants soucieux de leur avenir, des ouvriers qui se sont battus pour rien en 1830 et qui se sentent méprisés par les bourgeois, des intellectuels qui annoncent des lendemains qui chantent. Il écoute des insurgés, des révoltés qui réclament la liberté et la démocratie

mais qui ne s'entendent pas entre eux. Il y a des anarchistes, des saint-simoniens, des fouriéristes, des communistes. Les doctrines politiques se multiplient et la plupart perdurent. Jamais, depuis ces années-là, il n'y a eu autant d'effervescence et autant de réflexions philosophiques sur une société en voie de développement industriel. Larousse peut-il échapper à tous ces penseurs qui annoncent un monde plus humain et autant de stratégies différentes pour le réaliser ? C'est en 1848 qu'est publié le manifeste communiste de Marx et dans les années 1840, il y a profusion d'écrits politiques.

Larousse a laissé pousser sa barbe alors que ce n'était pas fréquent. Elle devient comme un signe de ralliement des opposants au régime monarchique, de ceux qui clament leur foi en l'avenir, leur amour de la justice et de la liberté. Ces jeunes aspirent à la fin d'un gouvernement affairiste qui, pour tout programme, propose de s'enrichir et feint d'ignorer la pauvreté du peuple. Larousse écrira plus tard, à propos de la barbe, avec truculence et humour « *Honneur à ces incomparables jeunes gens qui ont si bien prélué à la restauration de la barbe par la guerre contre les perruques ! Quelle gloire pour eux d'être barbues dans un siècle où les barbons n'ont point de barbe !* »



Portrait de Jules Michelet  
Huile sur toile de Thomas Couture 1865  
Musée Carnavalet

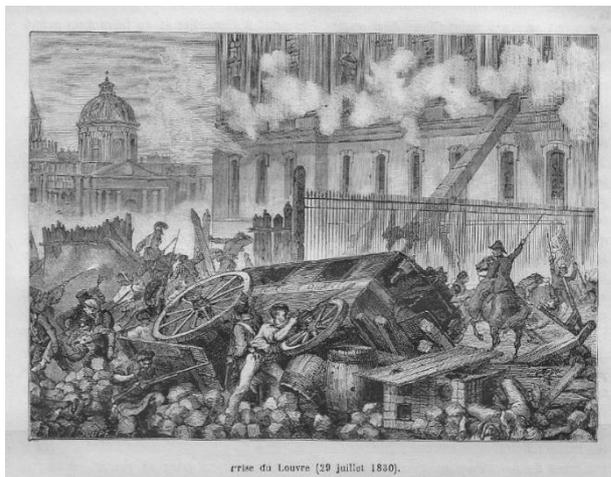


George Sand en 1864, Photo : Gallica.bnf.fr /  
Bibliothèque nationale de France / Nadar

Napoléon III interdira la barbe dès sa prise de pouvoir et imposera la barbichette. Dans le quartier latin ou au faubourg Saint Antoine, la barbe avait fleuri au cours des huit premières années de la vie parisienne de Pierre. Le dénuement qu'il avait connu dans sa vie d'étudiant, ses fréquentations autour de sa mansarde ou dans la bibliothèque et surtout les maîtres qui professaient à la Sorbonne ou au Collège de France, avaient confirmé ses sympathies pour le libéralisme. Il était fasciné par Michelet qui avait été nommé à la chaire d'histoire au Collège de France après avoir fait des suppléances au lycée Charlemagne situé près de l'institution Jauffret où il fut maître-répétiteur. Il venait de publier en 1848, les premiers tomes de son Histoire de la révolution française. Il avait entrepris, auparavant, une violente attaque contre les jésuites et les principes qu'ils défendaient. Lors de ses conférences, il dénonçait la

trahison de l'Église romaine face au peuple. Avec Edgard Quinet, il avait publié des ouvrages polémiques sur les prêtres. Autre source d'inspiration, le polonais Mickiewicz, professeur au collège de France, attirait la foule et notre futur lexicologue en faisait partie. Michelet, Quinet, Mickiewicz avaient fait l'objet de sanctions avant l'insurrection de février. Larousse fredonnait peut-être les chansons de Béranger, ce républicain qu'il admirait et auquel il a consacré plusieurs pages dans son Grand Dictionnaire. On peut, parmi beaucoup d'autres, citer Émile de Girardin, journaliste républicain qui sera emprisonné après les journées de juin.

Il lit les romans sociaux d'Eugène Sue, de Dumas, de Georges Sand. La « bonne dame de Nohant » se mêle activement à la politique et associe ses efforts à ceux des républicains avancés. Il applaudit mais n'entre pas dans la mêlée. Il observe et constate que cette révolte justifie sa vision de l'avenir, sans doute pressent-il cette révolte que déclenche un de ces banquets républicains qui réunit à Paris comme en province, les opposants au régime monarchique. On peut l'imaginer, lors du soulèvement, dans le Paris populaire, se faufiler entre les insurgés et croire à la lutte finale, celle qui débouchera sur une société plus égalitaire et plus libre. Il exulte lors de la déclaration à l'Hôtel de ville. Il se promène dans la ville en effervescence : « Sur les boulevards surtout, l'aspect de la ville était féerique. De longues guirlandes de lumière unissaient les maisons : hommes, femmes, enfants circulaient librement ; l'allégresse était dans l'air ; les troupes nombreuses d'ouvriers et de gardes nationaux, fraternellement mêlés, passaient en chantant la Marseillaise et d'autres chants patriotiques, saluées par les acclamations de la foule ».



prise du Louvre (29 juillet 1830).

29 Juillet 1830 - La prise du Louvre  
Gravure fin XIXème

Mais trois mois plus tard, il sera témoin de la brutale répression du nouveau gouvernement dominé par les partisans de l'ordre. Les journées de juin 1848 sonnent la fin de l'utopie ouvrière. La répression sera féroce : des milliers de morts, 11 000 arrestations, 4 300 emprisonnements, des milliers d'expatriés en Algérie. On conçoit l'amertume et le désarroi de Larousse. Il avait approuvé l'insurrection de février et le sang répandu, au nom de l'idéal républicain mais en d'autres circonstances, il aurait réprouvé la violence. Il est de cœur avec les insurgés mais ne participe pas au combat ni en février ni en juin. Il n'est, somme toute, qu'un modeste étudiant inoffensif et il ne sera pas inquiété. Il est cependant « soupçonné d'avoir des idées subversives »



Honoré Daumier "Le Charivari" - Souvenir du Congrès de la Paix I".  
Paris, Maison de Victor Hugo.

si l'on en croit Edmond About, l'ancien élève de l'institut Jauffret. Il est certain que Larousse connaît, après l'espoir de lendemains meilleurs, l'échec d'une révolution matée brutalement au nom de l'ordre. Pour la République qu'il appelle de tous ses vœux, il lui faudra attendre. De même, on conçoit l'indignation du peuple des faubourgs parisiens qui a œuvré pour chasser la monarchie et qui se voit écrasé par le pouvoir conservateur et réactionnaire. Trois ans plus tard, lors du coup d'état du 2 décembre 1851, tenant compte de

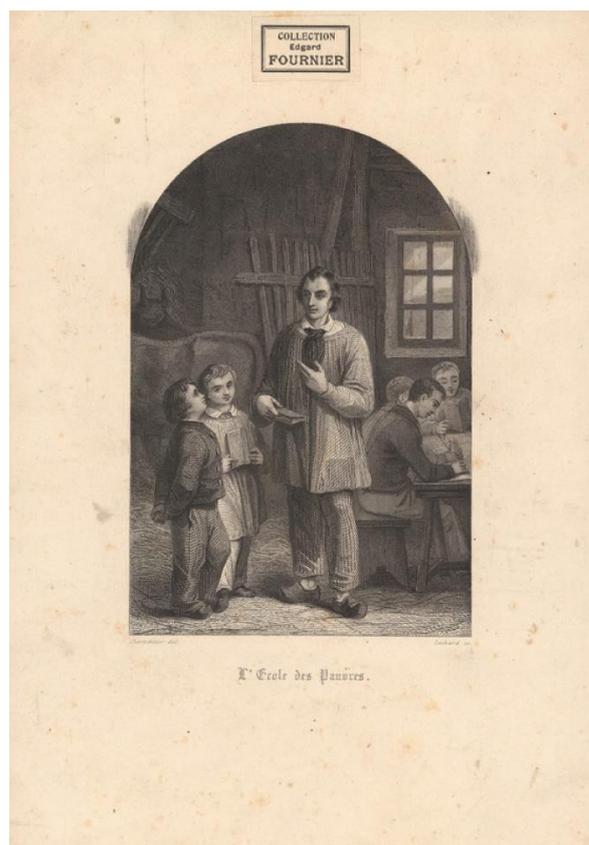
leur échec, les républicains se tiendront à l'écart. On retrouve Larousse dans le Faubourg Saint Antoine, le soir où le député Baudin, un drapeau à la main, monté sur la barricade, prononce aux ouvriers goguenards, ces mots « *Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs.* » Il en est le témoin et conteste la version qui en a été faite. « *Lorsque ce triste événement arriva, celui qui écrit ces lignes, l'auteur du Grand Dictionnaire, était à vingt pas de la malheureuse victime de nos dissensions politiques.* » Il demeurait alors près de la Bastille, Boulevard Beaumarchais. « *J'étais descendu au faubourg en observateur comme un curieux qui prend des notes pour écrire plus tard l'encyclopédie.* »

Résolument pacifique, Larousse observe là encore, note, rédige ses fiches. Il en fera usage plus tard dans son Grand Dictionnaire et y livrera ce souvenir personnel. Pacifiste convaincu, il participera, l'année suivante, au congrès de la paix que préside Victor Hugo. On y évoque déjà les États-Unis d'Europe et le suffrage universel.

### *Dans le sillon des instituteurs.*

Si Larousse a démissionné de ses fonctions d'instituteur, il n'a pas renoncé à sa vocation d'enseignant. D'ailleurs, il postule peu après l'insurrection, à un poste de maître-répétiteur. Lutter contre l'ignorance, c'est permettre aux hommes de s'émanciper et d'acquérir sa liberté. Il écrira plus tard « *Être libre, c'est être affranchi de toutes les servitudes, or y a-t-il de servitudes pires que celles de l'ignorance et de la misère* » ? A Paris, ce Pantagruel du savoir a toujours l'intention de mener à bien sa mission, celle d'instruire, de rendre l'école plus accessible, les écoliers, plus actifs, la langue française, mieux maîtrisée et de futurs citoyens, plus libres. Ce sont des ambitions que n'apprécient guère les responsables qui dirigent le Ministère de l'Instruction et des affaires religieuses.

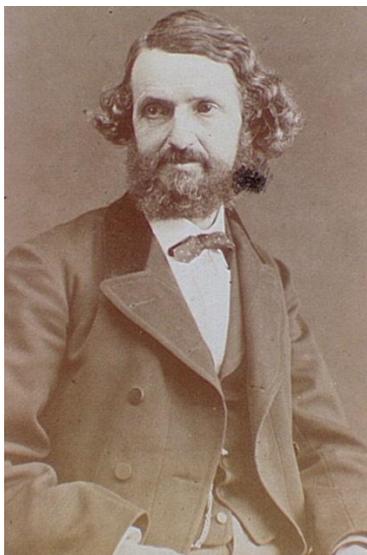
Il est de bon ton, après la reprise en main du pays, de suspecter les instituteurs d'avoir contribué à la révolte. Larousse était-il complice de « *ces instituteurs superficiels, impatientes de leur sort, remplis d'eux-mêmes et mal préparés à l'humble condition qui les attendait* » selon les accusations qui se font dès les années 1840 ? Le régime de la monarchie, face aux mécontentements et aux idées progressistes, laissait entendre que « *l'école, avec sa demi science, éveillait les convoitises, aiguïsait les appétits et faisait des déclassés, des perturbateurs de l'ordre social* ». En 1838, au moment où Larousse entre en fonction, l'académie se demande quel perfectionnement pourrait recevoir l'institution des écoles normales, considérée dans ses rapports avec l'éducation morale de la jeunesse. Il faut, écrit le lauréat d'un concours national organisé en 1839 par l'academie, « *abaisser aussi bas que possible le niveau des études, réserver dans les écoles normales, le premier rang à l'aumônier, la première place à l'enseignement religieux, recruter les élèves non pas parmi les plus capables mais parmi les plus dociles et les plus soumis, inculquer aux enfants, le sentiment d'humilité, de résignation et de renoncement qui lui feront trouver plus tard, le contentement dans peu* » et un grand philosophe de surenchérir et d'affirmer que le véritable but des écoles normales est de former des instituteurs pour les campagnes, des



*L'école des pauvres. Gravure de reproduction d'après une eau-forte de Henri-Désiré Charpentier, 1850  
Coll. musée national de l'éducation  
Numéro d'inventaire : 1979.02891*

instituteurs qui trouvent très beau d'arriver à une si belle position, non seulement qui s'en contentent mais qui s'en félicitent !

Après l'échec de la révolution de 1848, la répression contre les écoles normales se multiplie. On les maintient de justesse mais elles sont étroitement surveillées et elles peuvent être supprimées par le Conseil départemental ou le ministre. En fait, peu d'instituteurs se sont insurgés. Toutefois, on peut citer un instituteur nivernais qui exhorte ses collègues à guider le peuple à la place des ecclésiastiques.



Pierre Malardier. Photographie inconnu. Bibliothèque de Londres. Source : Wikipédia

Pierre Malardier, fils de paysan qui enseigne à l'école publique de Dun-les-Places, rappelle dans son « Évangile et la République ou Mission sociale des instituteurs » le rôle politique qui leur est dévolu. Il écrit : « Salut, instituteurs, mes frères ! salut, sentinelles avancées de la démocratie ! salut, enfants du peuple et de la révolution. Préparateurs de la société nouvelle, ô vous, apôtres de la liberté, salut ! Je sens, mes chers amis, je sens un impérieux besoin d'épancher mon âme tout entière dans la vôtre : allez, allez dans l'atelier de l'artisan, étudier ses souffrances, ses mœurs, ses besoins, ses espérances ; allez dans les villages, sous les chaumières du bon laboureur, l'éclairer, le consoler, le soutenir dans sa foi, lui faire espérer des jours meilleurs ; prêchez, prêchez partout un Dieu plein de vérité et d'amour ; prêchez, prêchez partout et toujours, prêchez sans cesse l'égalité, la liberté, la fraternité ; prêchez partout et toujours la République, l'amour sacré de la patrie, l'amour de l'humanité. Guerre à mort aux préjugés, aux superstitions, aux mauvaises doctrines, aux maximes infâmes, à l'égoïsme, à la

tyrannie. Le devoir, c'est d'aller au peuple, de procurer l'union du savant et de l'homme du peuple ». Élu député par les républicains, il sera vite révoqué, condamné à la prison, expulsé de France. Il ne cessera jusqu'à sa mort de militer pour le monde paysan exploité par les grands propriétaires et d'insister sur le rôle éminent des instituteurs pour leur émancipation. Larousse l'a peut-être croisé à Paris mais nous n'en n'avons pas la preuve. Lui aussi, sait combien les

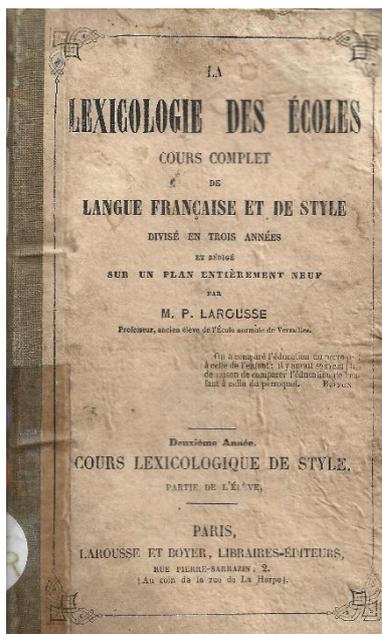
paysans sont malmenés. Évoquant les riches propriétaires, il écrit « Ces gens sans foi ni loi accaparaient les grains pour augmenter leurs bénéfices et l'on guillotinaient les malheureux qui ne trouvaient pas la chose de leur goût ». Il sait aussi combien les maîtres du primaire sont en mesure de faire évoluer la société. Toutefois il ne saurait s'engager et combattre comme Pierre Malardier. Après avoir passé 8 ans à amasser des connaissances, sa tête « était meublée, les cartons remplis de notes, la plupart des matériaux existaient, il restait à les mettre en œuvre ». Le manuel de lexicologie auquel il songe, permettra aux écoliers de mieux appréhender la langue française et de prendre conscience de leur faculté d'apprendre. Pense-t-il déjà au Grand Dictionnaire ? Il veut être désormais utile et servir concrètement ses semblables. Son admission à l'institution

Jauffret, ses retrouvailles avec des élèves, faciliteront ses objectifs. En 1849, un an après avoir rejoint la pension Jauffret, paraît sa Lexicologie des écoles primaires. Une nouvelle vie va donc commencer, vie de travail encore, mais, cette fois, d'un travail fructueux.



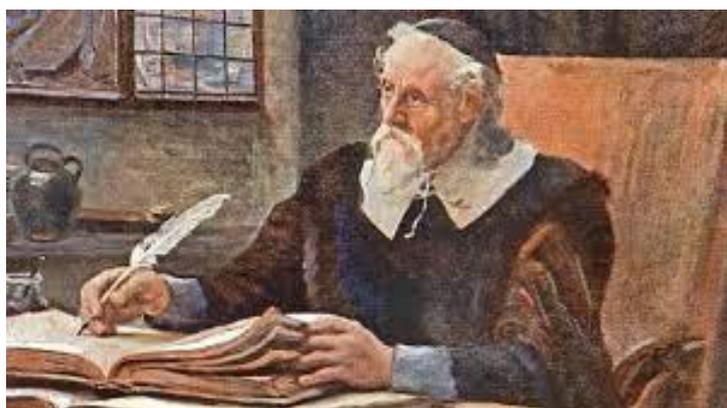
## 1849, Pierre Larousse publie sa « Lexicologie des écoles »

### L'élaboration



*Lexicologie des écoles, 1855,  
Inventaire Bibliothèque du Musée  
Nivernais de l'Éducation n° 13473.  
Cote 84E.LAR*

dernier trimestre de l'année, un an après son affectation à l'Institut. Ce projet lui tenait à cœur depuis l'époque où il se désolait dans la salle de classe de la rue du Pont-Capureau à Toucy. Instituteur, il n'a jamais cessé de l'être durant ses longues études parisiennes. « *C'est une fonction bien modeste que celle de maître d'école, et pourtant il n'en est aucune qui ait plus d'importance* », dit-il. L'instituteur, « *ce prêtre des enfants* » exerce un sacerdoce au même titre que le curé du village. Il a beaucoup appris depuis sa démission. Il connaît Socrate, Rabelais, Montaigne, Rousseau et sans doute a-t-il rédigé des fiches sur Comenius, « le père de la pédagogie moderne » et beaucoup d'autres



*Comenius*

Larousse exerce ses fonctions de répétiteur à l'institut Jauffret dès la rentrée scolaire de 1848, peu après les événements de juin. Après trois années passées, il démissionne à la fin de l'année scolaire 1851, avant le coup d'État de décembre. Du moins, c'est ce que l'on peut supposer. On sait qu'il a trouvé un logement au 89 du Boulevard Beaumarchais, le soir du 2 décembre 1851. Loge-t-il avec Suzanne Caubel sa compagne et celle qu'il reconnaîtra pour sa collaboratrice ? Elle a contribué à l'élaboration du premier manuel de lexicologie publié en 1849 et elle ne cessera de lui apporter son aide pour les suivants.

« *La lexicologie des Écoles, cours complet de langue française divisé en trois années et rédigé sur un plan entièrement nouveau* » est publié, à compte d'auteur, chez l'auteur, rue Sainte Catherine, c'est à dire à l'institut Jauffret.

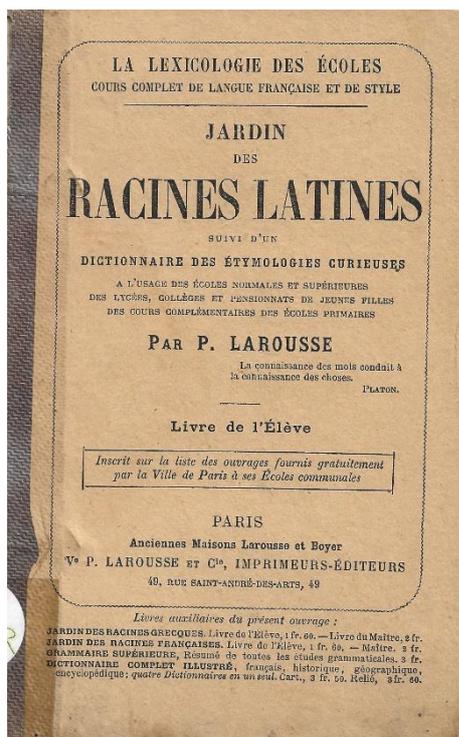
Il loge effectivement, à ce moment-là, dans les bâtiments annexes de la pension. On peut supposer que l'ouvrage paraît au



*Johann Heinrich Pestalozzi enseignant le calcul.  
Gravure sur bois de Florian d'après un dessin  
d'Albert Anker, Bibliothèque centrale de Lucerne*

Il loge effectivement, à ce moment-là, dans les bâtiments annexes de la pension. On peut supposer que l'ouvrage paraît au dernier trimestre de l'année, un an après son affectation à l'Institut. Ce projet lui tenait à cœur depuis l'époque où il se désolait dans la salle de classe de la rue du Pont-Capureau à Toucy. Instituteur, il n'a jamais cessé de l'être durant ses longues études parisiennes. « *C'est une fonction bien modeste que celle de maître d'école, et pourtant il n'en est aucune qui ait plus d'importance* », dit-il. L'instituteur, « *ce prêtre des enfants* » exerce un sacerdoce au même titre que le curé du village. Il a beaucoup appris depuis sa démission. Il connaît Socrate, Rabelais, Montaigne, Rousseau et sans doute a-t-il rédigé des fiches sur Comenius, « le père de la pédagogie moderne » et beaucoup d'autres pédagogues comme le suisse Pestalozzi ou l'allemand Keller. Tous l'enrichissent et le confortent dans ses idées : l'enseignement doit être plus attrayant, plus concret, il doit faire appel à la réflexion plutôt qu'à la mémoire, à des méthodes actives, à l'éducation physique, il doit fortifier le sens moral des enfants.

## Une morale laïque.



Lexicologie des écoles, - Jardin des racines latines, 1887, Inventaire Bibliothèque du Musée Nivernais de l'Éducation n° 2894. Cote 471.LAR

Pour élever le niveau des enfants du petit peuple, pense-t-il, il faut d'abord réformer l'enseignement de la langue française, la rendre vivante, intelligible, accessible et plus attrayante que le patois. Larousse aime passionnellement les mots qu'il définit « *comme des signes purement conventionnels qui servent aux hommes à exprimer leurs idées* ». Ils constituent le fondement de la phrase. L'expression orale et écrite découlent de son bon usage. « *La connaissance des choses dépend en grande partie de celle des mots* ». Les mots, il les analyse, les dissèque, les autopsie, les examine sous toutes leurs faces étymologie, synonymes, homonyme, analogie, ... Par eux, il faut amener l'élève à distinguer les éléments du discours, non par un simple effort de mémoire locale mais par le rôle qu'ils jouent, la fonction qu'ils remplissent dans la phrase ». On est loin « *des dissertations oiseuses des théorie vagues qui n'apprennent rien et qui, par leur aridité, dégoûtent de l'envie d'apprendre* ». Comme dans un jeu de construction, il en use pour construire des phrases, aussi belles et intelligibles que possible. Jusqu'alors le latin

tenait une place prédominante dans les collèges et les manuels du primaire, rédigés par des professeurs, s'en inspiraient. Il est temps, affirme-t-il, de redorer la place de langue française si

belle, si riche avec plus de 100 000 mots. On a longtemps considéré que l'apprentissage de la langue maternelle se faisait d'une manière naturelle et qu'il était inutile de l'approfondir. Elle s'imposait d'elle-même et il était superflu de lui réserver un enseignement spécifique, si ce n'est pour écrire de manière correcte, d'où l'importance accordée à l'orthographe. En effet, au collège, les heures de cours réservées au français dans l'emploi du temps sont de loin inférieures à celles réservées du latin. Larousse surveille des élèves de sixième ou de cinquième et en mesure les conséquences : ennui, passivité, dégoût. La grammaire, telle qu'elle est enseignée, les rebute. « *L'enseignement de la grammaire laissait autrefois beaucoup à désirer : pour l'enseignement, on se bornait à faire apprendre aux élèves une grammaire quelconque, sans explications, sans exercices ; aussi rien n'était-il plus rebutant que cette étude* » constate un article du Grand Dictionnaire. Il faut admettre que l'orthographe, avec ses multitudes de règles et d'exceptions, et ses mots d'usage qui se réfèrent plutôt à l'étymologie qu'à la prononciation, est un cauchemar pour les écoliers.

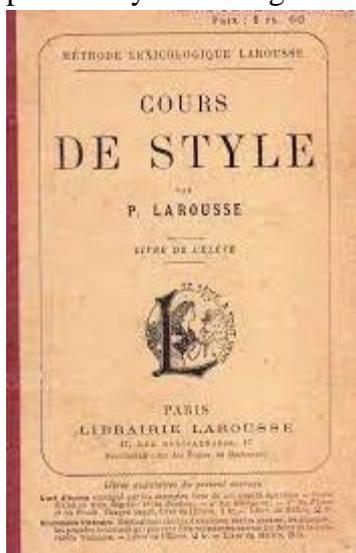
Larousse surveille les études, peut-être le dortoir, donne des leçons aux pensionnaires qui ne peuvent prétendre accéder au lycée Charlemagne, vérifie que les leçons sont bien comprises : c'est là, son rôle de répétiteur. Il lui reste un peu de temps pour rédiger les exercices de français qu'il expérimentera auprès de ses élèves, à peine plus âgés que ceux qu'il menait en fin d'études à l'école de Toucy. Pendant les heures d'études, on l'imagine en train de tester sur les collégiens, les exercices qu'il vient de composer. Lui, est sur le terrain. « *C'est au milieu de nos élèves et non dans le cabinet que nous l'avons acquise, voilà la seule voie qui puisse conduire à la narration* » écrira-t-il dans la préface de son premier ouvrage publié. Il prendra en compte, avant de soumettre ses exercices à ses jeunes cobayes, les remarques et les conseils de celle qu'il considère comme sa collaboratrice, Suzanne Caubel. Il rend hommage à son jugement et à son dévouement : « *Je te laissais, chaque jour, les devoirs lexicologiques que j'avais composés et que ton jugement droit m'aidait à corriger et à compléter* » ? Il est peu probable qu'elle ait suivi des études. Peut-être a-t-elle bénéficié d'une bonne éducation chez les sœurs de Marjevol. Mais Suzanne est intelligente et prouvera ses aptitudes lorsqu'elle poursuivra la

rédaction du Grand Dictionnaire, après le décès de son mari. En outre, Larousse prend en compte, l'avis des élèves « *Tous nos élèves y ont travaillé ; collaborateurs de dix ou douze ans, il est vrai tout au plus, dont souvent les erreurs étaient des avis, mais qui nous ont fait parfois substituer le mot propre à une expression moins heureuse* ». Il lance enfin appel au concours éclairé des instituteurs qui feront usage de son manuel. « *Nous accueillerons avec une profonde reconnaissance les communications qui seront faites* ». La lexicologie des écoles est donc le fruit d'une vaste collaboration plutôt qu'une œuvre personnelle. Le mérite en revient néanmoins à celui qui, pendant des années, a réfléchi sur l'inefficacité des méthodes jusqu'alors employées.

### **Une méthode nouvelle**

« *On n'apprend pas assez à raisonner aux enfants* ». C'est cette réflexion d'un inspecteur général qui lui aurait donné l'idée de publier les différents devoirs qui composent son cours de langue française. La grammaire n'est-elle pas le premier livre qu'on met entre les mains des enfants ? Il juge la plupart des livres didactiques, trop abstraits, trop puérils ou trop savants, trop mécaniques, basés sur la mémoire et la répétition. Il fera appel à la réflexion et à l'intelligence des écoliers. Et pour cela, il faut rendre à la langue française, la place qui lui revient, ne pas la considérer comme acquise. Il faut redonner vie aux mots, dynamiser la phrase qui est une suite de mots, lui donner un sens, l'enrichir. Il faut redonner du souffle à notre langue, si belle, si méthodique, susciter l'intelligence de l'enfant, toujours paresseuse quand il s'agit d'un travail abstrait. La lexicologie, c'est selon l'article du GDU, l'art de faire des lexiques, des dictionnaires. C'est, pour Larousse, le fondement d'une méthode qui parie sur la curiosité et l'intelligence de l'enfant. « *La connaissance des mots conduit à la connaissance des choses* » disait Platon. Grâce à cette pédagogie globale du vocabulaire, l'élève apprendra à orthographier correctement les mots, à peser le poids des mots, leur origine, leur place. « *La lexicologie est la partie de la grammaire qui traite des mots considérés au point de vue de leur forme et de leur variation. Elle désigne la science qui s'occupe des mots au point de vue de leur origine, de leur formation ou de leur sens* ». C'est ainsi que Ferdinand Buisson définit la lexicologie dans son nouveau dictionnaire de Pédagogie

Les exercices et les jeux que propose Larousse, sous des formes diverses, ont pour but de rectifier et d'enrichir le vocabulaire de l'élève, de l'aider à mieux comprendre ce qu'il dit, à apporter plus de variété, d'agrément et de précision dans ses écrits. Par cette méthode active et selon un rythme adapté à son niveau, la grammaire qui était rébarbative, prendra une tournure plus attrayante. La grammaire prendra appui sur les connaissances acquises en faisant des



exercices sur les synonymes, les contraires, le sens propre ou figuré, le pléonasme, l'inversion, le syllogisme, le nombre, le genre... La grammaire, grammatiké en grec, signifiait « l'art de bien écrire ». C'est une sorte de manuel sur le langage. Le terme a connu plusieurs acceptions : grimoire, grammar (ou science occulte) et même glamour ! Larousse revient au sens premier, la grammaire, c'est pour lui l'art de parler et d'écrire correctement, l'art de bien exprimer ses pensées et de les rendre avec clarté, avec concision et même avec élégance. La doctrine de Boileau est à la mesure des jeunes écoliers. La grammaire n'aura plus pour but essentiel l'apprentissage de l'orthographe avec ses règles indigestes, mais rendre aux mots, leur vitalité.

Elle favorisera l'expression, la composition, la narration, ce qui ne peut dépendre que de préceptes et de théories et avant tout, d'une meilleure maîtrise du mot.

Et pour bien écrire, « *il faut tout simplement écrire, écrire encore, écrire toujours. Ainsi les enfants apprendront à rendre leurs pensées comme ils ont appris à marcher.* »

Pour résumer, on pourrait dire que la méthode proposée vise, par la science des mots, à donner un rôle ludique à l'enseignement, à en faire un jeu, à éveiller la curiosité, à inciter les élèves à apprendre toujours davantage, à maîtriser progressivement leur langue et à s'exprimer avec clarté, voire avec élégance.

Ses manuels de grammaire débutent par des notions préliminaires qui résument en huit points, avec clarté et simplicité l'essentiel de ce qu'il faut savoir :

- ♦ La grammaire est l'ensemble des règles que l'on doit observer pour parler et écrire correctement.
- ♦ Une langue est la manière de parler particulière à une nation, un pays.
- ♦ Pour parler et pour écrire, on emploie des mots qui représentent un ou plusieurs sons vocaux.
- ♦ Les mots, véritables signes de nos idées, sont parlés ou écrits : les premiers sont composés de sons, les seconds sont composés de lettres.
- ♦ La réunion de toutes les lettres d'une langue s'appelle alphabet.
- ♦ Les voyelles sont des lettres qui ont par elles-mêmes un son, une voix.
- ♦ Les consonnes sont des lettres qui ne peuvent former un son qu'avec le concours des voyelles.

Dès la parution de son premier manuel, Larousse a en tête le plan général de son cours. Il comprendra trois années qui correspondent aux cours préparatoire, élémentaire et moyen, selon l'organisation actuelle de l'enseignement primaire. La méthode simultanée s'est généralisée.

La première année comporte, une Grammaire lexicologique et un traité d'analyse grammaticale ; la seconde année, une Grammaire complète, des exercices d'orthographe, et un traité d'analyse logique ; la dernière année, une Grammaire supérieure et un cours de style. D'autres ouvrages préparatoires ou complémentaires s'ajouteront par la suite. Chaque livre de l'élève est accompagné par le livre du maître.

En tout, près de 30 manuels paraîtront au cours des années suivantes, ces livres dont « *s'inspirera presque partout et presque en tout* », l'instruction primaire. On publiera encore cette lexicologie longtemps après sa première édition. Jusqu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> république, la méthode subsistait. On trouve dans une préface de 1930, cette remarque : « *Avant de faire sa classe, Pierre Larousse, ce maître éminent et consciencieux préparait le devoir, sacrifiait ensuite ou rédigeait d'une autre manière, ce que les élèves n'avaient pas parfaitement saisi* ».

En son temps, Friedrich Engels considérait que Larousse avait contribué à faire la meilleure école du monde à la fin du XIX siècle. Et Ferdinand Buisson d'en faire l'éloge dans un long article de son dictionnaire « *Pierre Larousse, après avoir été instituteur, voulut continuer d'enseigner par la plume. Il ouvrit à l'enseignement primaire des horizons nouveaux et ses travaux lui valurent la popularité. C'est toujours un bon exemple que de rester fidèle à sa vocation et de suivre courageusement la voie où l'on est entré dans sa jeunesse* ».

Toutefois, lors de la parution en 1849 de sa Lexicologie, le succès se fit attendre. La maison chargée de commercialiser le manuel, manquait d'allant. Au fond, on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même et Pierre Larousse songe à créer sa propre maison d'édition.

## L'association avec Augustin Boyer



Augustin Boyer à 71 ans  
(© Larousse).

C'est vers 1851 qu'il fait une rencontre capitale. Celle-ci va favoriser son projet. Il veut créer une maison d'édition et faire connaître sa méthode révolutionnaire. Il retrouve à Paris, un compatriote, Augustin Boyer, né à Villiers Saint Benoit, un bourg situé à quelques kilomètres de Toucy. Boyer a été, lui aussi, maître élève à l'École normale de Versailles. Ils s'y sont connus. Il a été admis comme boursier et il en est sorti en 1837, un an avant Pierre. Comme lui, c'est un instituteur désabusé et il a quitté l'enseignement pour tenter sa voie dans le commerce. Il a enseigné près de Tours mais n'a pas supporté les contraintes de sa charge. Pressenti pour occuper le poste d'instituteur dans son village natal, il refuse la charge de chanter à l'Église qu'on lui impose en complément de son service. Il abandonne Villiers Saint Benoit et tente sa chance dans la capitale. C'est là qu'il se liera avec son futur associé. Comme chez

Larousse, où Hachette qui a 28 ans, écrit : *« je me suis fait éditeur pour enseigner quand même »*. Le besoin d'instruire et d'enseigner subsiste chez les deux transfuges. Boyer publiera un cours élémentaire de dessin linéaire et d'arpentage qui connaîtra 15 éditions et, par la suite, il collaborera avec Larousse pour l'élaboration du « Trésor poétique ». Le refus d'Augustin de chanter à l'église, les réticences de Pierre à assumer les mêmes fonctions à Toucy et d'être en quelque sorte l'auxiliaire du curé Morel, les rapprochent et sont à l'origine de la librairie Larousse qui a toujours pignon sur rue aujourd'hui. Sans doute Augustin Boyer a-t-il approuvé cette remarque de son acolyte de Toucy : *« Que l'instituteur copie les actes de la municipalité, c'est bien. Qu'il soit chanter à l'église, c'est encore mieux surtout s'il chante bien. Mais avant d'être secrétaire de mairie et serpent au lutrin, il est bon que l'instituteur soit instituteur, c'est à dire qu'il reste au milieu de ses élèves et qu'aucune volonté ne puisse l'arracher arbitrairement à son sacerdoce »*. Les deux hommes se lient d'amitié et Boyer entre entièrement dans les projets de Larousse. Ils se complètent. Boyer a des connaissances pédagogiques et des aptitudes commerciales. A eux deux, ils forment un attelage parfait. Larousse, poète et créateur, est peu doué pour les choses matérielles. Boyer, plus positif, précis, froid, objectif, est bien au fait des réalités matérielles. Les deux compatriotes obtiennent l'autorisation de vente de livres en 1852.

C'est à ces qualités de commerçant que la Maison « Larousse et Boyer » devra la diffusion des ouvrages de Larousse et la prospérité de la fondation.

En 1852, ils obtiennent l'autorisation de vente ou de location de livres. La publication des manuels scolaires n'est pas interdite, contrairement à la censure qui frappe les écrits politiques ou polémistes au début de l'empire de Napoléon III. Bien qu'on le suspecte de sympathie républicaine, on le considère, selon un rapport de police, comme acquis au nouveau pouvoir.

Dix ans plus tard, ils obtiendront le brevet de libraire. L'association s'est considérablement développée et l'extraordinaire diffusion des écrits de Larousse va, dans une certaine mesure révolutionner l'enseignement primaire en français.



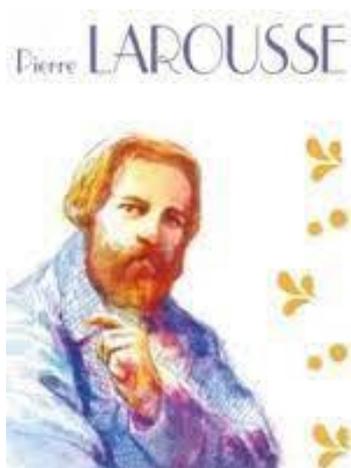
Photographie anonyme, vers 1890.

Vers 1870 Pierre Larousse installe ses éditions au 19, rue du Montparnasse et loue une imprimerie rue Notre dame des Champs. La maison s'est agrandie et occupe, avec d'autres éditeurs les n° 15 à 21 de la rue du Montparnasse.

Ferdinand Buisson écrit à la veille des lois Jules Ferry : « *en feuilletant ces pages, comment ne remarquerait-on pas que la méthode d'enseignement grammatical employée par Larousse, il y a trente ans, est au fond, et sauf divergences d'exécution, celle-là même dont s'inspire aujourd'hui presque partout et presque en tout l'instruction primaire* » ?

La production de Pierre Larousse devient considérable. Ses innombrables publications pédagogiques connaîtront un succès prodigieux. S'appuyant sur des principes pédagogiques modernes, il renouvelle de fond en comble l'enseignement du français. Il s'efforce d'éduquer de façon active, l'intelligence et le jugement des enfants, en meublant leur esprit d'une manière attrayante. Des enfants, ne fallait-il pas faire des intelligences pensantes plutôt que des machines parlantes ?

« *On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant ; il y aurait souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet* ». Telle est la devise de Buffon qu'il adopte et qui sert d'introduction à tous ses manuels.



**Le Musée Nivernais de l'Éducation a organisé une sortie  
« Sur les pas de Pierre Larousse »  
le 28 septembre 2011,**

*guidée par Mme Guilpain, Présidente de l'Association des amis de Pierre Larousse*



Une gerbe a été déposée devant son monument commémoratif. En présence de Monsieur le Maire de Toucy, un hommage a été rendu à l'enfant du pays.

Pierre Larousse que nous honorons aujourd'hui, incarne, mieux que tout autre, les idéaux du 19<sup>ème</sup> siècle. Admirateur du siècle des lumières, adepte des grands principes de la révolution, il a milité sa vie durant pour l'édification d'un monde meilleur, plus juste, plus pacifique, plus fraternel. Il est mort l'année même où naissait la république qu'il appelait de tous ses vœux. Il est mort quelques années avant que l'école ne devienne gratuite et obligatoire comme il l'espérait de toutes ses forces. Il est mort 30 ans avant que l'État ne se sépare de l'Église comme il le préconisait. Il a lutté pour l'abolition de la peine de mort plus de 100 ans avant qu'une loi l'impose.

C'était un visionnaire, un homme courageux, généreux, érudit, qui avait foi au progrès de l'humanité. « *L'homme, écrivait-il, s'élance des ténèbres de la nuit pour s'élever graduellement à la lumière* ».

Mais avant tout, il croyait en l'éducation et au rôle de ceux qui en avaient la charge. Instituteurs, professeurs : « *Il n'est aucune fonction, affirmait-il, qui ait plus d'importance au point de vue des progrès futurs de notre espèce* ».

Et c'est notamment à ce titre que les membres du Musée de l'Éducation et de l'AMOPA se doivent de rendre hommage à Pierre Larousse qui fut formé à l'École Normale de Versailles, qui fut instituteur ici à Toucy et « *qui consacra tout son génie à l'éducation du peuple, à la diffusion du savoir et à l'émancipation des esprits* », selon les propos de Georges Leygues, ministre de l'Éducation qui inaugura ce monument commémoratif, le 14 octobre 1894.

Il n'obtint aucune distinction honorifique de son vivant, ni légion d'honneur ni même les palmes académiques. Sa gloire fut posthume et sa mémoire est aujourd'hui bien entretenue par sa ville natale, par l'Association des Amis de Pierre Larousse et nous nous en réjouissons. En déposant cette gerbe, nous rendons un hommage à un grand homme, à un éminent pédagogue dont Toucy peut être fier.

## ANNEXE :1848 à Nevers

### *Une évocation des instituteurs républicains de la Nièvre après la révolution de 1848*

(texte attribué à Raoul Toscan)

Le département de la Nièvre, qui devait, dix ans plus tard, se faire noter pour sa vigoureuse résistance au Coup d'État, est entré déjà en effervescence. Qui se ressemble, s'assemble. Au café de la Barre, la pipe à la bouche, devant une chope. Tillier rencontre deux hommes, deux instituteurs comme lui, avec lesquels il peut échanger des idées et élaborer des réformes.

Ce sont Antony Duvivier, instituteur communal à l'école de la Barre et Pierre Malardier, instituteur primaire à Dun-les-Places et futur représentant du peuple à l'Assemblée Législative.

Avec Duvivier surtout, la question de l'enseignement ne tarit jamais. Ne sont-ils pas qualifiés, l'un et l'autre, pour déplorer l'insuffisance de l'instruction primaire et la contrainte exercée par le curé, le maire, l'inspecteur et les Comités de canton et d'arrondissement, sur de malheureux maîtres dérisoirement rétribués ?

Tillier préconise une éducation nationale affranchie du prêtre et de l'universitaire et se déclare hostile à une liberté enseignement embusquée « *dans ces petits cloîtres dont les murailles sont si élevées, que le gouvernement ne peut voir par-dessus* ».

Un autre chef d'instruction nivernais et républicain, Pittié, père du général que Grévy mit à la tête de sa maison militaire, se joint quelquefois aux réformateurs ; et c'est encore une bonne fortune pour eux que la visite de Jules Miot, pharmacien à Moulins-Engilbert, à la popularité de qui contribue largement un des plus alertes pamphlets de Tillier.

Miot, sera bientôt envoyé, lui aussi à l'assemblée législative, par le département de la Nièvre.

Et ces collections prochaines m'induisent à prolonger l'existence de Tillier par une ligne idéale.

Quarante-huit a lui comme un phare, qu'éteindront eux-mêmes ses gardiens, pour le plupart traîtres au peuple qu'ils ont mission de guider.

J'aime à imaginer que Tillier suit à Paris, si même il ne les y précède, Malardier, Miot, Gambon, Il est de la petite Phalange d'instituteurs socialistes qui se réunissent chez l'ardente Pauline Roland.

Je suppose encore, sans témérité, que Tillier adhère avec Malardier au programme d'éducation rédigé par l'association des instituteurs socialistes, qu'il est persécuté avec elle et se souvient qu'il est pamphlétaire pour la défendre



## Une visite à l'Espace Larousse de Toucy, le 25 septembre 2021

En partenariat avec l'Association Pierre Larousse, créée en 1995, avec pour but de pérenniser la mémoire et l'œuvre du célèbre grammairien, lexicographe et pédagogue.



*Accueil par Mme Micheline Guilpain-Giraud, présidente de l'association*



*Sculpture en céramique de Pierre Larousse par l'artiste allemand Stefan Engel offerte à Toucy par sa jumelle allemande Kusel et exposée à l'Espace Larousse.*

En février 1942, des soldats de la Wehrmacht arrachent le buste en bronze de Pierre Larousse inauguré en 1894 sur la place centrale de Toucy.

En 1973, Toucy se jumelle avec Kusel, ville allemande de la région de Rhénanie-Palatinat. Kusel souhaite offrir à Toucy un buste de Pierre Larousse pour « consolider la réconciliation »

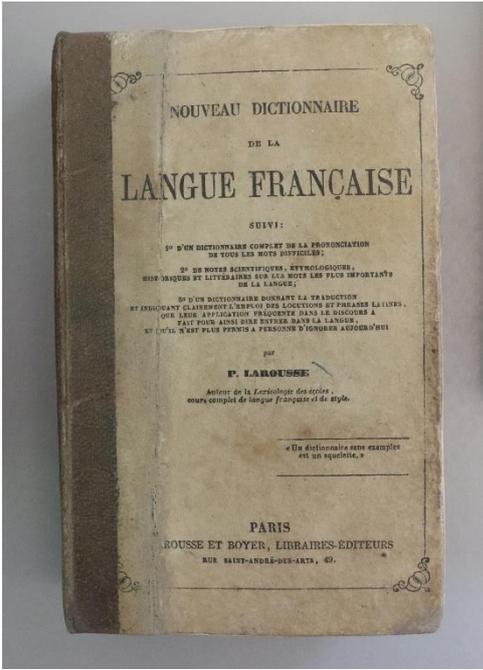
L'Espace Larousse devant être inauguré pour le bicentenaire de la naissance du lexicographe, il est proposé que le buste y soit exposé. Une souscription est lancée à Kusel et un artiste est désigné. Stefan Engel, sculpteur, réinterprète le buste.



*Observation du Grand Dictionnaire Universel dans l'espace "Paysage XI", œuvre d'Isabelle CORNARO*



*Une des magnifiques planches du Grand Dictionnaire Universel*



Devant l'« Auberge de la ville d'Auxerre »

## QUELLE PLACE POUR LES FEMMES DANS LES ÉCRITS DE PIERRE MALARDIER ?

Jean-Pierre Mordier



Professeur d'histoire agrégé  
Membre du Conseil d'administration de l'association Pierre Malardier

*Texte de la conférence donnée à l'occasion de la Journée Pierre Malardier à Lormes le 16 octobre 2021, aimablement transmis par Mme Palenzuela. M. Mordier est l'auteur d'une étude sur cet instituteur : "Itinéraire politique d'un quarante-huitard : Pierre Malardier (1818-1894).*

### **POURQUOI ME SUIS-JE POSÉ LA QUESTION ?**

On ne connaît pas grand-chose de la vie privée de Pierre Malardier. A-t-il eu une ou plusieurs compagnes ? A-t-il eu des aventures à Paris lorsqu'il était député en 1849 ? à Genève ou en Autriche pendant ses années d'exil ? Dans ses écrits, il ne parle guère de lui. Il faut aller chercher dans le "*Récit manuscrit de son séjour à la Prison de Nevers. Septembre 1850*", (Archives de la Société Académique du Nivernais) pour trouver quelque chose de personnel, comme ce passage sur sa mère.

*... "Des larmes inondent mes joues en écrivant ces lignes ; je me rappelle ma mère, si jeune, si belle, si bonne, si dévouée, morte à 25 ans. Combien je l'aime, bien que je ne l'aie jamais connue ; j'étais trop jeune lorsqu'elle a quitté ce monde..."*

Vérification faite dans l'État-Civil, sa mère, Jeanne Naudin, a épousé son père en 1813, alors qu'elle n'avait que 17 ans et elle est morte 10 ans plus tard, en 1823 à l'âge de 27 ans, alors que Pierre Malardier n'avait que 5 ans... un destin assez commun dans la France rurale du XIXe siècle. On sait aussi grâce aux recherches de M. Boudard que, lorsqu'il était instituteur à Dun-les-Places, il a vécu pendant près de 4 ans avec sa sœur aînée et son mari...

A-t-il tout de même laissé dans ses écrits des indications sur la place qui doit être celle de la femme dans la société socialiste dont il rêve ? Je les ai recherchées en essayant de voir comment ces écrits ont pu être influencés, par sa profession (sa fonction d'instituteur), par les féministes qu'il a pu fréquenter et par l'attitude des mouvements socialistes envers le féminisme.

### **PARMI LES OUVRAGES CONSULTÉS (beaucoup, je n'en retiens que deux, ceux qui ont orienté ma recherche) :**

- ➔ Celui de Maurice Agulhon, *les « Quarante-huitards »* Dans sa description minutieuse de l'année 1848, il consacre quelques pages aux "Droits des femmes" : il considère que lors de la Deuxième République, les féministes ont été "*plus socialistes que féministes*". C'est aussi M. Agulhon qui cite ce passage d'un "*Dictionnaire politique*" écrit par deux futurs "Quarante-huitards", Duclerc et Pagnerre, en 1842, à propos du monde rural.

*"La paysannerie est l'objet d'un véritable écrémage : le clergé prend les plus intelligents, l'armée les plus vigoureux, l'industrie et les professions urbaines les plus fiers, sans oublier pour les filles la domesticité qui prend les plus robustes et la prostitution les plus jolies".*

Pour Duclerc et Pagnerre, avec cet écrémage, le monde rural est complètement déconsidéré. Pour corriger cette image, les deux auteurs concluaient sur la nécessité d'éduquer les paysans et de leur donner des droits politiques.

➔ Celui de l'historienne Michelle Perrot, professeur émérite, qui a dirigé avec Georges Duby "*L'Histoire des femmes en Occident de l'antiquité à nos jours*". Elle s'est beaucoup intéressée au XIX<sup>e</sup> siècle et ses ouvrages : "*Les femmes et les silences de l'histoire*" et "*Le chemin des femmes*" ont été édités ou réédités en décembre 2019 et janvier 2020. Pour elle, les féministes de la Deuxième République ont été particulièrement actives. Nous reviendrons plus tard sur les raisons qu'elle en donne.

Avant d'aller plus loin, je souhaite rappeler quelques dates et chiffres sur le quotidien des Nivernaises, montrant ce que Marcel Vigreux (« *Paysans et Notables du Morvan au XIX<sup>e</sup> siècle* », appelle un « *retard de développement* » pour le Morvan.

### **NATALITÉ ET ÉDUCATION, CHIFFRES ET DATES VERS 1850 : UN « RETARD DE DÉVELOPPEMENT » POUR LA NIÈVRE**

#### **À propos de la natalité d'abord :**

Le taux de natalité vers 1859 se maintient à un niveau élevé : 32‰, pour une moyenne française de 27‰. Pour Marcel Vigreux, c'est le signe visible d'un niveau de vie plus faible avec des familles nombreuses, qui sont la règle dans le monde rural : cinq enfants en 10 ans dans la famille de Pierre Malardier...

Pourquoi toutes ces naissances et dans un laps de temps aussi court ? Pour Guy Thuillier (« *La naissance en Nivernais au XIX<sup>e</sup> siècle* »), jusque vers 1900-1910, on reste dans ce qu'il appelle « *l'ancien régime de l'accouchement* » qui se traduisait par un gaspillage extraordinaire de vies humaines : accidents péri et post nataux, fièvres puerpérales, septicémies et taux de mortalité qui reste très élevé les premiers mois après la naissance. Guy Thuillier cite et reprend en particulier l'article de Lucien Gueneau dans le Tome 1 des « *Mémoires de la Société Académique du Nivernais* » (« *Naissances, baptêmes et Relevailles à Luzy* »).

Pour Lucien Gueneau, l'accouchement se déroule à domicile dans de très mauvaises conditions : un médecin n'est presque jamais appelé, la sage-femme rarement. Les Morvandelles font appel à la « matrone » du village, dont les pratiques sont souvent mises en cause par les médecins (comme le fait de pétrir le crâne de l'enfant...).

On y apprend aussi que l'Église s'est approprié la cérémonie des « Relevailles » : elle a lieu à l'église du village lorsqu'une accouchée y revient pour la première fois après l'accouchement et se fait bénir par le prêtre. Tant que la nouvelle mère n'est pas « relevée », elle reste « impure » (elle doit manger à part, ne doit pas laver ni tremper ses mains dans l'eau...). On comprend pourquoi certaines accouchées n'hésitent pas à s'imposer, dès le lendemain de la naissance, une marche de plusieurs kilomètres pour se rendre à l'église... Il y a donc, pour Guy Thuillier, un « *gaspillage de vies humaines* » qui est considéré, dans les familles rurales, comme « *naturel* ».

#### **À propos de l'éducation des filles :**

Le retard sera difficile à combler : si on regarde le pourcentage de filles sachant signer autrement que par une croix leur acte de mariage en 1820, il plafonnait dans la Nièvre à 7,7%. Sous la Monarchie de Juillet, la « Loi Guizot » (1833) obligeait les communes de plus de 500 habitants à entretenir une école primaire et un instituteur, mais uniquement pour accueillir les garçons. Guizot a dû renoncer (forte opposition des milieux catholiques) à étendre le bénéfice de la loi à l'enseignement primaire féminin.

Il y a eu un progrès tout de même dans la Nièvre, pendant la Monarchie de Juillet, grâce aux efforts du Préfet Badouix pour multiplier les écoles. Mais en 1850, le pourcentage de signatures au mariage chez les Nivernaises reste encore inférieur de moitié à la moyenne française (28% chez les Nivernaises, 52,6% pour la moyenne française).

Il y a bien, en 1850, la « Loi Falloux », dont l'une des préoccupations était la création d'une école de filles dans chaque commune de plus de 500 habitants ; mais ce n'est qu'un « objectif », pas une obligation. En conséquence, la situation sous le Second Empire n'évolue guère : en 1866, il n'y a que 75 écoles de filles dans la Nièvre, dont les deux tiers sont des écoles congréganistes. Il faudra attendre la « Loi Duruy » pour apporter enfin l'obligation de création... sans aucun engagement sur la laïcité de l'enseignement.

Revenons maintenant aux écrits de Pierre Malardier pendant la Deuxième République

### ***LES « HONNÊTES GENS », DANS LE « GUIDE DU PEUPLE ... » (1849)***

Pierre Malardier a ressenti ce manque de considération qui concerne, dans son environnement immédiat, les femmes et les filles. Dans la préface de son second ouvrage (*“Le guide du peuple dans les élections...”*, mars 1849) il s'en prend à ceux qu'il appelle les “honnêtes gens”, (les « notables », aristocrates ou bourgeois, le parti des « Blancs » lors de l'élection). Il les définit par ces mots : « ... *vrais parasites de la société, qui s'enrichissent la plupart du temps par la prostitution, la banqueroute et l'usure* ». Et il développe ainsi, dans les pages intérieures de son “Guide”, son analyse :

*“Le riche, vous le savez, ne se marie que pour la forme. Si vos femmes ou vos sœurs sont jolies, il vous les achète. Le gros bourgeois séduit votre fille. Une fois gâtée, il vous la laisse. Veut-il épouser une paysanne, se mésallier ? Allons donc, que dirait l'opinion ? Pour satisfaire à l'opinion... on abandonne une jeune fille belle et honnête. La pauvre malheureuse, repoussée de ses parents, méprisée de tout le monde, va finir ses jours dans un lieu de prostitution ou au coin d'un bois... Oh ! les honnêtes gens, oh ! l'horrible société !”*

Je ne pense pas que Pierre Malardier ait eu des difficultés à trouver des exemples, dans son environnement immédiat.

Voici maintenant un autre thème développé par lui :

### ***L'INFLUENCE DU CLERGÉ SUR LES ÉLECTIONS :***

Dès sa première brochure, *“L'Évangile et la République...”* Pierre Malardier a dénoncé l'alliance qui s'est forgée entre les notables (monarchistes ou républicains modérés) et le clergé. C'est dans sa deuxième brochure (*“Le guide du peuple dans les élections...”*), qu'il dénonce l'influence du clergé sur les élections par la pratique de la confession :

*“Certains curés... ont donné l'absolution aux femmes, à condition qu'ils écriraient le bulletin [de vote] des maris. Ce sont des choses de vous bien connues, vous avez vu tout cela de vos propres yeux. Vous seriez-vous jamais douté de l'influence de Saint-Pierre sur les élections ?”*

Ce contrôle de la confession par le clergé a déjà été abordé par Jules Michelet dans son ouvrage de 1845 *« Du prêtre, de la femme, de la famille »*. Analyse qu'il reprendra dans l'*« Histoire de la Révolution française »*, parue entre 1847 et 1853. Pour J. Michelet, les révolutionnaires se sont privés d'un concours essentiel en abandonnant l'éducation des femmes au clergé.

Dans une autre brochure, “*Siège de Paris par les maîtres d’école*” Pierre Malardier rêve que, si le niveau d’instruction s’accroît et si les démoc-socs remportent les élections en 1852, l’Église ne pourra plus s’infiltrer dans les foyers par le confessionnal, le mari ne se sentira plus espionné par le prêtre.

*“Le peuple étant instruit et ayant porté au pouvoir les candidats démocrates-socialistes en 1852, les jeunes filles n’iront plus apprendre à pécher auprès de Monsieur le Curé ; les femmes lui raconter les affaires, les secrets intimes de leurs maris...”*”.

Dans le monde rural (75% de la population française en 1850), les liens des femmes avec l’Église (le prêtre) demeurent très importants (Registres paroissiaux). C’est un argument qui, pendant très longtemps, sera utilisé par le mouvement ouvrier et une bonne partie de la gauche socialiste pour refuser aux femmes une quelconque égalité politique. La seule chose qui fasse l’unanimité dans les mouvements socialistes, c’est d’enlever à l’Église l’instruction des filles, et de leur apporter une éducation laïque.

### **UN FÉMINISME ACTIF SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE : LA FEMME « ÉGALE DE L’HOMME »**

Pour Michelle Perrot, l’avènement de la Deuxième République est à l’origine d’un féminisme exceptionnellement actif. Pourquoi ? voilà sa réponse :

*« En donnant aux seuls hommes le droit de vote, la République de 1848 avait accru la marginalité des femmes et rompu les liens que les socialistes s’étaient plu à nouer entre femmes et prolétaires... D’où une vague de féminisme actif, ardent, égalitaire... »*

Après la Révolution de février 1848, des journaux féministes se sont créés, des clubs féministes se sont formés. Ces féministes sont aussi des socialistes car c’est dans le cadre des premiers mouvements socialistes, (Saint Simonisme et Fourierisme) que s’est développé leur féminisme.

Nous savons qu’après son élection comme député en mai 1849 et son installation à Paris, Pierre Malardier a côtoyé des féministes, en particulier Pauline Roland et Jeanne Deroin qu’il fréquentait au sein de “*L’Association fraternelle des Instituteurs et institutrices socialistes*”. Gustave Lefrançais, dans « *Souvenirs d’un révolutionnaire* » a raconté les rencontres chez Mme Roland... rencontres auxquelles participait toujours Pierre Malardier.

Rien d’étonnant, donc, à ce qu’il soit influencé par ces nouvelles amitiés parisiennes et qu’il s’éloigne des idées de Proudhon pour évoquer la place et le rôle des femmes. Cette place, il va l’affirmer dans un discours prononcé le 3 décembre 1849 au “*Banquet de l’Association fraternelle des Instituteurs, Institutrices et professeurs socialistes*” :

*“Loin d’être la servante et l’esclave de l’homme, elle est son égale, sa compagne bien aimée sur cette terre et entre elle et lui, il ne doit y avoir d’autres liens que ceux du sentiment et de la raison”*”.

### **DES FÉMINISTES SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE : PAULINE ROLAND ET JEANNE DEROIN**

Deux institutrices : Je n’ai retenu de leur parcours que les actions qui se rapportent à notre sujet.

Pour PAULINE ROLAND, elle participe le 30 septembre 1849, à la création de l’Association des Instituteurs, Institutrices et professeurs socialistes. Elle sera aussi avec deux instituteurs (Gustave Lefrançais et Perot) rédactrice du “programme d’éducation” de cette

association. Dans la “*Déclaration de principes*” du programme, on trouve aussi l’affirmation d’une *égalité parfaite de l’homme et de la femme*”.

JEANNE DEROIN, elle, participe, avec d’autres féministes (Eugénie Niboyet, Désirée Gay,) à la création de l’un des journaux féministes parus en 1848, « *La Voix des Femmes, journal quotidien, socialiste et politique, organe des intérêts de toutes* ».

Son combat, à Jeanne Deroin, c’est le droit de vote, dont les femmes sont exclues. En avril 1848, dans la « *Voix des femmes* », elle lance l’idée d’une candidature de George Sand pour l’élection de l’Assemblée Constituante. Aux yeux des féministes, c’est la candidate idéale, une femme émancipée, républicaine et socialiste. Elles eurent le tort de lancer sa candidature sans l’avoir consultée. Sèchement, George Sand fit savoir qu’elle n’était pas favorable au vote des femmes. Son argument essentiel, c’était que les femmes ne pouvaient pas être des citoyennes puisqu’au sein du couple, avec le “Code Civil » (1804) la femme était mise sous tutelle, sous la dépendance de l’homme par le mariage.

En avril 1849, l’année suivante, Jeanne Deroin va se déclarer candidate aux élections législatives. Elle sait très bien que cette candidature sera rejetée, mais elle espère pouvoir, à cette occasion, présenter ses idées. Les critiques et les moqueries ne manqueront pas.

L’action de ces deux institutrices sera brisée par la répression du printemps 1850, l’époque où paraît la « *Loi Falloux* » ; elles seront arrêtées toutes les deux pour « *Socialisme, féminisme et débauche* » et emprisonnées plusieurs mois. Lors du coup d’état du 2 décembre, Pauline Roland sera arrêtée de nouveau pour résistance au coup d’état. Condamnée cette fois à 10 ans de déportation en Algérie, elle sera libérée après une intervention en sa faveur de George Sand. Affaiblie par les mauvais traitements subis, elle meurt sur le chemin du retour en décembre 1852.

### ***DES INFLUENCES POLITIQUES PARTAGÉES POUR PIERRE MALARDIER ET GEORGE SAND***

Impossible de dire si Pierre Malardier a rencontré George Sand, mais il n’a pu ignorer une personnalité aussi engagée qu’elle dans les combats politiques sous la Deuxième République. Dès les années 1830, George Sand s’est affirmée comme « républicaine » et dans les années 1840, comme « socialiste ». Après la Révolution de février 1848, dès le 1<sup>er</sup> mars, elle est à Paris pour se mettre à la disposition de ses amis du Gouvernement Provisoire (Arago, Ledru-Rollin, Louis Blanc...). C’est elle qui rédige les éditoriaux du « *Bulletin de la République* ». Et lorsque des problèmes surgissent en raison de ses prises de position, elle décide de lancer une revue à elle, l’éphémère « *Cause du Peuple* ». Ses analyses sont sensiblement les mêmes que celles que défend Pierre Malardier dans ses deux premières brochures.

Des personnalités marquantes ont traversé la vie de Pierre Malardier et de George Sand. C’est le cas de Louis Michel, dit « Michel de Bourges », célèbre avocat et homme politique avec qui elle a vécu une double passion, amoureuse et politique ; c’est lui qui l’a convertie aux idées socialistes. En 1849, il est élu député et siège avec Pierre Malardier dans le groupe des « Démocrates-Socialistes ». C’est aussi lui qui va, en novembre 1849, assurer la défense de Pierre Malardier au cours du procès qui verra sa condamnation à un an de prison. Cette même année, Michel de Bourges apportera son soutien à « l’Association des Instituteurs, Institutrices et professeurs socialistes ».

Pierre Malardier, dans sa première brochure, « *L’Évangile et la République...* » se réclame très souvent de la personnalité de Félicité de Lamennais, qui siège lui aussi à ses côtés parmi les députés « démocrates-socialistes » de l’Assemblée législative de 1849. C’est ce même Lamennais qui, dès la fin des années 1830, permettait à George Sand de publier ses « *Lettres* » dans le journal qu’il dirigeait (« *Le Monde* »). On comprend pourquoi l’attitude de George Sand à l’égard de la religion (hostilité au clergé, mais admiration envers le Christ et les Évangiles...)

se retrouve à l'identique chez Pierre Malardier et chez les rédacteurs du programme de « *L'Association des Instituteurs, Institutrices et professeurs socialistes de 1849* ».

### **À LA FIN DU SECOND EMPIRE, (après le 1<sup>er</sup> retour d'exil de Pierre Malardier) QUELLE PLACE POUR LES FEMMES (dans ses écrits) ?**

1866: À Genève, 1<sup>er</sup> Congrès de l'A.I.T.,

Au cours de ce congrès de la Première Internationale, est adoptée la revendication du temps de travail journalier à 8 heures maximum. Mais c'est aussi là qu'a été voté le refus du travail des femmes, à l'initiative des mutuellistes proudhoniens. L'A.I.T était alors sous leur contrôle, et Tolain était l'un de leurs chefs de file. « ... *Le travail des femmes doit être énergiquement condamné comme principe de dégénérescence de la race...* ».

Pour les Proudhoniens, le travail industriel contrarie fondamentalement la nature féminine et la femme au foyer, épouse et mère, demeure l'idéal. Et sur ce point, la plupart des ouvriers restent proudhoniens.

Et qu'en pense Pierre Malardier ? Dans « *L'Impartial du Centre* » il écrit entre octobre et novembre 1869, quatre articles exposant son projet de société socialiste, articles repris dans une brochure parue en 1870 sous le titre « *République et socialisme pratique* ». Mais on y trouve très peu de passages comportant une allusion à cette place des femmes dans la société socialiste.

*1er et 22 octobre 1869, « Impartial du Centre » : “La Commune doit devenir une réalité politique... par le développement de l’instruction des filles aussi bien que des garçons... : “l’instruction laïque [sera] fortement organisée ... pour les filles et les garçons...”*  
*“Grâce à l’Association des travailleurs, 12 à 14 heures ne seront plus imposées ; les femmes auront quelque répit pour s’occuper de leur ménage et de leurs enfants...”*

Ces courts passages concernent uniquement l'instruction des filles (laïque) et le rôle des femmes dans la vie de famille (le ménage et les enfants). C'est tout ! Rien sur l'égalité politique.

Pour beaucoup de socialistes, la revendication de l'égalité politique entre hommes et femmes passe après le combat révolutionnaire. C'est dans cet état d'esprit que se trouve Pierre Malardier à la fin de l'Empire. Depuis son retour en France, il vit à Paris (Neuilly) et les débats d'idées qui agitent les milieux socialistes de la capitale sont moins marqués par la présence et l'activité des féministes.

### **DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE (toujours) À LA FIN DE L'EMPIRE**

En 1866, les femmes forment 30 % de la population industrielle active (textiles, vêtements, tabacs) avec des salaires inférieurs de moitié à ceux des hommes. D'après Michelle Perrot, elles participent aux manifestations, elles se montrent dynamiques, elles donnent de la voix et du geste, elles n'hésitent pas à porter le drapeau. Mais toute manifestation de femmes est perçue comme inconvenante. Et lorsque les juges, les journalistes, parlent des femmes qui manifestent, ils le font toujours en recourant à des caricatures, à des stéréotypes éculés du genre “*femmes vociférantes*”, “*mégères*”, “*hystériques*”, « *de mœurs légères* ». Derrière ces manifestantes, on cherche le meneur masculin, celui qui les manipule.

J'en ai trouvé un bon exemple : En avril 1871, après l'éclatement de la “Commune de Paris”, il y a eu, dans le Val de Loire, des manifestations de soutien à l'insurrection parisienne. La plus importante, celle de Cosne le 18 avril 1871, avait rassemblé 180 à 200 personnes, dont beaucoup d'ouvriers et d'ouvrières de l'usine de limes. Le maire de Cosne et propriétaire de l'usine, M. Limet, investi de la fonction de sous-préfet, décide d'avertir le préfet. Dans la nuit, le préfet arrive avec le Général Du Temple et un détachement d'infanterie. Au petit matin du

19 avril, 28 personnes sont arrêtées. Pierre Malardier en fait partie et avec lui beaucoup d'ouvriers de l'usine de limes, ainsi que deux ouvrières (deux gamines de 17 ans, Charlotte et Mathilde Lardillier.

L'affaire a été jugée 8 mois plus tard à la cour d'assises du Loiret ; pas question de laisser ce procès se tenir à Nevers, on craignait trop les manifestations de sympathie envers les condamnés. Dans cette affaire, les deux supposés "meneurs", Ferdinand Gambon (par contumace) et Malardier, ont été lourdement condamnés (15 ans).

Lors du procès, l'acte d'accusation fait le récit de la manifestation de Cosne le 18 avril. Ce récit est une bonne illustration de la vision caricaturale que l'accusation donne des femmes qui participent à ces manifestations.

*La Tribune nivernaise, 15 décembre 1871 : Cours d'assises du Loiret.*

*"Des chants patriotiques sont entamés, mêlés aux cris de « Vive Paris », « Vive la Commune », « À bas Versailles », « Vive la République rouge »... Au moment où la manifestation traverse la petite place du Bois Carré, un "bon citoyen", M. Billiard, secrétaire de sous-préfecture, fend la foule et saisit le drapeau rouge dans les mains de Charlotte Lardillier. Mais cette jeune fille, qui est aussi méchante et impudique qu'elle est excitée, saisit M. Billiard par les parties... et le brave homme se fera écharper."*

Une jeune fille qui tient un drapeau rouge ne peut être que « méchante, impudique et excitée... »

#### **UN ARTICLE DE P. MALARDIER : « TRIBUNE RÉPUBLICAINE » 8 SEPTEMBRE 1888 : « Madame GREPPO »**

Grâce à M. Boudard nous savons que P. Malardier, revenu à Lormes à la fin de sa vie, a écrit quelques articles dans des journaux nivernais. C'est dans la « Tribune Républicaine » journal radical-socialiste qu'il a écrit un article intitulé « Madame GREPPO ».

C'est l'épouse d'un député « démoc-soc » arrêté dans la nuit du 2 décembre 1851, lors du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. P. Malardier raconte que ce jour-là, il s'est rendu chez son ami Greppo et qu'il trouve sa femme bouleversée après l'arrestation nocturne de son mari. Il va l'emmener avec lui parcourir Paris pour avoir des nouvelles de leurs amis et tenter de préparer la résistance au coup d'état.

Je n'ai pas relevé ce qu'il raconte sur le coup d'État, ni l'hommage qu'il rend à Madame Greppo, j'ai relevé ses réflexions sur le rôle des femmes dans l'histoire et la place qu'elles doivent prendre dans l'avenir.

*«... les hommes qui ont joué un certain rôle dans le monde littéraire ou politique ont leur biographie, mais les femmes sont en général oubliées... »* L'invisibilité des femmes dans l'histoire, thème que ne renierait pas la philosophe Geneviève Fraisse, ni Mme Riot-Sarcey (Son article dans *Le Monde : une vie publique privée d'histoire*), ni cet ouvrage sorti il y a un mois de l'essayiste Titiou Lecoq « *Les grandes oubliées, pourquoi l'histoire a effacé les femmes, préface de Michelle Perrot* ».

*« ... Je dois dire ici qu'en général, il y a beaucoup de femmes fortement trempées pour la lutte et douées de qualités supérieures à celles des hommes. Elles sont donc très aptes à se mêler de politique... »* donc pourquoi les priver du droit de vote ?

*« ...C'est pourquoi dans la chambre de 49, j'ai voté avec quelques amis pour l'émancipation des femmes... »* Voter ne veut pas dire être majoritaire ; et dans la chambre de 1849, aucune loi sur cette émancipation ; en fait, dès 1848, l'Assemblée Constituante avait déjà rejeté pour les femmes le droit de vote et refusé le droit au divorce.

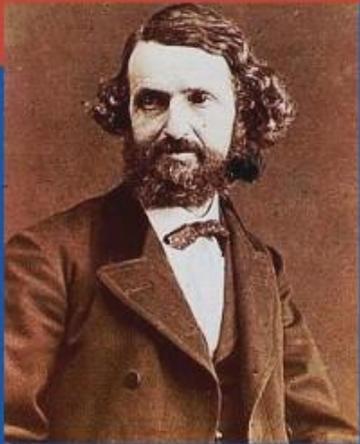
« ... Des femmes appelées peut-être, dans nos sociétés dégénérées, à sauver l'humanité au moment où les hommes abandonnent les rênes de la politique et... ont l'air de s'affaisser sous le fardeau qu'ils ne sont plus aptes à porter... » On se rapproche d'Aragon et de sa formule « l'avenir de l'homme, c'est la Femme »

En lisant les écrits de P. Malardier, je me dois de vous faire part d'une déception : certes, on peut le créditer d'une vision d'avenir sur la place des femmes dans la société future, mais il ne semble pas avoir perçu la véritable révolution qu'a connu le Morvan et particulièrement les Morvandelles, avec ce que l'on a appelé « L'industrie des nourrices » : départ vers Paris des « nourrices sur lieu » (Dans le canton de Montsauche, deux tiers des femmes qui vont accoucher sous le Second Empire iront faire au moins une "nourriture" dans la capitale) et arrivée massive dans nos campagnes morvandelles des « Petits-Paris » placés surtout dans les familles de journaliers et de petits propriétaires, ce qui leur assure un complément de ressources apprécié. Et pour la première fois, c'est de la Morvandelle et non du Morvandiau, que dépendra la survie des familles les plus pauvres ! Pas un mot de tout cela dans les écrits de Pierre Malardier, cela m'a un peu déçu.

**Journée Pierre Malardier**  
**"L'homme au foulard rouge"**  
**Samedi 16 octobre 2021**  
Accueil dès 9 h 00  
à LORMES  
Halle du Marché Couvert

**Conférences**  
**Exposition**  
**Chants**  
**Lecture théâtralisée**

PROGRAMME ET RENSEIGNEMENTS :  
ASSOCIATION PIERRE MALARDIER  
TEL : 03 86 22 82 16 - 06 84 13 72 71



Entrée gratuite ouverte à toutes et tous  
Dans le respect des consignes sanitaires  
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

**Lormes**  
Petite ville du futur

**NIÈVRE**  
LA RÉGION

## L'école des Baudins à Luzy (1886 – 1960)

Jean Arnoux

Texte transmis par Mme Perraudin

### Une école au hameau des Baudins, de l'idée à l'ouverture

C'est le 21 mai 1876 que, pour la première fois, la nécessité d'une école aux Baudins a été envisagée par le conseil municipal de Luzy. Ce dernier la considère alors comme "*très avantageuse*" mais reconnaît que l'état des finances communales ne permet pas de donner suite au projet, à moins que l'administration ne vienne en aide. Mandaté, le maire, M. Xavier Garenne, s'adresse donc au sous-préfet de Château-Chinon.

Le 5 septembre suivant, celui-ci lui répond après avoir fait établir un rapport par l'inspecteur d'académie qui considère que "*cette section de la commune, éloignée de huit kilomètres de Luzy se compose de fermes assez distantes les unes des autres*" regroupant quelque 340 habitants qui "*pourraient fournir de 35 à 40 élèves des deux sexes*".

Le sous-préfet juge cette école "*absolument nécessaire*", pense que le conseil départemental de l'instruction publique émettra un avis favorable à la demande de création et conseille d'entamer le processus administratif en préparant une location ou une construction.

Le maire prend les contacts nécessaires et, le 11 février 1877, rend compte de ses démarches au conseil municipal : pas de possibilité de location. Quant à l'emplacement favorable, au lieu-dit "La Place Maziette", il faudra exproprier devant l'opposition du propriétaire à une vente à l'amiable.

L'année suivante, en 1878 donc, une hésitation se manifeste au sein du conseil municipal : que faire ? construire une grande école à Luzy ou réaliser l'école des Baudins ?

Rien ne se fait pour cette école jusqu'au 25 mai 1884 date à laquelle le conseil municipal, placé sous la présidence du nouveau maire, M. Lucien Gueneau, décide à l'unanimité la construction de cette école de hameau.

Dès lors, tout se déroule rapidement : le 27 juillet 1884, les plans et devis sont examinés : l'opération coûtera environ 13 000 F à la commune qui réfléchit au financement. Certes, la commission départementale a proposé 3 000 F, 5 000 F pourraient être retirés de la rente de Vigne et 5 000 F seront empruntés à la caisse des écoles.

Voulant faire vite le 15 mai 1885, le conseil municipal demande la création du poste d'enseignant qui serait nécessaire pour obtenir la subvention. Mais peu après, l'état refuse son aide : Luzy a entrepris également la construction d'une école de garçons, au bourg, et lors de l'adjudication a obtenu un rabais de 7 000 F sur le devis. Les économies faites pour cette opération pour financer la construction de l'école des Baudins !



Portrait de Jean Chandioux (1849-1915)

Le conseil municipal décide d'utiliser 10 000 F sur le produit de la vente de la rente de Vigne qui a rapporté beaucoup plus qu'espéré ; ainsi, en ajoutant les 3 000 F de la commission départementale, le financement sera assuré.

L'adjudication des travaux a lieu le 25 mai 1885 et pour une somme de 14 794,29 F, M. Jean Chaillet, entrepreneur à Luzy, devient adjudicataire.

La construction est rapidement entamée et, l'achèvement est prévu "*avant Pâques 1886*".

Le conseil municipal renouvelle donc sa demande de création d'un poste et satisfaction lui est donnée, puisque, le 16 juillet 1886, M. Chandioux étant maire, l'école accueille ses premiers élèves. Ils sont quarante (23 garçons et 17 filles)

confiés à M. Pompon Claude qui exerçait jusque-là en qualité d'instituteur-adjoint à l'école de garçons de Luzy.

### ***L'école et son équipement***

Telle que construite, l'école des Baudins possède une classe au rez-de-chaussée et le logement de l'instituteur au premier étage. Bien sûr, elle a une cour pour la récréation de ses élèves !

Il faut pourvoir ce nouvel établissement de matériel et, si nous ne connaissons pas celui dont elle disposait au jour de son ouverture, un inventaire du 30 septembre 1894 signé de M. Pompon nous en fait connaître l'équipement :

- tables d'école.....	9
- table de cuisine .....	1
- chaises.....	3
- poêles .....	2
- cartes géographiques.....	6
- tableau des poids et mesures .....	1
- compendium métrique .....	1
- globe terrestre.....	1
- modèles de dessin en relief .....	1
- méthode de dessin.....	1
- tableaux noirs .....	2
- bureau avec estrade.....	1
- armoire bibliothèque.....	1
- volumes de la bibliothèque .....	64
- boulier-compteur .....	1
- pendule .....	1
- tableau (Déclaration des Droits de l'Homme)..	1
- tableau de lecture (M. Durand) .....	1
- carabine Flobert .....	1

Deux remarques : - il y a près de quarante élèves, mais seulement neuf tables ; à cette époque, les tables des écoles, avec banc attenant, étaient de quatre, voire six places,

- une "carabine Flobert" figure à l'inventaire. Elle avait été achetée en 1888 car les grands élèves garçons étaient initiés au maniement d'arme et au tir. (Nous étions après la guerre de 1870 et il fallait préparer la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine.)

### ***Les élèves***

Le "registre matricule" ouvert en 1911 nous fait connaître l'origine des élèves au cours des décennies : ils viennent pour la quasi-totalité de toute la partie orientale de la commune de Luzy (voir carte), et, exceptionnellement, de la Saône-et-Loire (communes de Charbonnat et d'Issy-l'Évêque).

Notons un cas particulier : durant la première guerre mondiale, une Jeune Anglaise, née à Windsor, a fréquenté l'école des Baudins et logeait alors chez l'institutrice.



- M. GARNIER Henri (quelques mois en 1929 et début 1930),
- Mlle PAHIN Renée, qui deviendra Mme CHEVRET, (du 23 avril 1930 à la fermeture, en décembre 1960.)

Les qualités pédagogiques de certaines d'entre eux, d'entre elles en réalité, ont été reconnues par l'administration puisque Antonine BOYARD a reçu une lettre de félicitations en 1915, un diplôme d'honneur en 1916 et un prix d'un montant de 25 F en 1917.

Quant à Mme CHEVRET, elle a été nommée "maîtresse d'application", c'est-à-dire qu'on lui confiait la formation de jeunes futurs enseignants qu'elle initiait au fonctionnement d'une "classe unique" dans laquelle un maître assure tous les niveaux de l'école primaire. En 1947, l'administration lui décerne une "mention honorable" et, quelques mois après qu'elle ait été admise à la retraite, ce sont les "palmes académiques" qui lui ont été attribuées.

Il faut signaler que, lorsque l'enseignant était un homme, il fallait lui adjoindre une "maîtresse de couture" qui préparait les élèves filles à ce type d'activités manuelles pendant que le maître s'occupait des garçons. Dans les divers registres des délibérations du Conseil Municipal de Luzy, nous retrouvons les nominations de ces auxiliaires du maître.

### *La vie à l'école des Baudins*

Certains des plus anciens élèves se souviennent de l'époque où ils étaient élèves aux Baudins. L'un d'eux a signalé que, dans la classe, à l'époque de M. LAGARDE, il y avait le côté des garçons et celui des filles et que l'entrée en classe se faisait de manière séparée.



*Les élèves de l'école des Baudins et leur maître M. Lagarde (1925-26)*

Quant à la dernière institutrice, Mme CHEVRET <sup>1</sup>, elle a rassemblé ses souvenirs devant nous, faisant revivre le moment où, sur le poêle, les gamelles grâce auxquelles le déjeuner des enfants qui ne rentraient pas chez eux à midi pouvaient être réchauffé à l'heure du repas de midi, évoquant le port de chaussons en classe qui permettait aux élèves de ne pas se refroidir les pieds dans des chaussures mouillées par les intempéries rencontrées au long du chemin de la maison à l'école. Elle se souvient aussi des séances de ramassage des doryphores ...

Un album de photographies lui fait revivre un déplacement à Nevers avec ses élèves qui voyaient un fleuve pour la première fois, les sorties dans la campagne environnante qui autorisaient de fructueuses observations.

---

<sup>1</sup> Je remercie beaucoup Mme Chevret qui m'a accueilli avec gentillesse dans la maison de retraite qui abrite sa vieillesse et m'a ouvert ses souvenirs. De même, je remercie également les anciens élèves de l'école des Baudins et la famille de M Lagarde qui ont prêté les photographies qu'ils détenaient.

Elle se plaît à évoquer la "pierre à polycopier" qui permettait, bien avant la photocopie de confier le même texte aux enfants.

Elle retrace surtout avec grand plaisir, les fêtes de Noël qu'elle a organisées bien avant la dernière guerre dans sa petite école ; pour cela, elle avait rencontré un châtelain voisin qui lui fournissait le sapin pendant qu'un autre, apprenant ses projets lui avait demandé combien d'élèves elle avait (il y en avait alors vingt-huit) et lui avait préparé un colis de jouets destinés à chacun des enfants. Peu à peu, cette fête de Noël a pris de l'importance ; la classe était transformée en salle de spectacle ; une estrade montée à une extrémité servait de scène et les enfants se produisaient devant parents et amis. Du chocolat chaud était distribué, ainsi que des gaufres et la fête se terminait par des danses. Une année même, le Docteur Benoist, maire de Luzy est venu accompagné du sous-préfet de Château-Chinon ...

C'était une atmosphère familiale qu'avait su créer Mme Chevret dans sa classe et tous ceux de ses anciens élèves que nous avons rencontrés parlent encore de ces années avec ravissement.

Retrouvant ses souvenirs de la période de guerre, elle apporte un témoignage de la générosité des enfants : à l'école existait alors une petite caisse qui servait à acheter des revues, des cartes postales illustrant des régions, des cultures. Mais les jeunes ont envisagé une autre utilisation des petites sommes rassemblées ; un jeune homme de l'assistance publique qui, avant la guerre avait travaillé dans une ferme voisine de l'école était prisonnier de guerre en Allemagne et les élèves de l'école des Baudins ont spontanément voulu lui apporter un réconfort. Pour augmenter le contenu de leur caisse, ils ont élevé un lapin qu'ils ont vendu à Luzy, ce qui leur a permis d'envoyer de temps en temps un petit colis à ce jeune homme. Cela a duré jusqu'en 1945, et, libéré, leur protégé est venu les remercier dans la classe. Tout le monde était alors fort ému !

Mais, les effectifs baissaient, la carrière de Mme Chevret arrivait à son terme et lorsque, pour les vacances de Noël 1960, elle a fait "valoir ses droits à la retraite", l'administration a fermé l'école des Baudins, un car a attendu chaque matin les douze élèves restants pour les conduire à Luzy où ils ont été répartis dans les différentes classes, selon leur âge et les rires des enfants qui résonnaient là depuis un peu plus de quatre-vingt-trois ans se sont tus à jamais.

Par la suite, l'école abandonnée a été revendue par la commune à un industriel. Elle a alors retrouvé une certaine animation pendant les années de fonctionnement d'un atelier de construction d'escaliers métalliques puis elle s'est définitivement endormie.



*L'école du Hameau des Baudins aujourd'hui.*

## **Isenay, école laïque, école congréganiste, une longue cohabitation**

Françoise Bonodot

---



### ***Le projet :***

À partir des registres de délibérations du conseil municipal auxquels j'ai eu accès, j'ai essayé de retracer la chronologie de la mise en place de l'instruction dans ce village profondément rural. C'est le 15 août 1852 qu'apparaît la première demande d'achat de terrain pour la construction de la « maison d'école », terme employé à l'époque par les instances gouvernementales. Le conseil municipal « *reconnaît la nécessité d'acquérir un terrain convenable pour construire une maison d'école* »

Par un acte passé devant Me Boullon (notaire à Moulins-Engilbert), M. Joseph Massin, fait don d'« *une portion de terrain prise en l'ouche dite de la boutique d'une contenance de neuf ares, pour être affectée à l'établissement de la maison d'école* ».

M. Thirault Jacques Eugène, maire et le « *conseil acceptent avec reconnaissance et à l'unanimité le don que fait à la commune M. Joseph Massin* ».

Cependant, je n'ai pas trouvé de traces écrites de construction entre 1852 et 1854.

Mais, en 1854, apparaissent des lignes de dépenses pour l'école primaire ; il y a donc une école dans la commune, de quelle école primaire s'agit-il ?

### ***Rappel des lois scolaires :***

La loi GUIZOT du 28 Juin 1833 impose une école de garçons publique ou privée dans les communes de plus de cinq cents habitants et un local d'habitation convenable pour l'instituteur

La loi FALLOUX du 15 mars 1850 contraint les communes de plus de 800 habitants à posséder une école de filles. L'éducation chrétienne et la morale à l'école était prioritaire, l'instituteur était surveillé par le maire et le curé et pouvait être révoqué ou muté par celui-ci,

Par le décret du sept octobre 1850 une participation mensuelle fixée par l'académie est demandée aux parents des enfants fréquentant l'école.

Cette rétribution scolaire durera au moins jusqu'en 1881, 1882 dates des lois Jules Ferry.

D'autre part, selon les termes de la loi Falloux, les écoles peuvent être publiques ou libres (titre 1er, chap. 3, art. 17) et les municipalités ont le droit de choisir un congréganiste comme instituteur dans les écoles primaires publiques.

Les religieuses n'ont besoin que d'une lettre d'obédience de leur supérieure pour enseigner.

Les établissements libres peuvent obtenir un local et une subvention publique, mais celle-ci ne peut excéder le dixième des dépenses annuelles de l'établissement (titre 3, chap. 1er, art. 69).

Les communes pourront traiter également avec les maîtres d'école pour fixer le montant des rétributions qui leur seront payées par les parents qui demanderont que leurs enfants soient admis à l'école.

### ***Qu'en est-il à Isenay ?***

En 1854, en lien avec les « lois scolaires » en vigueur à ce moment, le conseil municipal finance cette école ainsi :

\*le traitement fixe de l'instituteur 600F

\*le taux de rétribution scolaire est fixé à 1F pour la 1<sup>ère</sup> catégorie, 1,50F pour la 2<sup>ème</sup> et 2 F pour la 3<sup>e</sup>

En 1859, « *une école mixte dirigée par deux religieuses sera établie à Isenay et, en conséquence il devient urgent de pourvoir à leur traitement* » (délibération du 10 août 1859). Leur installation est actée en septembre de la même année.

Rétribution annuelle : 600 F déclinée ainsi :

- « 3 centimes spéciaux » : 141,24 F
- Rétribution scolaire : 200 F
- Subvention préfet : 100 F
- Fonds départementaux et de l'état : 158,76 F

Le traitement fixe passe à 700f en février 1860 et idem en 1861, 1862, 1863, 1866, 1867 par des délibérations successives.

Une avance pour acquisition de mobilier est prévue au conseil du 1<sup>er</sup> juillet 1860.

En 1863 se pose la question de l'encadrement de l'école de filles précédemment tenue par deux religieuses ; l'école doit-elle être confiée à deux congréganistes ou à des laïques ?

« *M. Petit de Touteuille, [propriétaire du château du Tremblay à Isenay et des maisons du bourg de la commune certainement] exprime le désir de céder un logement pour l'école de cette commune à la seule condition que cette maison soit habitée par deux sœurs ...*

*...l'école a été dirigée jusqu'à ce jour par deux congréganistes et la commune n'a aucun reproche à leur adresser pour cette direction...et pour le soulagement des malheureux et des malades...le conseil est décidé de confier la direction de l'école d'Isenay à deux congréganistes »*

Les deux sœurs ont été démissionnaires dans le courant du mois d'août 1863 et deux autres sœurs sont arrivées au mois d'octobre et nommées à l'école en décembre 1863

D'après J.F Baudiau dans son ouvrage « le Morvand », en 1865, « *ce village ne se compose que de sept ou huit habitations. L'ancien presbytère, vendu dans la révolution de 1789, est aujourd'hui occupé par un établissement religieux, composé de deux sœurs de l'Instruction chrétienne* ».

En octobre 1865, le conseil accepte la donation de « *Monsieur de Touteuille d'un terrain de 25 ares pour la construction d'une maison d'école au lieu-dit la chaume des prés Abraux* »

À ce moment-là, il est vraisemblable qu'une seule école soit ouverte à Isenay et les élèves y reçoivent l'instruction donnée par des sœurs congréganistes.

Les textes officiels font certainement un peu de chemin et le conseil municipal en vient à se demander « *s'il y a lieu d'accepter le projet de la maison d'école tel qu'il est indiqué par le plan et devis produits par Lutz* » (délibération du 25 août 1868).

Cela n'ira pas plus loin à ce stade car le 28 novembre 1872, le conseil municipal est appelé à exprimer son désir « *sur le mode d'institution pour la commune à l'égard des écoles de filles et de garçons ; à l'unanimité il déclare qu'il est regrettable que la commune n'ait pas de maison d'école où elle pourrait placer un instituteur pour l'instruction des garçons et que, n'ayant pas par elle-même aucune ressources pour en faire construire puisqu'elle ne possède même pas de salle de mairie lui appartenant...étant obérée par la construction du pont de Mazille ( hameau de la commune)*»

En résumé, en 1872, il n'y a pas d'école laïque et « *une école congréganiste reçoit les filles et les petits garçons de bas âge...par la générosité de M.de Touteuille* ».

Que se passe-t-il entre 1872 et 1874 puisqu'en 1874, on trouve dans le compte rendu du 19 avril, une demande de rétablissement d'une école de filles (Mme de Touteuille prêtant une maison) « *où les petites filles se livrent à des travaux de couture usuels et utiles dans les ménages* » ?

En fait, la commune n'aurait pas eu d'école de 1872 à 1877 attendu que « *depuis 6 ans, la commune est dépourvue d'école faute de local* » (conseil municipal du 19 décembre 1877)

La construction d'une « maison d'école » revient à l'ordre du jour le 30 juillet 1876 :

Il est « *urgent de construire une maison d'école... selon le plan dressé par M. Lutz : 11 000 F* » et le conseil « *décide à l'unanimité qu'une école sera construite dans les plus brefs délais* »

Le plan d'une maison d'école arrive au conseil le 13 mai 1877 et le devis de 12 400 F est approuvé à l'unanimité.

La construction pourra commencer.

En octobre 1877, « *Mme Petit de Touteuille veut bien faire venir des religieuses et les loger gratuitement dans la maison qu'elle possède à Isenay ...On pourrait confier à ces religieuses l'école mixte en attendant qu'on ait un instituteur... Après l'arrivée de celui-ci, elles resteront chargées des filles ...et prie Monsieur le Préfet de vouloir leur accorder leur nomination régulière à l'école d'Isenay* » (séance du 15 octobre)

Le 19 décembre 1877 le choix de l'ordre de l'institutrice se porte sur les sœurs congréganistes de la Charité de Besançon.

Cette école recevra provisoirement des garçons « *en attendant l'exécution du projet de construction soumis à l'administration supérieure* »

Le traitement des religieuses est de 850 F répartis ainsi :

- Mme de Touteuille : 250 F + logement gratuit
- M. d'Espiard : 100 F
- M. de Montchanin (maire de la commune) : 100 F
- « produit des centimes spéciaux » : 196 F
- fonds libres de la commune : 204 F

Le conseil municipal est d'avis « *que la gratuité absolue soit établie dans l'école publique mixte congréganiste d'Isenay et accepte les dons et les conditions d'engagement passés entre Mme de Touteuille (château du Tremblay), Mrs d'Espiard (propriétaire du prieuré de Mazille) et Montchanin (maire de la commune) approuvés par Mme la Supérieure générale des Sœurs de la Charité de Besançon* »

### ***Construction de l'école laïque***

C'est en 1880 certainement qu'est construite l'école laïque destinée à l'instruction des garçons, l'école privée restant celle de l'instruction des filles.

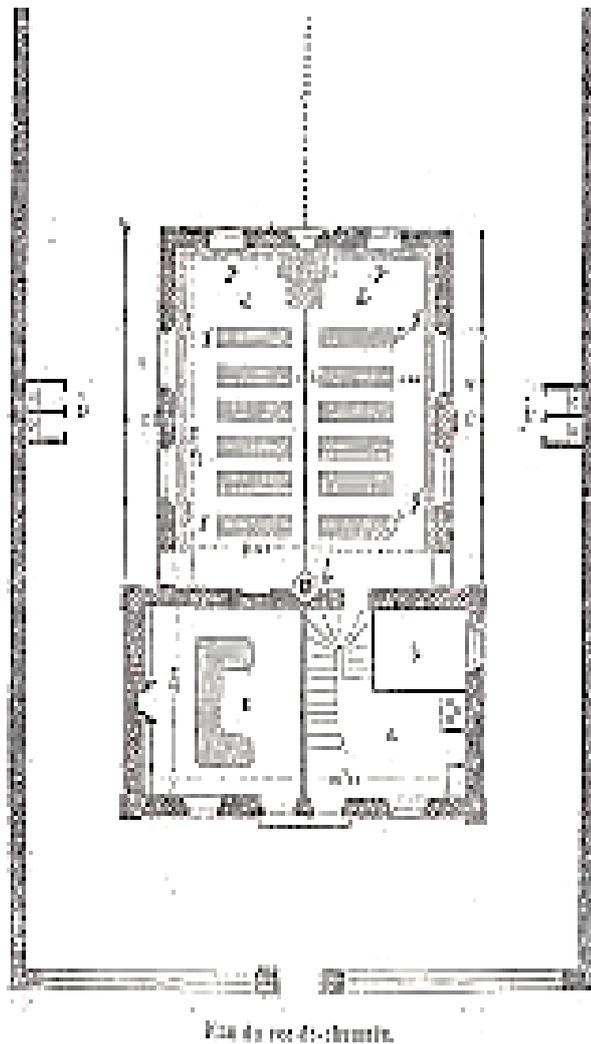
Le 20 mars 1879, pour faire face à la construction de ladite maison d'école dont le devis de M. Lutz s'élève à 12 400,50 F, le vote d'un impôt extraordinaire et d'un emprunt à la Caisse sont approuvés.

L'emprunt de 8000 F sera remboursable en 15 ans et le montant de l'imposition extraordinaire est de 15 centimes pendant 10 ans.

La construction de l'école laïque est réalisée entre 1879 et 1881 et le 22 mai 1881, un devis supplémentaire de M. Lutz, d'un montant de 294 F pour la construction d'une cave est demandé.

Le 26 août 1882 création d'une Caisse des écoles (loi du 28 mars 1882) :

La commission scolaire qui est composée de M. le Curé Pommereau, M. le Baron d'Espiard, M. Comte et M. Bouillot décide que 25 F seront pris sur le budget additionnel pour être « *destinés à des fournitures de classe aux enfants pauvres* ».



***A partir de 1882 : une école de filles dirigée par des sœurs congréganiste et une école laïque pour les garçons.***

**En 1883** les crédits alloués pour les deux écoles sont de 2 000 F répartis ainsi :

Ecole de garçons : 1 100 F :

- Traitement de l'instituteur titulaire : 220F
- Traitement éventuel : 112 F
- Complément pour traitement minimum : 768F

Ecole de filles : 900 F

- Traitement fixe de l'institutrice : 200F
- Complément pour former le traitement minimum : 700F

Financement :

- Commune : 221,24 F :
  - Produits des fondations spéciales pour l'instruction primaire
  - Imposition spéciale de 4 centimes additionnels
  - Prélèvement sur les revenus communaux ordinaires
- Département et Etat : 1778,76 F

Le jardin de l'école est clos par délibération du 17 août 1884.

### **Année 1885 :**

Un devis supplémentaire des travaux à faire dans la maison d'école (6 048 F) est étudié :  
« *Vu l'état des finances juste en équilibre, les sacrifices considérables qu'elle s'est imposée l'année dernière pour liquider la situation arriérée et lorsqu'elle va être obligée de s'imposer tant pour remettre ses chemins vicinaux en bon état que pour la construction imminente d'un pont au moulin d'Isenay (lieu-dit de la commune), considérant que le préau prévu dans les plans et devis n'est pas indispensable ...demande à être déchargé de cette construction* »

Paiement de l'emplacement de la maison d'école :

310 F comme complément de tout ce qu'il y a à payer pour l'emplacement de la maison d'école (délibération du 8 mars 1885)

### **Année 1886 :** construction du préau

### **Année 1887 :**

294 F pour :

Nivellement, empierrage, sablage de la cour de la maison d'école.

Conduit pour emmener les eaux de l'évier.

Le 07 août 1887 : le conseil municipal reçoit « *une demande de secours pour « aider à recouvrir le préau de l'école nouvellement construit dont la couverture a été enlevée par l'ouragan du 9 juillet dernier... » « mais il désire que cette couverture soit faite dans d'autres conditions* »

La couverture a été réparée en février 1889 par M. Cheurlin, couvreur à Vandenesse pour la somme de 118 F.

### **Année 1888 :**

La commission scolaire est composée de Mrs. Lafaye, Bouillot et Brunet, desservant.

Dépenses pour l'école : (11/11/1888) :

36 F : blanchissage des murs de la classe

25 F : achat de livres de bibliothèque

40 F : « *pour empêcher de fumer deux cheminées de l'école* »

**Année 1897 :** le sous-préfet demande la suppression de l'école de filles et la transformation de l'école de garçons en école mixte. Les deux écoles cohabiteront encore longtemps... L'école privée s'étant maintenue jusque dans les années quarante au moins (mémoire familiale).

**1898 :** Le conseil du 15 août se prononce pour le « *maintien d'un instituteur à la tête de l'école mixte* ». En fait, cette école n'est fréquentée que par les garçons. Il y a une école privée de filles que toutes fréquentent.

Le conseil municipal ... « *prévoit qu'aucune fille ne fréquentera cette école mixte qui par le fait se trouvera être une école spéciale de garçons* » « *en conséquence il demande qu'il ne soit pas nommé de maîtresse de travaux à l'aiguille sur cette école [mixte] pour le moment* ».

**En juin 1900,** la commission scolaire est composée de M.de Montchanin Marc (Jalluerds), Berthelot Hilaire, Lauvernay Jean. M. Belvault est le maire de la commune.

# CERTIFICAT ÉLÉMENTAIRE d'Éducation Chrétienne et d'Instruction Primaire

Monseigneur l'ÉVÊQUE DE NEVERS, voulant donner aux Elèves des Ecoles libres diocésaines, pour constater leur éducation chrétienne et leur instruction primaire, un témoignage dont ils puissent user comme d'un titre de recommandation, a décidé qu'un Certificat sera délivré à tout Elève qui aura subi avec succès, devant une Commission désignée par lui, une série d'épreuves écrites et orales portant sur l'Instruction religieuse, l'Histoire sainte, la Langue française, le Calcul et le Système métrique, l'Histoire et la Géographie de la France, les éléments du Dessin ou de l'Agriculture ou du Travail Manuel.

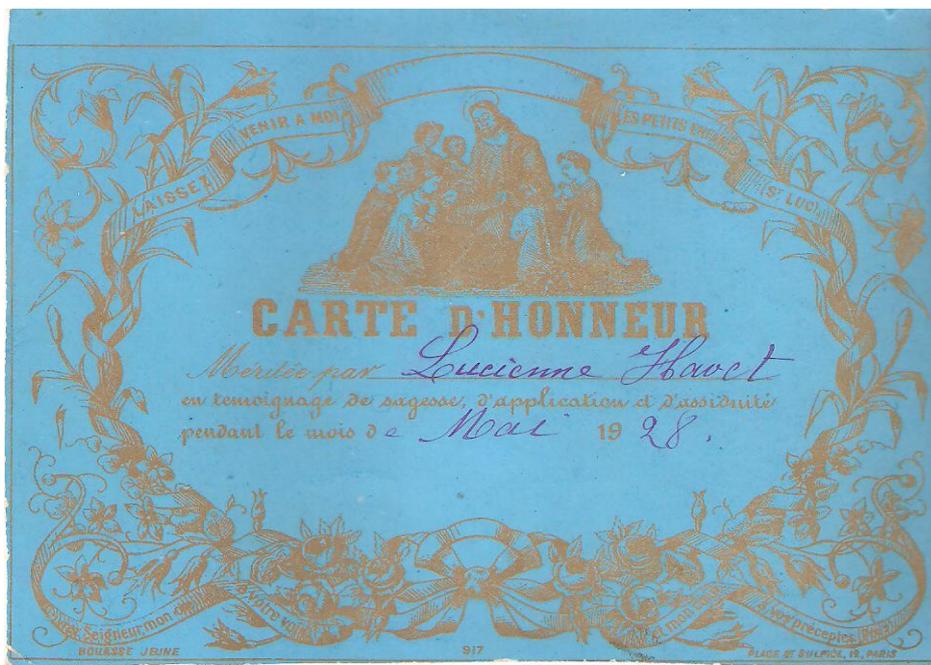
Marie Louise Bonodot, née à \_\_\_\_\_ le 8 Février 1908  
 Elève de l'Ecole libre de Isenay \_\_\_\_\_ ayant satisfait à ces épreuves, a été jugée  
 digne de recevoir le présent Certificat.

Délivré par le Directeur de l'Enseignement libre diocésain.

NEVERS, le 12 Juillet 1921.



Signature de l'Elève :



*Témoignages de récompenses, reçus à l'école libre d'Isenay en 1908 et 1928*



**En mai 1914 :**

Le conseil décide la construction d'une salle à manger à l'école de garçons :

*« Le logement de l'instituteur ne comprend au rez-de-chaussée qu'une seule pièce à usage de cuisine. À différentes reprises il a été question de faire construire une seconde pièce attenante à la première pour servir de salle à manger et au besoin de chambre à coucher pour le cas où le maître ou un des membres de sa famille viendrait à tomber malade...le CM décide de la faire édifier dès cette année et à cet effet vote une somme de 1100F au budget additionnel »*

M. Bourgoïn, entrepreneur, a réalisé les travaux.



*L' école publique à Isenay en 1945*



*Photo de groupe, février 1946, M. Bertin, instituteur, à droite*

***Instituteurs et institutrices :***

1903 : Bailly

1910 : M. Nault Alexis

1918 : M. Boulin

18/09/1940 : M. Mallet Roger (ENM Varzy, promo 1937/1940)

19/09/1942 : Mme Marceau Yvonne

28/10/1942 : Mme Dupau Francine (EPS Bordeaux, 1935-1942)

18/01/1943 : M. Marguin René

27/08/1945 : M. Bertin Jean

15/09/1961 : M. Baptiste René

M. Saupin

Mlle Blaudier

Septembre 1967 - juin 1971 : Mlle Point Françoise

Septembre 1971 - juin 1973 : M. Delost

Fermeture de l'école 1973



*En sortie scolaire, en Auvergne, année 1953, cent ans après les premiers échanges sur la construction d'une école publique à Isenay*



Sources :  
Registres des délibérations des conseils municipaux,  
Ouvrage Le Morvand (Abbé Baudiau),  
Photos personnelles,  
Textes officiels : Musée nivernais de l'éducation.



# Les Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation

Depuis 1988

33 numéros parus

En vente au musée

© Amis du Musée Nivernais de l'Éducation  
Imprimé par imprimerie Saviard – Diazo+ à 100 exemplaires.  
Directeur de la publication : Philippe JOLY  
Prix du numéro : 12,00 €  
ISSN 0999 – 5951